

Lire en avant-dernière page:

Allocation aux fonctionnaires: le Conseil national unanime

**FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL**
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE
FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Après l'arrimage de Soyouz-11 à Saliout Station orbitale russe habitée dans l'espace

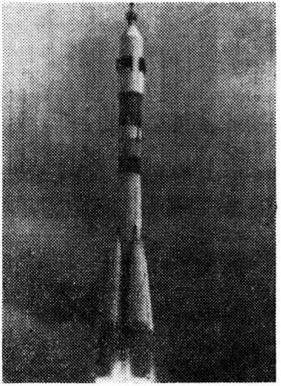
Une masse de 25 tonnes, d'une longueur de 20 mètres

MOSCOU (AFP). — L'agence Tass a annoncé qu'une « station soviétique scientifique orbitale pilotée » venait d'entrer en service après le passage de l'équipe de « Soyouz-11 » dans « Saliout ».

Ainsi, deux cosmonautes soviétiques ont pénétré lundi dans un appartement vide qui les attendait depuis un mois et demi. Ils ont ouvert la porte, branché le compteur, vérifié que le réfrigérateur était plein.

L'opération a eu lieu dans l'espace, en orbite terrestre, et c'est une « première » cosmique. Certes, la voie avait déjà été tracée par les Américains, avec la jonction circulaire des équipages « Apollo », mais l'échelle des masses mises en œuvre par les Soviétiques, et le fait que cette réussite s'inscrit dans un programme d'ensemble, confère sans aucun doute un caractère d'innovation à la jonction entre la station orbitale « Saliout » et sa navette, le « Soyouz-11 ».

Le résultat final est impressionnant : une énorme masse de 25 tonnes, d'une longueur totale de vingt mètres, a été



La fusée soviétique qui a lancé « Soyouz ». (Téléphoto AP)

sein de laquelle se trouve un « appartement » de cent mètres cubes, vogue dans l'espace.

Une conférence de presse retransmise de Baïkonour, peu après que la jonction des deux vaisseaux ait été réalisée à quelque sept km du vaisseau spatial « Saliout », mis sur orbite le 19 avril.

Après deux corrections d'orbite, « Soyouz-11 », lancé dimanche matin de Baïkonour avec trois hommes à bord, se trouvait à quelque sept km du vaisseau spatial « Saliout », mis sur orbite le 19 avril.

COMME CHEZ EUX

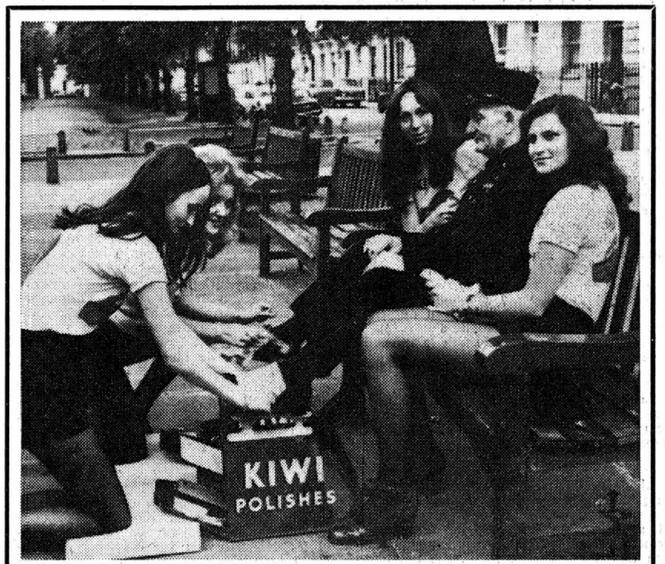
La mise en action du système de rapprochement automatique amena, en 25 minutes, l'engin à proximité immédiate de la paroi du « Saliout », auquel il s'arrima dans des conditions qualifiées d'excellentes. Comme entre deux wagons, les divers branchements (concernant notamment la phonie, et l'énergie) furent aussitôt opérés.

Puis l'équipage vérifia l'équilibre « dynamique » de l'édifice, rétablit une pression uniforme dans les deux vaisseaux, contrôla l'herméticité de l'ensemble, enfin ouvrit le sas. Le premier à pénétrer dans le vaisseau fut

l'ingénieur d'essai Victor Patsaev, que suivit l'ingénieur de bord Vladislav Volkov, un vétéran de l'espace.

Le commandant du « Soyouz-11 », Dobrovolski, demeura aux commandes pendant cette opération.

(Lire la suite en dernière page)



Des femmes à vos pieds

Quand il était dans l'armée britannique, Norman Hudson, 71 ans, était obligé de cirer ses chaussures comme tout bon soldat. Maintenant, il a une belle fille à ses pieds qui manie prestement la brosse à reluire. Pour tout dire, il s'agit d'une association de jeunes Anglaises qui a décidé de donner, de cette façon, un cachet supplémentaire au tour de Londres pour touristes. (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS Un article qui fait du bruit en Allemagne

La revue allemande « Liberal » vient de publier, sous le pseudonyme de Wieland Deutsch, un article sur le statut juridique de Berlin-Ouest qui paraît appelé à faire pas mal de bruit dans le pays et même à l'étranger. L'auteur constate d'abord que, depuis 1949, ce statut n'est pas envisagé de la même manière par Bonn et par ses trois alliés d'Occident. Tous les gouvernements allemands, d'Adenauer à Willy Brandt, se sont obstinés à considérer ou ont feint de considérer jusqu'ici la partie libre de l'ex-capitale comme un Land de la République fédérale, ce qui était d'ailleurs officiellement sanctionné par l'article 23 de la Charte fondamentale et par un jugement du Tribunal constitutionnel de Karlsruhe. Or — et c'est ici que les choses se corsent — les trois alliés occidentaux auraient depuis longtemps déjà déclaré caduc le paragraphe incriminé et fait opposition au jugement de Karlsruhe... sans que le peuple allemand en ait été régulièrement informé. Adenauer aurait même échangé quelques lettres à ce sujet avec les hauts-commissaires alliés !

Si l'affaire n'avait jamais été ébruitée jusqu'ici, ce serait tout simplement parce que les capitales intéressées — Bonn, Washington, Londres et Paris — craignent que la nouvelle ne cause une impression pénible en République fédérale et ne vienne troubler la bonne entente entre partenaires de l'OTAN... Or, cette conspiration du silence ne serait plus possible si l'on veut enfin tirer de l'ornière les pourparlers quadripartites sur Berlin, qui traînent depuis 1969, et l'heure aurait sonné de mettre tous les Allemands de l'Ouest en face de la dure réalité : ni le Bundestag, ni le Bundesrat n'avaient réellement le droit de se réunir dans l'ex-capitale, et encore moins d'y élire le président de la République, et Bonn n'avait aucun titre à faire valoir pour englober Berlin dans ses accords internationaux.

Ces révélations, on le voit, contiennent assez de matières explosives pour allumer de violentes polémiques à travers tout le pays. Mais il y a mieux : la télévision de l'Allemagne du sud a cru pouvoir préciser que l'article en question avait été écrit par un porte-parole du gouvernement, Wechmar, qui l'aurait préalablement soumis et fait approuver par le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Frank. L'opposition s'est naturellement saisie de l'affaire et somme aujourd'hui le gouvernement Brandt-Scheel de s'expliquer. Réponse n'a pas encore été donnée, mais le bruit court avec persistance qu'un des experts du ministère des affaires étrangères se cacherait sous le pseudonyme de Wieland Deutsch et qu'il aurait bel et bien soumis son papier à Wechmar.

Ainsi, si la chose se confirme, bien du monde se trouverait dans le bain pour le plus grand bonheur du monde communiste, qui verrait ainsi sa thèse sur l'existence de trois Etats allemands confirmée par les Occidentaux eux-mêmes.

On en saura peut-être davantage quand M. Wechmar, qui assistait à la réunion de l'OTAN à Lisbonne, aura eu le temps de revoir ses dossiers et de préparer sa réponse...

Léon LATOUR

Pour ou contre l'augmentation de la liste civile d'Elisabeth

LONDRES (AP). — La demande d'augmentation de sa liste civile présentée par la reine Elisabeth II divise les Britanniques, qui submergent les journaux britanniques d'une correspondance véhémente.

« Que ceux qui adorent la famille royale versent l'augmentation de la reine », écrit M. M. Webster, de County-Durham. Tel n'est pas l'avis de Mme Dawson, de Leeds, qui affirme : « Il faut augmenter la reine. Je ne prendrais pas sa place pour tout son argent. Je parie qu'elle aimerait mieux être libre comme moi et aller au club et jouer au bingo. »

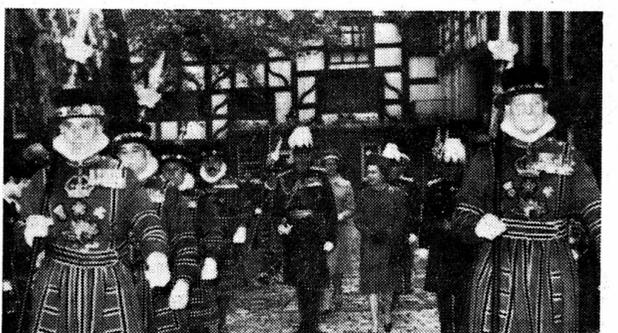
M. F. Donovan, de Manchester, assure : « Si nous ne pouvons nous permettre de donner du lait frais à nos petits, nous ne pouvons pas nous permettre d'augmenter une très riche famille. »

Mme Eustace, de Londres, écrit : « Je vis bien pauvrement et ne peux me permettre qu'un seul repas chaud par semaine. Si vous voulez me récompenser d'être Britannique, envoyez l'argent à la reine pour l'aider à maintenir les traditions de ce pays. »

DIATRIBE

Il en est qui vont bien plus loin,

tel Richard Crossman, rédacteur en chef du « News Statesman » — hebdomadaire de gauche — qui non seulement rejette la demande d'augmentation royale, mais demande que la reine paie des contributions comme tous les Britanniques alors qu'actuellement la souveraine ne paie des taxes que sur les revenus de sa fortune personnelle. Cette fortune est importante



La tradition, justement la voici : la souveraine se rendant à la fameuse Tour de Londres. (Téléphoto AP)

puisque la reine Elisabeth se place au troisième rang des femmes les plus riches du monde. Mais il s'agit d'une fortune héréditaire à laquelle elle ne peut toucher...

La réaction du public à l'attaque de M. Crossman a été sans précédent, constate le magazine. Les « pour » et les « contre » s'équilibrent et tous sont véhéments.

EXPORTATIONS D'ARMES: BERNE PROPOSE LE REJET DE L'INITIATIVE POPULAIRE Un contre-projet est soumis aux Chambres fédérales

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral, dans son rapport au parlement sur l'initiative populaire du 20 mai 1969 pour un contrôle renforcé des industries d'armement et l'interdiction d'exportations d'armes, propose de soumettre cette initiative au scrutin populaire et en suggère le rejet, a-t-on appris à l'issue de la réunion du gouvernement, lundi matin.

En même temps, est soumis aux Chambres un projet de loi fédérale renforçant le contrôle sur le matériel de guerre et aggravant les dispositions pénales en cas d'infraction.

Le rapport sera publié prochainement. Dans un ordre de préoccupations

proche, l'exécutif a encore pris connaissance, lundi, de l'étude rédigée par M. Anton-Roy Ganz, ancien ambassadeur de Suisse, sur la création d'un « institut suisse de recherche sur les relations internationales et les causes de conflit ». Il a décidé de soumettre cette étude pour avis au Conseil de la science ainsi qu'à l'Office central de la défense, et en reprendra l'examen lorsqu'il aura reçu les conclusions de ces deux organismes.

PAR AILLEURS...

C'est avec satisfaction, d'autre part, que le Conseil fédéral a pris connaissance officiellement, du résultat des votations fédérales de samedi et di-

manche. Les chefs des départements politiques et des finances l'ont en outre informé des derniers développements de la situation à Bruxelles, en ce qui concerne la négociation entre le Marché commun et notre pays.

L'avant-projet d'article constitutionnel sur l'économie hydraulique, approuvé par le gouvernement, va être soumis aux cantons, a encore annoncé le porte-parole du Conseil fédéral, le vice-chancelier Buser, qui a signalé aussi l'adoption d'un arrêté sur l'utilisation du blé germé indigène et la révision de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux.

Actualités régionales : pages 2, 3, 6, 8, 10 et 11
Les sports : pages 16 et 17
Carnet du jour - Programmes radio-TV : page 18
L'économie : page 19
Actualités suisses : page 21

Pages régionales :
La Neuveville : coups de feu contre une caravane. Les campeurs inquiets
Le R.J. pour la création d'un Conseil économique du Jura
Fribourg : nouvelle demande de référendum

Un accord sur la livre a été réalisé à Luxembourg entre les Six et Londres

LUXEMBOURG (AFP). — Lundi, à 18 heures, après une déclaration d'intention sur la livre sterling lue par M. Rippon, M. Giscard d'Estaing, ministre français des finances, a déclaré : « En ce qui la concerne, la délégation française accueille favorablement la déclaration de la Grande-Bretagne sur les problèmes de la livre sterling liée à l'adhésion et la considère comme satisfaisante. »

Toutes les délégations se sont ralliées à cette déclaration. L'accord sur la livre est donc réalisé.

Les Six et la Grande-Bretagne devaient alors entreprendre une discussion sur les

problèmes des mouvements de capitaux.

En effet, la Grande-Bretagne avait officiellement fait savoir aux six pays de la communauté qu'elle était prête à discuter des moyens de réduire progressivement les balances-sterling (Réd. — donc le rôle de monnaie de réserve du sterling) après son adhésion au Marché commun.

On précise que l'intention de la Grande-Bretagne figure dans un document secret qui a été soumis aux Six à la veille de l'ouverture, lundi, de la nouvelle séance de négociations avec les Britanniques.

LES PRÉFÉRENCES

Le deuxième point contenu dans le do-

cument britannique, un texte d'une page, est que la Grande-Bretagne est disposée à mettre fin au régime préférentiel qu'elle consent en matière de mouvement de capitaux aux pays développés du Commonwealth, tels que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Mais toujours de source bien informée, on indique que la Grande-Bretagne n'a pas fourni de calendrier à ce sujet, en dépit du fait que la France ait insisté pour que cette mesure soit réalisée au moment de l'adhésion britannique au Marché commun.

(Lire la suite en dernière page)

Hausse de 1,1% de l'indice des prix à la consommation en mai

BERNE (ATS). — L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et des employés, a atteint 119,6 points à fin mai (septembre 1966 : 100). Il a ainsi progressé de 1,1 % depuis le mois précédent (118,3) et de 7 % par rapport à son niveau de mai 1970 (111,8).

L'évolution de l'indice général au mois de mai s'explique dans une large mesure par la prise en considération de la hausse du niveau moyen des loyers intervenue depuis l'automne dernier. Cette hausse a atteint 4,9 %. En outre, une augmentation a été constatée dans les groupes suivants : alimentation, boissons et tabacs, transports, instruction et divertissements. En revanche, le groupe du chauffage et de l'éclairage s'est inscrit en baisse.

ICI ET LA

En ce qui concerne les denrées alimen-

taires, on constate une augmentation surtout du lait et les produits laitiers, comme d'ailleurs sur les repas pris au restaurant et les fruits. L'indice des légumes, en revanche, a été inférieur à celui du mois passé.

Dans le groupe des boissons et tabacs, des prix supérieurs ont été constatés pour le café et le thé en dépit, alors que, dans le groupe des transports, les tarifs des tramways, ainsi que les prix de l'essence, des motocyclettes et des bicyclettes ont été supérieurs à ceux enregistrés lors de la dernière enquête. L'huile de chauffage ayant accusé un nouveau fléchissement, le chiffre du groupe chauffage et éclairage a régressé.

Les indices des neuf groupes de dépenses se situent à fin mai aux niveaux suivants : alimentation 113,4, boissons et tabacs 112,4, habillement 110,0, loyer 143,2, chauffage et éclairage 139,5, aménagement et entretien du logement 107,4, transports 116,4, santé et soins personnels 116,5, instruction et divertissements 112,8.

Au seuil de l'industrialisation

Quelques enseignements peuvent être tirés sans tarder de l'événement de première grandeur que constitue le rendez-vous réussi de « Soyouz-11 » avec « Saliout ».

Le premier, c'est que l'homme est désormais capable de rejoindre à tout moment une station spatiale, fût-ce des jours, des semaines, des mois, voire des années après le placement de celle-ci sur orbite terrestre. Il est capable aussi d'en revenir à volonté, quand il lui plaît, après y avoir séjourné tout le temps nécessaire à ses observations.

La deuxième leçon à tirer de cet exploit, c'est que les engins, appareils, mécanismes et ordinateurs, si perfectionnés soient-ils, ne suffisent pas, et ne suffisent probablement jamais, à explorer l'espace et les « mondes » qui nous entourent. L'homme demeure et restera toujours l'élément déterminant de la recherche, de son succès et de l'exploitation de celui-ci.

Une autre conclusion à retenir : gardons-nous de sous-estimer, parce que nous y sommes de plus en plus habitués, les expéditions dans le cosmos. Il est bon, certes, que nous gardions la tête froide. Les jeunes, d'ailleurs, sont d'emblée mieux placés pour évaluer la prouesse : ils ont grandi avec l'astronautique ; deux hommes sur dix peuplant actuellement notre planète avaient atteint l'âge de raison en même temps qu'apparaissait le premier sputnik, le 4 octobre 1957 ; ils ont aujourd'hui 21 ans ceux qui, alors, avaient tout juste 7 ans. Le spectacle des passagers d'« Apollo » dans la Lune et des cosmonautes soviétiques dans leur station leur est plus familier qu'à leurs aînés.

La présence parmi nous d'un nombre croissant de ces jeunes « initiés » tempère notre émerveillement à nous, qui avons si longtemps vu l'espace extra-terrestre, les planètes et tous les « corps célestes » sous un aspect plus ou moins mystérieux.

Bien des idées reçues, des connaissances immuables et des croyances sont à revoir — ou à consolider. Les merveilles du cosmos vont être bientôt converties en chiffres, qui seront manipulés par des conseils d'administration, puis cotés en bourse. A peine sondée, la matière première interplanétaire va connaître l'industrialisation. Pourvu que la concurrence pour le partage des zones d'influence et des marchés se déroule pacifiquement !

R. A.

A Neuchâtel et dans la région

Conseil général: les comptes, les trams, les chaussées

L'initiative pour la protection des rives et le contre-projet

Ouverte à 20 h 15, la séance du Conseil général s'est terminée quand sonnaient les dix coups de 22 heures! Les journalistes n'en revenaient pas, eux qui se voyaient déjà encore à la tâche passés 23 heures avec un ordre du jour... prometteur. Or, le débat précédant le renvoi des comptes et de la gestion à la commission financière fut relativement court, de même que celui sur le rachat de 493 actions de 500 francs de la Compagnie des tramways de Neuchâtel, la demande de crédit de 720.000 fr. pour la réfection des rues (programme 70 et 71) ayant été acceptée sans grande discussion. Restait le point traitant de l'initiative pour la protection des rives et le contre-projet communal. Le Conseil général ayant, au terme d'un débat qui fut le plus long de la soirée, et pour cause, voté l'entrée en matière sur le contre-projet du Conseil communal, contre-projet qui demeure sur le bureau du législatif jusqu'à la présentation d'un rapport complémentaire par l'exécutif, à la prochaine séance de juillet.

NOMINATION
Le professeur André Buhler a été nommé membre de la commission scolaire en remplacement de M. Paul Tschann, démissionnaire.

GESTION ET COMPTES
M. Misteli (rad) ouvre le débat sur la gestion et les comptes 70, en sa qualité de président de la commission financière. Il s'exprime au nom de son groupe, et remercie d'ambale le Conseil communal de son travail d'une année, la tâche des communaux de droit public ne cessant de croître, à se demander où cela s'arrêtera! Au terme de cet exercice où un sentiment de soulagement qu'éprouvent les radicaux tandis que le budget laissait prévoir le pire: un déficit de 2,7 millions de francs, tandis que l'année 1970 s'est achevée par un boni de 88.191 fr., ce qui représente une amélioration de 2.784.256 francs.

Le résultat plutôt favorable, enchaîne M. Misteli, ne doit pas laisser croire que de faibles économies ont été faites pour y arriver. La ville assume largement ses responsabilités sur le plan social et de l'instruction publique, charges qui vont aller en s'accumulant! Mais, grâce à l'effort du Conseil communal et à la compréhension d'autres communes du littoral, les perspectives qui s'offrent à Neuchâtel sont aujourd'hui bien plus réjouissantes qu'hier.

M. Bl. Junier (lib), vice-président de la commission, se réjouit, au nom de son groupe, que non seulement l'exercice 70 se termine aussi bien mais que, de plus, les déficits de 66, 67, 68 aient pu être épongés, ce qui est tout à son honneur des contribuables. Quoi qu'il en soit, compte tenu des importants investissements de ces années prochaines, le dernier moment est venu, pour le chef-lieu, de travailler à une répartition des charges entre la ville et les communes de la région.

M. P. Dubois (soc) après avoir également remercié le Conseil communal et enregistré ce premier boni depuis des années avec plaisir, dit sa joie ternie par quelques constatations: le nombre des contribuables stagne, le logement n'est pas suffisant, ce qui, selon les socialistes, empêche l'augmentation de la population urbaine.

Sur un autre plan, les services sociaux et les services industriels sont les deux secteurs qui chargent le plus lourdement le budget de la ville; les travaux publics enregistrant des dépassements continus des crédits à disposition, la gestion du cimetière de Beaugard devrait être revue, car elle est trop coûteuse. En conclusion, M. Dubois annonce l'abstention de son groupe lorsqu'il s'agira du vote au terme de l'examen des comptes en deuxième lecture.

M. J. Duvalet (POP) qualifie de magicien le Conseil communal qui parvient à transformer en bénéfice le lourd déficit du budget! En revanche, il félicite les contribuables, mais tout spécialement les petits et moyens, les autres n'ayant à ses yeux aucun mérite! Quant à la sous-estimation des rentrées fiscales, elle a, dit-il, été voulue pour faire échouer à l'initiative populiste en faveur des petits et moyens contribuables. A quoi M. P. Meylan, directeur du service des finances, a répondu que le budget 70 avait été établi bien avant le dépôt de l'initiative cantonale populiste... Et M. Duvalet d'annoncer le non de son groupe, comme il le fait depuis que le POP a pris place dans cette salle!

M. P. Meylan (CC) relève d'emblée qu'à la fin de l'année dernière, il restait un déficit d'exercice précédents de 1,5 million qui devrait être amorti durant l'année en cours. La stagnation du nombre des contribuables ne laisse pas d'inquiéter le Conseil communal et une analyse des causes devra définir celles-ci mais d'ores et déjà la relance de la construction de logements et les démarches en vue d'amener de nouvelles industries font partie des préoccupations de l'exécutif.

M. Ghelfi (soc) voudrait savoir quelles seront les répercussions sur l'adaptation des salaires du personnel communal, de la hausse de l'indice du coût de la vie qui a atteint 7% au cours d'une année pour atteindre 119,6 points. En outre, il pose une petite question concernant la nouvelle signalisation lumineuse, question à laquelle M. J.-Cl. Duvalet (CC) répond brièvement: vendredi passé, alors que la mise en service de la signalisation lumineuse avait lamentablement échoué par suite de l'incapacité de l'entreprise technique bernoise de tenir les délais prescrits, les techniciens avaient demandé de leur accorder trois jours. Ce matin, les choses devraient normalement être rentrées dans l'ordre. Ce qui ne veut pas dire que la mise en service de la nouvelle centrale de commande et des feux se fera sans pépin. Ce n'est que dans quinze jours que son fonctionnement pourra être jugé.

M. Castella (soc) se pose des questions concernant la Quinzaine commerciale: l'époque choisie est-elle opportune, ne serait-ce pas mieux de la faire coïncider avec la Fête des vendanges, apporte-t-elle une augmentation réelle au chiffre d'affaires du commerce local, ne pourrait-on pas souhaiter qu'avec l'aide de la commune, la Quinzaine offre plus de manifestations de caractère culturel afin que le niveau s'élève!

M. Hirschi (POP) se livra à quelques remarques sur un ton de dépit quant à la gestion des TN, M. Vaucher (soc) a fait de l'humour en se félicitant que l'opération rachat se soit faite rapidement

pour que les Américains n'aient pas le temps de s'en occuper, mais, avec plus de sérieux, il souhaita que cette réforme puisse améliorer les horaires et les conditions de travail et de salaires du personnel. M. Siegenthaler (rad) souligna le rôle toujours plus important des transports en commun dans une ville bientôt asphyxiée par les véhicules, enfin M. J.-Cl. Duvalet (CC) directeur du service du tourisme et du trafic, a précisé que la ville, dans la nouvelle société anonyme à former, va chercher à promouvoir une politique de salaire du personnel comparable à celle que pratiquent d'autres entreprises similaires. Il faudra en outre rendre toujours plus attractifs les transports en commun, par une modernisation et une extension.

M. Köhli (soc) serait enchanté que les autobus des TN cèdent leur place aux trolleybus, au nom de la lutte contre la pollution de l'air.

Le rachat est ensuite voté par 37 voix sans opposition.

LA RÉFECTION DES CHAUSSÉES
A propos du crédit de 720.000 fr. nécessaire pour la réfection de chaussées en ville, un bref débat a permis à MM. Houriet (soc), Habegger (rad) et Wildhaber (rad) de poser quelques questions et à Mme Fr. Attinger (lib) de relever avec pertinence qu'il faudrait mieux avoir en cours peu de chantiers mais qui progressent normalement. M. Wildhaber demandant que les voitures parquées à la rue Lallemand soient avec le moteur tourné contre les immeubles pour éviter la pollution des logements, au moment du départ. M. Vaucher (soc) souhaite une meilleure protection des piétons lorsque des chantiers les obligent à emprunter la chaussée. Et M. Rémy Allemann (CC) chef des travaux publics, de répondre aux interpellateurs, ce qui nous permet d'apprendre que la création d'un bureau communal de planification et de coordination des travaux avait été décidée.

ZONAGE DE SECTEURS
L'adaptation du zonage des secteurs Es Rouillères, Sous-Monthaux, à la Coudre, et Champ-Bougin a été acceptée après que M. Jaquet (rad.) eût souhaité que Neuchâtel protège autant que possible ses zones vertes.

Il est 21 h 45 lorsque l'assemblée en arrive au dernier point de son ordre du jour: l'initiative pour la protection des rives et le contre-projet du Conseil communal.

M. de Montmolin (lib) s'exprime au nom de son groupe, estime qu'il convient d'opposer un refus à la lettre des auteurs de l'initiative, lettre que nous avons publiée. S'exprimant en son nom personnel, M. de Montmolin aurait désiré que dans le titre du contre-projet il soit question du tracé de la route nationale 5 et que dans le corps des propositions communales cette mention y figure aussi, quitte à demander aux auteurs de l'initiative d'en faire autant, puisqu'ils lancent un appel à la clarté!

M. Ghelfi (soc) après avoir rappelé que le Conseil général n'a pas choisi les armes du duel, stit clairement le problème: puis-je qu'une initiative ou un contre-projet ne peuvent avoir pour objet le tracé d'une route nationale, sur lequel seule la Confédération est habilitée à statuer, il faut bien que ce problème technique soit abordé par le détour de l'urbanisme. C'est la raison pour laquelle les «5000» parlent de la protection des rives, tandis que la commune suggère une protection plus vaste de la ville et de ses habitants, au nom de la sauvegarde de l'environnement que souhaitent près d'un million et demi de citoyens suisses!

M. Ch. Perrin (rad.) souligne que l'évolution du trafic motorisé, la plus grande importance donnée à la N5 par suite de son reclassement en 2me catégorie, ten-

dent à donner raison à ceux qui ont opté pour le tracé sud qui évite le centre.

M. Guillod (pop) relève que le contre-projet répond mieux à l'attente de la population, qui attache de l'importance à la protection de l'environnement.

M. Allemann (CC) dit également que tout le problème s'inscrit dans un cadre plus vaste celui de l'environnement de l'homme dans une cité. Il s'agit d'un problème technique qui comporte certaines décisions. Et le tracé de la N5 est intimement lié à ce problème de protection.

L'assemblée ayant accepté l'entrée en matière sur le contre-projet communal, ce dernier demeure sur le bureau du Conseil général jusqu'à la séance de juillet, à laquelle le Conseil communal présentera un rapport d'information complémentaire sur toute la question.

Piéton blessé
M. G. M., de Neuchâtel, montait hier la ruelle Vaucher au volant d'une automobile. A l'intersection avec la rue du Vieux-Châtel, il ne put éviter M. Eric Fischer, de Marin, qui traversait la chaussée d'est en ouest. Blessé à une épaule, M. Fischer a subi un examen de contrôle à l'hôpital.

Ce soir concert de la «Baguette»
● CE soir à 20 h 15, la «Baguette» donnera un concert dans le quartier de l'Écluse.

Collision dans les gorges du Seyon
● AU volant d'une voiture bernoise, M. E. A., de Broug, descendait les gorges du Seyon, hier à 16 h 45. A la sortie d'un virage, son véhicule emboutit l'arrière d'une voiture hollandaise dont le conducteur, M. L. R., venait de freiner en raison du danger provoqué par un camion conduit par M. M. S., habitant Clairmont-sur-Morges (VD), qui était en train de dépasser un train routier et survenait en sens inverse. Pas de blessé.

Concert de l'«Avenir»
La société de musique «L'Avenir», de Serrières donnera une soirée au quartier des Charmettes aujourd'hui mardi, dès 20 heures.

PESEUX
Il perd la maîtrise de son cyclomoteur: blessé au visage

M. Pierre Fahry, âgé de 41 ans et domicilié à Corcelles, circulait hier à 18 heures, Grand-Rue, à Pesieux, lorsque, arrivé à la hauteur du No 1 (à l'intersection avec la rue Ernest-Roule), il perdit la maîtrise de sa machine et fit une chute en heurtant un automobile en stationnement. Souffrant de plusieurs blessures au visage et aux mains, il a été transporté à l'Hôpital Poutalès.

Informations horlogères
L'industrie horlogère allemande en 1970

L'industrie horlogère allemande a réalisé en 1970 un chiffre d'affaires d'un milliard cent millions de marks, soit un accroissement de 9% comparativement à 1969. Sa production totale a été de 48 millions de pièces, dont près de 40 millions concernent la grosse horlogerie et 8 millions les montres. La République fédérale est le premier pays exportateur de grosse horlogerie du monde.

Les exportations horlogères allemandes se sont élevées l'an dernier à 492 millions de marks (augmentation de 5% par rapport à 1969...). Ses clients les plus importants sont de nouveaux Etats-Unis (12,9%), les Pays-Bas (10,2%), la Suisse (9,6%) et la France (8,9%). La dévaluation du franc français, puis la réévaluation du mark et l'accroissement des frais de production ont eu des conséquences défavorables, surtout dans le secteur des montres de petit calibre. Ce secteur rencontre des difficultés de ce fait et ses exportations ont continué à régresser durant les premiers mois de 1971 alors que les ventes à l'étranger de la grosse horlogerie augmentaient légèrement.

COMMUNIQUÉ
En faveur du Mozambique

Les paroisses réformées de Neuchâtel et de Serrières organisent le mercredi 9 juin, à la Rotonde, une journée en faveur d'une école d'infirmières et d'infirmiers africains au Mozambique. Le matin et tout l'après-midi, chacun pourra venir prendre un café, acheter pizza, ramequins, pâtisseries, etc. Lunch à midi et le soir fondue, croûtes aux champignons et assiettes froides. La possibilité sera offerte à tous ceux qui le désirent de contribuer par un don à l'entretien de cette école, utile centre de formation dans le tiers monde. D'ans le même but, des serviettes de papier multicolores seront vendues dans les rues de la ville et de Serrières.

D'autres informations neuchâteloises en page Val-de-Travers et en page 15

REMERCIEMENTS
Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de
Monsieur le Colonel-Divisionnaire Marcel MONTFORT

très touchée de toutes les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée, soit par leur présence, leurs messages ou envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Lausanne, Genève et Neuchâtel, juin 1971.

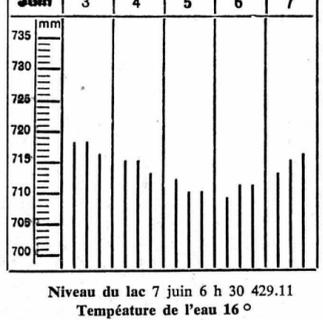
A la recherche d'une musique culturelle: le «Pax Quartett»

Il s'agit d'une «Pax Quartett», Parisiens âgés de 21 à 35 ans. Pour la deuxième fois de leur carrière commune qui a commencé il y a un peu plus d'une année, ils se sont arrêtés hier soir au Temple du bas, devant un public enthousiaste. Yvon Gardette, l'organiste et Eric Pohl, le chanteur sont deux rescapés de feu «Les Compagnons du Jourdain»; ils se sont alliés cette fois à Jean-François Michel et Christian Denner, guitaristes. Leur musique a été présentée hier, par le pasteur Jacques Nicole qui leur sert d'imprésario. Il a présenté brièvement la démarche de ces jeunes musiciens: se consacrer à la recherche d'une musique liturgique et culturelle qui tient compte de la sensibilité musicale moderne... avec tous les écueils que cela comporte. Si le groupe travaille avec netteté et cohésion, présente une exécution sans bavure, si les sources d'inspiration de son répertoire sont variées du gospel-song au folk-pop en donnant la plus grande part à des créations originales, on regrette cependant que ce groupe ne s'impose pas plus stylistiquement.

Mais leur désir de faire participer le public à l'office est intéressant, même s'il est quelque peu démagogique. De plus, une concession faite au «monde moderne», la sonorisation, plutôt que de favoriser le contact interposant un écran entre le public et les musiciens. Elle brouillait notamment le texte qui par instant devenait inaudible.

Pourtant on ne peut que souhaiter à ces sympathiques musiciens, qui ont le sens de la communication, de poursuivre leur recherche afin de se trouver un véritable style. (ALG)

Observations météorologiques
Observatoire de Neuchâtel 7 juin.



Prévisions météorologiques. — Ouest et nord-ouest de la Suisse, Valais, sud des Alpes et Engadine: le temps sera en partie ensoleillé avec une nébulosité changeante, par moments et régionalement encore abondante. La température en plaine sera comprise en fin de nuit entre 10 et 15 degrés, l'après-midi entre 18 et 23 degrés.

Centre et est de la Suisse, nord et centre des Grisons: la pluie cessera progressivement dans l'est et les Grisons, mais le temps restera le plus souvent très nuageux avec de brèves intervalles ensoleillés. La température en plaine sera comprise: tôt le matin entre 10 et 15 degrés, l'après-midi, entre 15 et 20 degrés. En montagne, le vent sera faible du secteur nord et la limite de zéro degré avoisinera 2800 m.

Temps probable pour mercredi et jeudi: toute la Suisse: mercredi nébulosité variable. Jeudi, surtout au sud des Alpes, très nuageux avec averses ou orages locaux. Température sans grand changement.

Avis mortuaires

Monsieur et Madame Carl Schwager-Wirth, à Thalwil;
Madame Juliette Wirth-Cochard, à Yverdon;
Monsieur et Madame Alan Johnson-Schwager, à Toronto;
Monsieur Jean-François Wirth, à Yverdon;
Madame James Ducommun-Soguel, à Neuchâtel, ses petits-enfants et arrière-petite-fille;
Madame John Ducommun-Soguel, à Mulhouse;
Madame Bertha Chiogna-Wirth, à Zurich, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Frédéric WIRTH
née Jeanne DUCOMMUN

leur bien-aimée maman, grand-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 88me année.

8800 Thalwil, le 6 juin 1971.
(Dorfstrasse 16)

Je t'ai glorifié sur la terre; j'ai accompli l'ouvrage que Tu m'avais donné à faire. Jean 17: 4.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 10 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Église de la Maladière CCP 20 - 2672.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Union féminine suisse des arts et métiers, section de Neuchâtel, a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Jeanne WIRTH
membre fondateur, et qui, durant 30 ans, a assumé les finances de la société.

Avis mortuaires
La direction et le personnel de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A., ont le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Maxime BARON
Neuchâtel, le 7 juin 1971.

Monsieur et Madame James Vautravers, leurs enfants et petits-enfants, à Concise, Bienne et Yverdon;
Monsieur et Madame André Vautravers et leurs enfants, à Neuchâtel et Steinhilber;
Monsieur et Madame Jules Chouet, leurs enfants et petits-enfants à Saint-Aubin, Onnens et Bernex;
Monsieur et Madame René Vautravers, leurs enfants et petits-enfants, à Yverdon, la Chaux-de-Fonds, Vallorbe et en France;
Monsieur et Madame Firmin Vauthier, leurs enfants et petits-enfants, à Fontaine-melon, Pesieux, Hauterive et Montréal;
Monsieur et Madame Lucien Vautravers, leurs enfants et petit-enfant, à Cressier et à Saint-Blaise,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Ernest VAUTRAVERS
née Rose DUVANEL

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, dans sa 89me année.

2000 Neuchâtel, le 5 juin 1971.
(Chemin du Sordet 12)

L'Éternel gardera ton départ et ton arrivée, dès maintenant et à jamais.

Ps. 121 : 8

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 8 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Paul Ernst, à Bâle; Monsieur Luc de Meuron, à Neuchâtel, et ses enfants;
Monsieur et Madame Olivier Mougin-de Meuron et leurs enfants Patrick, Cyril et Odile;

Monsieur et Madame Joaquin Gonçalves-de Meuron et leur fils Luis, au Portugal;
Mademoiselle Marie-France de Meuron, à Genève;

Monsieur Alain de Meuron, à Neuchâtel; Madame Nelly Burnier, à Genève; Monsieur et Madame Edouard Borel, à Bienne;

Monsieur et Madame Edgar Sauterin, à Reconvilier;
Monsieur et Madame André Stauffer, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le douloureux devoir d'annoncer le départ de

Madame Roger BOLLE
née Clara BOREL

leur très chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur affection dans sa 85me année, après une longue maladie, patiemment supportée.

2000 Neuchâtel, le 7 juin 1971.
(Marie-de-Nemours 5)

L'Éternel gardera ton départ et ton arrivée, dès maintenant et à jamais.

Ps. 121 : 8

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 9 juin.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: clinique Préfargier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de crémation de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre

Madame Roger BOLLE
née Clara BOREL

Le Seigneur a entendu ma prière. Les enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
veuve Charles DUBOIS
née Marie-Amélie WEISSMULLER

enlevée à leur tendre affection, le 7 juin 1971, dans sa 88me année.

Le Locle, le 7 juin 1971.

Si la séparation de la mort afflige, la promesse de la résurrection à venir nous rend à la paix du Christ.

Le culte et l'incinération auront lieu, mercredi 9 juin, à 15 heures, dans la plus stricte intimité, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de la Chaux-de-Fonds.

Prière instante de ne pas faire de visites. Selon le désir de la défunte le deuil ne sera pas porté

En place de fleurs, veuillez penser à l'hôpital du Locle et aux sœurs visitantes
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Association des vétérans musiciens neuchâtelois, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Aurèle BRAGHINI
Noiraque, membre fidèle du groupement. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Société de musique L'«Ouvrière» de Chézard-Saint-Martin, a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Emile JEANNERAT
père de Monsieur Jean-Paul Jeannerat, membre actif, et de Messieurs Emile et Bernard Jeannerat, membres honoraires de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Sécurité totale par la
NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

DEMAIN A LA ROTONDE
REPAS ET OFFRANDE
POUR LES MISSIONS

Gain accessoire intéressant
est offert à personne habitant à Cortaillod ou dans les environs immédiats. Nous cherchons, pour tout de suite, une(e)

PORTEUR(SE)
DE JOURNAUX
disposant éventuellement d'un aide pour la distribution de notre journal. Horaire de 5 h 30 à 7 heures environ. Frais de déplacement éventuels.

Pour tous renseignements, s'adresser à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, service de distribution, 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel, tél. 25 65 01.

CABARET-DANCING
LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL

Les commerçants membres sont priés de venir déposer les urnes avec les coupons des billets de loterie au bureau de réception de la Feuille d'avis, jusqu'au jeudi 10 juin, à 12 heures. Prière d'indiquer la raison sociale sur les urnes. Merci.

Le comité.

Dernière minute
SUISSE
ENLEVE EN BOLIVIE

LA PAZ (Bolivie (AP)). — M. Alfredo Jusser, un Suisse vivant depuis 36 ans en Bolivie, a été enlevé hier soir par trois hommes armés et portant des gacoules.

M. Jusser est directeur général d'une fonderie de La Paz. Il est marié à une Bolivienne et il a trois enfants.

Des témoins ont déclaré que le Suisse avait été enlevé dans sa voiture, devant chez lui, dans le quartier résidentiel d'Obrasjes. M. Jusser était descendu de sa voiture pour ouvrir la porte du garage quand les trois hommes arrivèrent et le forcèrent à remonter dans sa voiture qui partit à toute vitesse.

La famille de M. Jusser a averti la police et l'ambassade de Suisse.

Immédiatement les autorités ont fait dresser des barrages le long des grandes artères de la capitale.

Naissances

Suzanne, Frédéric et Noémie LAUPER-BURLA, ont la joie d'annoncer la naissance de

Philippe - David
le 6 juin 1971

Maternité des Cadolles Pacotte 18
Auvornier

Chantal a le grand plaisir d'annoncer la naissance de son petit frère

Philippe
le 6 juin 1971

Monsieur et Madame Francis MARTIN
Maternité Poutalès Carrels 16

Michel et Eliane STAUFFER-EGGER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Christophe
7 juin 1971

Maternité Poutalès Mouson 3
Marin

Daniela est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Nathalie
7 juin 1971

Monsieur et Madame Georges ANNEN
Maternité Poutalès Neuchâtel
Croix-d'Or Hauterive

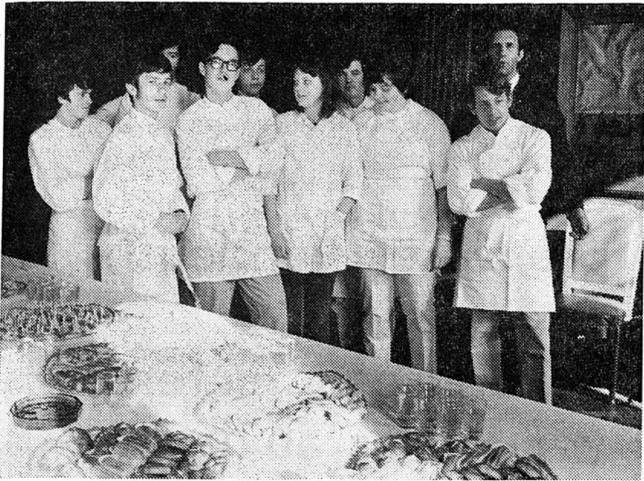
Christiane et Frédy PETER-BRANDT ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Yanick
6 juin 1971

Maternité Poutalès Neuchâtel

A Neuchâtel et dans la région

Les patrons confiseurs-pâtisseries-glaciers suisses tiennent leur assemblée générale à Neuchâtel



Les apprentis de deuxième et troisième années, créateurs des « amuse-gueule » servis avec le vin d'honneur, sont félicités par M. Henri Perriraz, de Neuchâtel, responsable de leur formation professionnelle.

Tout au long de l'année, ils vivent dans le merveilleux domaine de la douceur. Tout au long de la journée, ils préparent des fondants, des pâtes, des tartes, des pâtisseries, des biscuits, des glaces. Quel beau métier que celui de confiseur-pâtisseries-glacier ! L'Union suisse compte dix-huit sections réunissant 677 membres actifs. La section de Neuchâtel, présidée par M. Paul Hess, a un effectif de trente-quatre membres, dont vingt-deux actifs. Ce sont eux qui ont été chargés de l'organisation de la 83^{me} assemblée générale qui s'est déroulée hier au restaurant du Faubourg. L'ordre du jour ne comprenait pas d'importants problèmes à résoudre : lecture de rapports, réadaptation de certaines prestations sociales, hommage aux vétérans. Pendant que les confiseurs siégeaient,

les dames se sont rendues dans les Montagnes en autocar. Elles ont notamment visité l'exposition de montres du château des Monts, qui fut une découverte pour la majorité d'entre elles.

En fin d'après-midi, un vin d'honneur a été offert à l'hôtel de ville. M. Jean-Claude Duval, président du Conseil communal, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Le vin était accompagné de très nombreux plateaux garnis de mille et un « amuse-gueule » aussi délicieux les uns que les autres. La relève chez les confiseurs-pâtisseries-glaciers est assurée, en qualité tout au moins, puisque ces excellentes choses avaient été préparées par les dix jeunes gens et deux jeunes filles actuellement en apprentissage dans notre canton.

Le château de Boudry a servi de cadre au repas du soir, excellemment servi, ainsi qu'à la joyeuse soirée qui suivit. M. Jacques Béguin, président du Conseil d'Etat, a apporté le salut du gouvernement.

La journée d'aujourd'hui est réservée à la détente, avec une excursion surprise et un repas gastronomique à l'hôtel des Communes aux Geneveys-sur-Coffrane.

UN MÉTIER TRÈS VARIÉ

Les confiseurs-pâtisseries-glaciers sont des artisans dont on ne saurait se passer. Non seulement à cause du charmant péché qu'est la gourmandise, mais parce qu'ils rendent d'inestimables services à la ménagère. Ils préparent en effet le début et la fin de tout bon repas. C'est pourquoi leur travail est si varié, exigeant la préparation des salés pour l'apéritif, des pâtes ou ramequins pour l'entrée, des pâtisseries, tourtes ou glaces pour le dessert. Sans compter les multiples spécialités, la confection des pralinés, pièces sèches, bonbons, etc.

La relève, si elle est de qualité pour Neuchâtel, ne l'est malheureusement pas en quantité. C'est avec plaisir que l'on note maintenant la présence de jeunes filles dans les rangs des apprentis et elles excellent dans tous les travaux. Ce métier exige naturellement beaucoup de qualités, une grande minutie pour la composition des recettes, du goût, des connaissances dans le domaine de l'hygiène, du commerce, de la comptabilité, mais aussi des dons artistiques, indispensables pour la décoration de la marchandise.

Le confiseur-pâtisseries-glacier n'utilise que des produits de qualité et naturels : beurre, œufs, sucre, crème, amandes, chocolat, lait, etc. pour la confiserie, fruits frais, lait et crème pour les glaces. La formation des apprentis dure trois ans. Une fois ouvrier, il devra exercer son métier pendant six ans avant d'acquiescer la maîtrise professionnelle.

A tous les patrons confiseurs-pâtisseries-glaciers, nous souhaitons une splendide journée dans la région. Une journée aussi douce et délicate que les produits qu'ils nous offrent dans leurs magasins.

RWS

SAINT-BLAISE

Un voilier chaviré

À 14 heures, samedi, la Société de sauvetage du Bas-Lac a été alarmée par plusieurs témoins d'un naufrage. Un dériveur léger, occupé par un jeune homme, M. Hans-Peter Stucki, de Saint-Blaise, s'était retourné, dans un coup de vent, à environ un demi-kilomètre au large de Rouges-Terres. Le navigateur... qui avait oublié d'abaisser la drisse de son voilier a été conduit avec son bateau au port de Saint-Blaise par le canot de sauvetage « Arens ».

VAUMARCUS

Nouveau conseiller général

À la suite du départ de la localité de M. Maurice Huguenin, M. Claude Schilli, présenté par le comité d'Entente communale, a été élu conseiller général.

BOUDRY

Nouveau conseiller général

À la suite de la nomination de M. J.-M. Buschini au Conseil communal, M. Louis Schwaab, troisième suppléant de la liste libérale, a été proclamé élu conseiller général.

CARAVANE « MITRAILLÉE » À LA NEUVEVILLE!

La nuit, l'inquiétude s'empare des campeurs de la plage...

Qui donc s'acharne à tirer sur les campeurs (la plupart étrangers) qui ont dressé leur tente ou installé leur caravane au camping de la plage, à la Neuveville ? C'est le thème d'une rocambolesque affaire qui anime depuis peu les discussions des gérants du camping et de la plage. On parle en effet de coups de feu tirés contre une caravane, de tirs de fusil d'assaut, etc... Quand ? Selon la police bernoise, dimanche après-midi, entre 13 h et 13 heures 30. C'est le propriétaire d'une caravane, immatriculée 629 KG 68 (Haut-Rhin) qui, dimanche matin, s'aperçut que deux balles avaient été tirées contre son véhicule. Aussitôt, il alerta la gendarmerie qui ouvrit une enquête.

Enquête difficile à conduire, car plusieurs témoignages paraissent discordants. Tentons d'y voir clair. M. et Mme Théo Honsberger, gérants, expliquent : — ... Peu après le déjeuner, vers 13 heures, nous avons entendu des détonations. Deux, coup sur coup, presque comme une rafale. Quand ? Mais vendredi, bien sûr, d'ailleurs interrogez mon mari.

Il enchaîne : — ... C'est juste, et nous sommes sortis de la plage pour observer un dégagement de fumée à la carrière, dans les coteaux du village.

— J'ai pensé que deux personnes s'y étaient donné la mort, renchérit un troisième témoin, M. Burkhalter.

Un campeur français confirme : vendredi entre 13 et 13 h 15, il avait entendu un bruit inquiétant.

PISTOLET-MITRAILLER ? Le terrain de la plage abrite une vingtaine de campeurs. A l'abri d'un terre-plein, une caravane à quatre places ; sur son flanc, deux impacts : — Probablement, des balles de fusil d'assaut. L'une d'elles a pénétré dans la caravane, l'autre a fait ricochet. Les gendarmes n'ont cependant rien trouvé.

Au fusil d'assaut ? Un ancien officier de l'armée hollandaise n'y croit pas : « Cela ne pouvait pas être un fusil ou une carabine, mais plutôt un pistolet ou un pistolet-mitrailleur. J'ai entendu trois coups de feu, vendredi. Entre 14 et 15 heures. Et d'après l'angle de la balle, le tir pouvait provenir des voies ferrées ! »

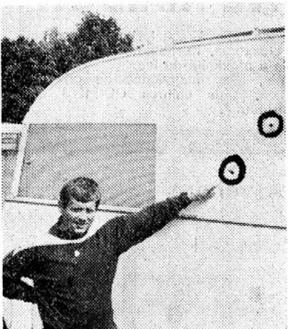
D'autres caravanes ont-elles été atteintes ? Gérant depuis trois semaines, M. Honsberger répond par la négative. Des blessés ? — Non, heureusement, précise-t-il, car M. Willy Brender, le propriétaire, était arrivé dimanche, vers 11 heures, pour raccompagner un ami en Alsace. Ma femme est restée au terrain jusqu'à 16 h 30, alors...

UN PRÉCÉDENT ? M. Brender était-il visé ? Non, car il y a 10 ans qu'il campe sur ce terrain et n'a jamais eu d'ennuis ; il laisse sa caravane souvent fermée et ne revient qu'aux beaux jours. En veut-on alors aux propriétaires du camp ? La question est délicate. Pourtant, au début de l'hiver dernier, l'ancienne gardienne du camp, Mme R. Staub, habitant au premier étage du bâtiment du stand, à côté du terrain de football, faillit voir la fenêtre de sa cuisine voler en éclats ! Sans doute à l'aide d'une carabine à air comprimé, un mauvais farceur avait-il tiré un plomb contre la fenêtre. Heureusement, il s'agissait d'une double vitre et le plomb ne perça que la première, l'autre restant intacte. Aujourd'hui, cette fenêtre qui éclaire la cuisine n'a toujours pas été remplacée.

S'agissait-il de l'œuvre d'un criminel évadé, d'un habitant qui se préparait pour le Tir fédéral en campagne ou d'un enfant jouant avec la carabine du père ? L'enquête l'établira. Néanmoins, l'arme semble être une carabine à lunette ou à tuer les rats d'un diamètre de 6 mm ; sa précision est d'environ 50 à 60 mètres.

Et on pense au drame que la balle aurait pu causer si la famille Brender s'était trouvée à bord de la caravane lors du tir (ou de la rafale ?). Les gérants (comme les campeurs) souhaitent que les investigations de la police aboutissent rapidement. Ils sont inquiets et on les comprend.

J.-P. A.

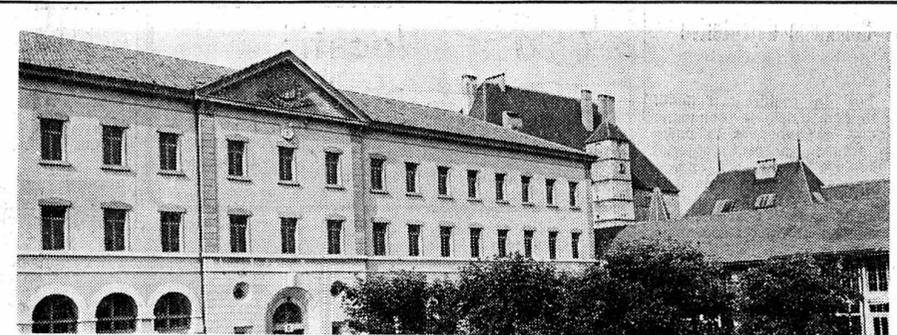


Du doigt, M. Honsberger, gérant, indique les impacts des deux (?) balles.

(Avipress - J.-P. Baillod.)

Après un important cambriolage à l'hôtel du Raisin, un vol de 2000 fr. (dans la nuit de lundi à mardi) à l'innovation, un second de 18.000 fr. au Grand garage de la Neuveville et d'autres forfaits commis chez des habitants d'origine étrangère, d'aucuns se demandent si un mauvais sort n'a pas été jeté sur la bourgade.

Et on pense au drame que la balle aurait pu causer si la famille Brender s'était trouvée à bord de la caravane lors du tir (ou de la rafale ?). Les gérants (comme les campeurs) souhaitent que les investigations de la police aboutissent rapidement. Ils sont inquiets et on les comprend.



Le centenaire de l'arsenal cantonal de Colombier : une triple signification

L'arsenal cantonal de Colombier a cent ans et cet anniversaire sera célébré par une série de manifestations qui se dérouleront du 12 au 20 juin. Hier, le chef du département militaire, M. François Jeanneret, l'intendant de l'arsenal et de la place d'armes, M. Fritz Grether, et ses proches collaborateurs, avaient réuni la presse pour lui parler de cet anniversaire et du sens qu'il convenait de lui donner.

Simple et digne, telle est l'étiquette que l'Etat, propriétaire non seulement de l'arsenal mais également du magnifi-

que château voisin, l'un des plus beaux du pays, a donnée à ce centenaire. En effet, une brève cérémonie officielle, samedi matin dans la cour de l'arsenal, avec un discours de M. Jeanneret et Grether, un vin d'honneur dans la cour d'honneur du château et servi par la Chanson neuchâteloise, la visite des installations par le public afin qu'il sache ce qui se fait à l'arsenal, et pour lequel sera organisée une exposition de matériel militaire qui promet d'être intéressante, et enfin l'édition d'une plaquette historique illustrée, due au professeur Eddy Bauer. « Cent ans de vie militaire à Colombier ».

Le Conseil d'Etat, en organisant les manifestations de ce centenaire s'est tout attaché à lui donner une triple signification. Tout d'abord historique : faire le point, c'est le rôle de la plaquette. Puis un acte de fédéralisme : rappeler que l'arsenal cantonal est ce qu'il est, dans le contexte du pays neuchâtelois, grâce au fait surtout qu'il a de tout temps été géré par des gens du terroir. Si tel n'avait pas été le cas, l'esprit serait aujourd'hui différent ! Enfin, l'Etat y voit un acte civique : il veut la peine que la population comprenne mieux le rôle et la fonction économique de l'arsenal, et c'est la raison pour laquelle les portes sont ouvertes au public, du 13 au 20 juin, des visites de groupes pouvant être organisées.

Humble et discret, l'arsenal — entreprise cantonale parfaitement intégrée à

la communauté neuchâteloise, qui vit à l'ombre de la place d'armes, de la caserne et du château et qui possède avec les autorités fédérales son propre contrat — joue dans le canton, nous l'avons dit, un rôle économique non négligeable, puisqu'il donne du travail à des artisans — tailleurs, selliers — répartis dans les six districts, une partie de son activité revêtant un caractère social évident. En effet, il procure un certain revenu à des femmes seules, notamment, et a permis à quelques artisans d'éviter un difficile recyclage, au moment où leur activité périclitait.

Comme toute entreprise, l'arsenal connaît des problèmes de personnel mais plus encore d'espace. Il aurait besoin de locaux plus vastes pour stocker, dans des conditions normales, le volumineux matériel destiné aux troupes de transmissions, appareils de radio et de téléphone. Cet agrandissement est à l'étude. Il est aussi question qu'une caserne fédérale vienne s'installer à Planeyse. Une reconversion du château devrait alors être envisagée.

Si cet anniversaire se veut, comme les bâtiments auxquels il a trait, humble et discret, en revanche, on peut d'ores et déjà dire qu'une brillante assistance y prendra part : deux conseillers d'Etat, trente-six députés dont le président du Grand conseil, M. Mäuler, vingt-sept conseillers généraux de Colombier, des représentants des autorités militaires fédérales, des chefs de section, des sociétés militaires, en tout trois cent cinquante personnes.

G. Mt



Des armes de tireurs d'élite à entretenir. (Avipress - J.-P. Baillod.)

Les biosthéticiens suisses ont participé à un intéressant congrès tenu à Chaumont

La biosthétique est une science nouvelle et très intéressante puisqu'elle traite des soins de la peau, du cuir chevelu et de la chevelure. Tant pour la femme, pour l'homme que pour l'adolescent ou l'enfant, il n'est point de belle peau ou de beaux cheveux s'ils ne sont pas sains. Le biosthéticien est, au départ, un coiffeur qui consent à faire des études approfondies afin de déceler les disgrâces, de les soigner, de les guérir, puis d'entretenir santé et beauté. Il y a de soi que les soins sont toujours individualisés puisque personne ne possède la même peau ou la même chevelure.

Quelque deux cents biosthéticiens se sont réunis dimanche et lundi au Grand-Hôtel de Chaumont pour assister au neuvième Congrès national et international de la Société française de biosthétique, section suisse. Des représentants de France, d'Italie, d'Allemagne et d'Autriche avaient fait le déplacement, le programme mis sur pied par la section de la ville étant aussi copieux qu'alléchant pour des personnes qui tiennent à se perfectionner.

Les sujets étaient ardues pour un non-spécialiste, mais les biosthéticiens ont suivi avec un intérêt jamais en défaut toutes les conférences, données par des personnalités mondialement connues. Relevons notamment l'exposé de M. Ralph Bircher, de Zurich, sur la nutrition moderne, ceux de Mlle Françoise Destailleur, de Paris : « Conséquence de la pollution de l'air sur l'épiderme » et « Evolution future des traite-

ments en cosmétologie », la communication sur la corrélation de la peau avec l'organisme à travers les Z.A.P., par M. Gautrelet, de Paris, celle de S. Armon Bonnetfond, neurochirurgien, de Marseille, sur le système sympathique. M. Frank Sagara, de Winterthur, parla du biorythme sur l'état de l'épiderme et du biorythme incorporé dans l'épiderme et du biorythme.

M. Marcel Contier, président fondateur de la Société française de biosthétique a mené les débats. Il a fait un exposé sur

l'hygiène moderne en fonction de la peau et du cuir chevelu et a commenté des films. Un repas aux chandelles, dimanche soir à Chaumont, a coupé ces deux jours d'études d'une manière très heureuse.

M. Charles Zwitneg, de Neuchâtel, président de la section romande des biosthéticiens, a clôturé le Congrès en remerciant tous ceux qui ont œuvré et y ont participé. Cette rencontre a été un succès complet dans tous les domaines.

RWS



De nombreux congressistes venaient de Suisse allemande, d'Allemagne ou d'Autriche. La traduction simultanée a permis à chacun de suivre sans peine tous les débats. (Avipress - J.-P. Baillod.)

Journée du lac : quelques résultats

VOICI, en complément du bref compte-rendu de la Journée du lac, publié hier, quelques résultats : — Canots de sauvetage : 1. Société de sauvetage et de vigilance nautique de Neuchâtel ; 2. Société de sauvetage du bas-lac (Saint-Blaise). La SSVNN gagne ainsi pour la seconde fois le challenge de la Quinzaine commerciale qui sera remporté définitivement par celui qui l'emportera trois fois en 5 ans. — Mini-régate des Optimistes (port du Nid-du-Crô) : 1. Jean-Georges de Bosset (7 ans) N. Musy (10), Ch. Desaulles (11), P.-A. Musy (9), G. de Montmollin (13), A. Lehmann (12), J.-H. Stich (13).

Les autres épreuves qui auraient dû se disputer dans le cadre de cette Journée du lac ont été supprimées en raison du mauvais temps. Les concours de pêche à la traine aura lieu dimanche prochain.



Les écoliers de Neuchâtel au jardin de circulation

DEPUIS jeudi, un circuit pour l'enseignement des règles de la circulation est installé pour une quinzaine de jours sous le hangar du Cercle de la voile de Neuchâtel. Trente-cinq classes de quatrième et cinquième années des sept écoles de la ville y passeront un moment. Accueillis par le caporal Christianat et deux assistantes de police, garçons et filles endossent tout d'abord un numéro en entrant dans l'enceinte. On peut ainsi contrôler leurs évolutions et noter leurs fautes sur le terrain !

Par groupes de huit, ils enfourchent un vélo ou s'installent dans une voiture à pédales et se lancent sur la piste. Mais attention aux signaux, pré-sélections, feux lumineux ! Des yeux vigilants notent les erreurs commises, mais on ne pense pas que les contraventions pleuvent ! Les meilleurs élèves reçoivent pour leur part une médaille aux couleurs du canton.

Parmi les enthousiastes qui se lancent ainsi dans le tourbillon de la circulation, quelques-uns sont encore visiblement un peu gauches à maintenir leur équilibre. Ils manquent encore d'expérience ! D'autres, en revanche, sont déjà des habitués. Ils possèdent d'ailleurs sûrement déjà une bicyclette à la maison ou se sont hasardés peut-être déjà dans les rues de leur quartier.

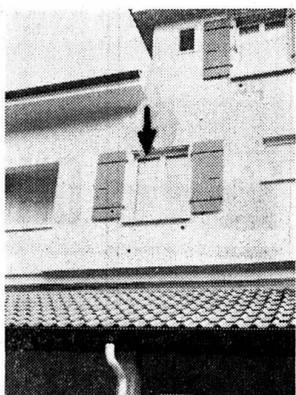
Devant le grand panneau où figurent tous les signaux utilisés sur les routes, le caporal Christianat questionne. Les mains se lèvent mais les réponses sont souvent confuses. Il y a un peu

d'intimidation devant l'uniforme ! Pourtant, tout sera bientôt clair dans les jeunes cerveaux des élèves de la classe de Serrières à l'œuvre hier matin ! Ils avaient tous l'air absorbés par l'exercice, comme des passionnés du volant, déjà !

Le jardin de la circulation est mis à disposition des communes par le Touring-Club suisse. Le programme d'enseignement est établi en synchronisation avec les polices locales du canton. Si des rudiments de circulation sont déjà enseignés à Neuchâtel en classe maternelle, l'expérience d'une dizaine d'années, a précisé hier M. Evard, directeur des écoles primaires de la ville, a montré que le début de la quatrième année de scolarité constitue un âge limite pour le travail sur le terrain. Au-dessous en effet, l'idée de jouet domine l'enfant qui monte à bicyclette pour lui faire oublier toute règle ! Il est encore à l'âge de la liberté !

L'action éducative de l'école ne se limite d'ailleurs pas au jardin de circulation. Outre la formation spéciale des patrouilles scolaires dans les quatrième et cinquième années, des cours et conférences sont organisés dans les classes supérieures selon des méthodes évolutives qui s'efforcent d'inculquer de façon vivante et renouvelée les règles de la circulation qui ne semblent pas vouloir se simplifier d'ailleurs avec la complexité croissante des problèmes de circulation !

J.-P. G.



La flèche indique le carreau de la fenêtre, brisé par le tir d'un plomb ; visait-on, un jour, l'ancienne gardienne ?

AVIS OFFICIELS



Commune d'Hauterive

Dans le but de renforcer l'effectif du personnel communal, la commune d'Hauterive met au concours le poste d'adjoint au préposé du centre sportif. Ce nouvel employé serait aussi chargé de l'entretien des terrains communaux et places publiques.

Le postulant devra, si possible, être en possession d'un brevet de sauvetage ou être bon nageur.

Echelle de traitement de l'administration cantonale et statut du personnel également.

Les postulations doivent être adressées au Conseil communal jusqu'au 30 juin 1971.

Hauterive, le 3 juin 1971
Conseil communal

**TRIBUNAL DE POLICE
DU DISTRICT DE BOUDRY
EXTRAIT DE JUGEMENT**

Par jugement du 5 mai 1971, le Tribunal de police du district de Boudry a condamné Pierre-Alain CHATELAIN, né le 28 février 1945, électricien, domicilié à Pesoux, à la peine d'un mois d'emprisonnement et au paiement des frais judiciaires fixés à 200 fr., pour ivresse au volant en récidive et dommages à la propriété; actes commis le 23 mars 1971 à Pesoux (art. 145 CPS, 31/2, 91/1 et 102 LCR).

La publication en extrait dudit jugement a de plus été ordonnée aux frais du condamné (art. 61 CPS).

Au nom du Tribunal de police :
Le greffier : J. Freiburghaus, surn. Le président : Ph. Aubert

Donné pour une publication dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Boudry, le 1er juin 1971.

Le greffier du Tribunal du district de Boudry : Mannwiler

IMMEUBLES

A vendre à YVERDON

VILLA

de construction récente. Quartier tranquille. 5 chambres, 2 salles d'eau. Carnotzet boisé. 2 caves.

Grand garage. Chauffage central au mazout avec distribution d'eau chaude. Jardin arborisé avec piscine. Prix de vente : Fr. 198.000.

PIGUET & CIE, Service immobilier, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 51 71.

A vendre

immeubles locatifs

à l'ouest de Neuchâtel, bâtiments de 9 et 21 logements, excellente situation.

S'adresser : Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel, tél (038) 25 76 71.

immeuble de 4 appartements

ancienne construction, au Petit-Cortailod

à 5 minutes de la plage

Adresser offres écrites à CJ 1309 au bureau du journal.

A vendre bon

domaine agricole

dans commune fribourgeoise riveraine du lac de Neuchâtel. 39 poses de 36 a, dont 24 attenants à la ferme. Libre automne 1971 ou printemps 1972. Eventuellement le fermier pourrait rester sur le domaine.

Adresser offres écrites à DI 1280 au bureau du journal.

PETITE MAISON

Particulier cherche à acheter petite maison de deux chambres, habitable toute l'année, si possible à proximité du lac. Faire offres, avec indications de prix et de situation, sous chiffres GL 1283 au bureau du journal.

A vendre

**Terrain
de 40.000 m²**

sis aux Eplatures à la Chaux-de-Fonds, en bordure de la route cantonale. Convient particulièrement pour industrie et locatifs.

Faire offres sous chiffres P 900155 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

VAL-DE-RUZ

Immeuble locatif ancien

agence 13 * 13

Tél. (038) 25 13 13

Neuchâtel

8, rue de l'Orangerie

offre à vendre

7 appartements, 1 studio, belle situation, confort, jardin au sud, à Saint-Martin.

A vendre en raison de circonstances spéciales, à 3 km d'Estavayer-le-Lac,

très belle villa

en cours de construction

comprenant : 3 chambres à coucher, 1 grand salon-salle à manger, cuisine, bains et W.C. Garage. Grands locaux au sous-sol, parcelle de 1853 m². Très bonne exposition avec vue magnifique en bordure de la route cantonale. Prix avantageux et possibilité de reprise des hypothèques.

Pour tous renseignements, s'adresser sous chiffres P. 17-500.355 F, à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

Particulier cherche à acheter

immeuble locatif
Fr. 250.000.- à Fr. 450.000.-

Adresser offres à case postale 705, 2001 Neuchâtel.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER



Fiduciaire Antonietti et Böhringer
Service immobilier,
Pierre Girardier,
rue du Château 13
Tél. (038) 24 25 25

OFFRE À LOUER

Au Landeron

Dans immeuble locatif neuf, à partir du 1er septembre 1971,

appartements

de 3 1/2 pièces et 4 1/2 pièces.

Aux Ponts-de-Martel

2 appartements

de 3 pièces à partir du 1er janvier 1972.

VILLA

de 3 appartements, terrain 800 m².

SAGITER S. A.

loue dès le 1er juillet 1971

locaux industriels

d'une superficie de 360 m², situés à l'est de Neuchâtel. Convient particulièrement pour ateliers d'horlogerie.

S'adresser à la Direction 9, route des Gouttes-d'Or, à Neuchâtel. Tél. (038) 24 22 66.

A LOUER à Saint-Aubin

ATTIQUE

6 pièces avec une cuisine moderne et habitable, 2 W.-C. et une salle de bains séparée, balcon circulaire et ascenseur. Surface habitable : 165 m². Garage à disposition.

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ
fbg de l'Hôpital 13,
2001 Neuchâtel,
tél. (038) 25 26 71.

Locations de chalets et appartements

juillet-août. Tél. (025) 2 18 92.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

A louer, immédiatement ou pour date à convenir, chemin de la Caille 78 (quartier de Maillefer), à Neuchâtel,

place de parc

loyer mensuel : Fr. 20.—

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ
fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel,
tél. (038) 25 76 72.

OFFRES D'EMPLOIS

Banque de Neuchâtel engagerait

caissier

de formation bancaire pour son service de guichets ;

date d'entrée : automne 1971 ;

caisse de retraite - semaine de 5 jours.

Faire offres, avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres P 900,150 N, à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel.

DUBIED

cherche pour le secteur de production

ALÉSEURS-POINTEURS

ayant si possible plusieurs années d'expérience

sur DIXIE 75/ONE

ou SIP/6A

Prière de faire offres, de se présenter ou de téléphoner au service du personnel de Edouard DUBIED & Cie S.A., 2074 Marln. Tél. (038) 33 12 21, dès 18 h (032) 83 24 71.

Réception à l'usine pour information et visite tous les mercredis de 18 h à 20 heures.

USINE DE MARIN

Fabrique des branches annexes de l'horlogerie engage, pour son département de mécanique,

un excellent mécanicien

ayant de l'expérience et de l'entregent, pour lui confier la fonction de

chef d'atelier

Faire offres écrites sous chiffres P 11-950051 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Herzog

La nouvelle maison du prêt-à-porter féminin, à Neuchâtel, ouverture automne 1971,

cherche pour septembre 1971 ou date à convenir :

**premières vendeuses
vendeuses
vendeuses à mi-temps
vendeuses auxiliaires
décoratrices
couturières**

Nous offrons un travail varié dans une ambiance de confiance et de cordialité. Semaine de 5 jours, salaire intéressant, rabais d'achat.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae, références et photographie à la maison **Herzog S.A.**, à l'attention de M. Herzog Jr., rue de Nidau 11, 2500 Bienne.

**FABRIQUE DE CADRANS
CADRAL S. A.**

Nous cherchons immédiatement

**OUVRIERS
OUVRIÈRES
EMBALEUSE**

Travail à la demi-journée — Tél. (038) 33 33 22 — HAUTERIVE

FABRIQUE D'EBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 8 11 51

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

OUVRIERS

pour être formés en qualité de conducteurs de machines automatiques

OUVRIÈRES

Affiliée à Ebauches S.A., Neuchâtel

Maculature en vente au bureau du journal

Par suite du développement de son usine de Cormondèche,

MOVOMATIC

engage des

mécaniciens de précision

pour l'usinage de petites séries de pièces de haute précision.

Notre entreprise, qui construit des appareils de mesure pour l'automation de machines-outils, offre des postes d'avenir aux candidats capables désirant travailler dans ce domaine.

Notre horaire variable vous permettra de profiter au maximum de votre temps libre.

M. Golay donnera volontiers des renseignements aux personnes intéressées. Téléphonnez-lui pour convenir d'un rendez-vous au (038) 31 44 33 ou adressez vos offres écrites à **MOVOMATIC S.A.**, case postale, 2034 Pesieux.

C.I.P. — PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie
Avenue de Beauregard 3 Tél. 31 57 32

engage tout de suite, éventuellement à la demi-journée,

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres et faciles.

Nous engageons les étrangères au bénéfice du permis d'établissement, ou « hors plafonnement ». Faire offres ou se présenter à l'usine.



engage tout de suite ou pour date à convenir

un mécanicien de précision

et

un aide-mécanicien

Faire offres ou se présenter à UNIVERSO S.A., No 30, rue du Locle 30, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 06 06.



FBR BALANCIERS RÉUNIS S. A.
2024 - Saint-Aubin

cherchent :

MÉCANICIEN faiseur d'étampes

ou

MÉCANICIEN qui serait formé.

MANŒUVRE pour travaux simples.

Se présenter ou téléphoner au (038) 55 24 33.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UN BIJOUTIER-BOÏTIER

pour nos séries spéciales et pour contrôler la fabrication.

Adresser offres écrites, se présenter ou téléphoner à :

Méroz S.A., fabrique de boîtes or, Crêt-Taconnet 30, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 42 13.

Petite entreprise à Saint-Blaise, à proximité de l'arrêt du trolleybus, cherche

ouvrières

pour exécuter travaux propres et faciles, sur machines automatiques et de contrôle.

Prendre contact pendant les heures de bureau au No (038) 33 43 90.



la maison du tricot sa





29.80

Casaque tissu estival imprimé, avec ceinture à nouer, tailles 36 à 46

29.80

grand choix de coloris.

A porter avec un pantalon tissu ou jersey, de divers coloris, à partir de

39.80

39.80



la maison du tricot sa

Rue de l'Hôpital 20
Tél. 25 35 25

Lausanne

Genève

Neuchâtel

Bâle

La Chaux-de-Fonds

Fribourg

PIERRE DUDAN

sera l'hôte de nos magasins

mercredi 9 juin
jeudi 10 juin
dès 11 heures

S'accompagnant au piano, il interprétera quelques-uns de ses succès et

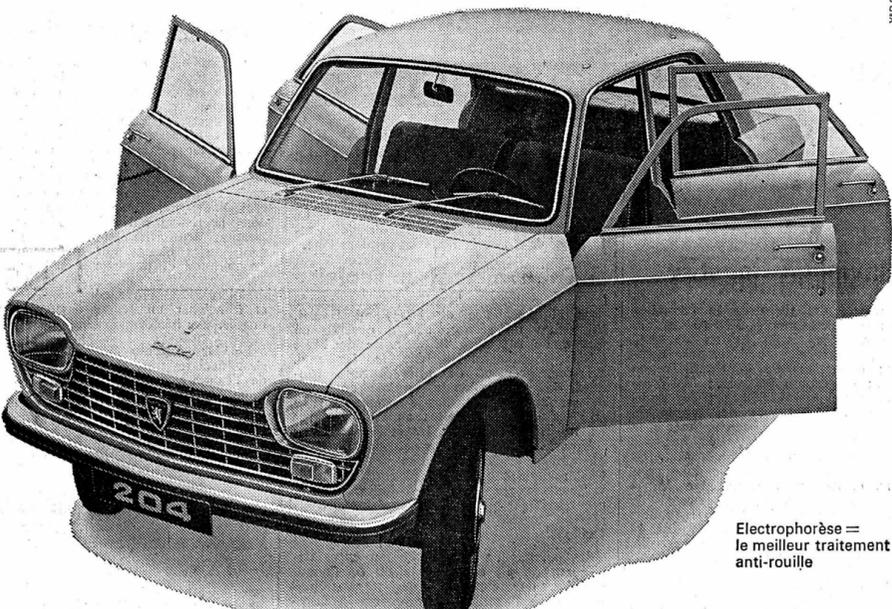
DÉDICACERA

son disque « Le Temps d'aimer », ses livres « Calepin-Clopant », « Les 100 pas dans ma tête », « La Terre a une taille de guêpe ».



armourins
neuchâtel

1^{er} étage



Electrophorèse = le meilleur traitement anti-rouille

Un secret derrière ces portes?

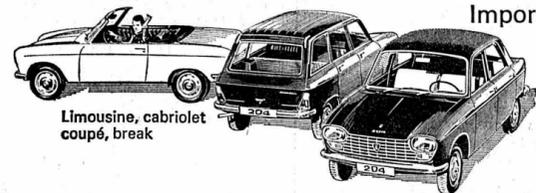
Si l'on ouvre les portes d'une 204, on se demande comment il a été possible d'offrir autant de place au conducteur et aux passagers dans cette voiture de dimensions plutôt modestes.

Si l'on roule dans une 204, on se demande comment il a été possible de lui donner un tel ensemble de qualités: confort de la suspension, silence, insensibilité

au vent latéral, tenue de route surprenante, brio du moteur et performances, maniabilité, visibilité etc.

En résumé, cette 1100 n'est-elle pas plutôt une très bonne 1500?

Oui, derrière ces portes, et surtout sous le capot, il y a un secret: le secret d'une conception très moderne de l'automobile, et celui d'une mécanique ultra-moderne qui fait de la 204 une voiture brillante et de longue durée.



Important: La 204 du nouveau programme Peugeot est encore plus puissante et dynamique.

PEUGEOT 204

60/5,76 CV
LA PETITE GRANDE

Nouveau Prêts personnels

plus vite,
plus simple et encore plus avantageux
(jusqu'à 35% au-dessous des taux autorisés)

Bon pour de l'argent comptant avantageux C/ 391

Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25000.-) remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

Discretion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

35 ans



Banque Rohner SA

1211 Genève 1 31, rue du Rhône tél. 022-24 13 28

Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S.A. Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires et agents qualifiés

Concessionnaires: **M. + J. J. Segessemann & Cie.** Garage du Littoral Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel, Téléphone 038-25 99 91

Agents: **Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier** E. Richard & Fils, La Neuveville A. Germond, Garage, Dombresson

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER - FLEURIER

La France a dominé la Suisse à la Fête alpestre de judo

De notre correspondant régional :
Comme nous l'avons déjà brièvement relaté, le club « Samouraï » de Fleurier - les Verrières, a organisé dimanche à la cantine de Longereuse sa troisième Fête alpestre qui, en dépit du mauvais temps, connut toutefois un net succès. En effet, outre le club organisateur, les clubs de Bellinzona, Château-d'Oex, Rolle, Lausanne, Saint-Blaise, Neuchâtel, Couvet, Besançon, Champagnole, Pont-de-Roide, Dole et le Russey, soit quelque 400 judokas participèrent à la fête.

A la fin de la journée, agrémentée par un cortège emmené par la fanfare « L'Ouvrière », le président des organisateurs, M. Charles Berner, de Couvet, procéda à la remise des médailles et du challenge Emile Fuchs, des Verrières :

Catégorie de 4 à 6 ans : Liechi, Berner, Dubois et Monnier (tous du « Samouraï » de Fleurier) ; **Catégorie de 6 à 8 ans :** Davaud (Pont-de-Roide), Dimeo (Fleurier), Garin (de Von Kaenel (Les Verrières), Lerroux (le Russey), Troyon (Fleurier), Garin (les Verrières) et Troyon (Fleurier) ; **Catégorie de 8 à 10 ans :** Simplot (Besançon), Decrion (Besançon), Faton (Fleurier), Quenin (Besançon), Lanquinet (Besançon), Birry (Pont-de-Roide), Jequier (Fleurier) et Nydegger (les Verrières).

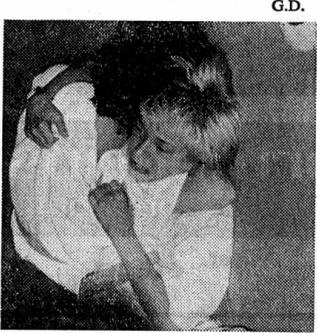
Catégorie de 10 à 12 ans : Gros (Besançon), Millet (Besançon), Patrick (Besançon), Ostini (Bellinzona), Tarin (Besançon), Brunner (Pont-de-Roide), Brusatori (Bellinzona), et Bonnot, (Pont-de-Roide) ; **Catégorie de 12 à 14 ans :** Zumbach (Les Verrières), Franchebois (Besançon), Mamino (Besançon), Grenet (Besançon), Haldy (Saint-Blaise), Debervaud (Rolle), Vaelet (Pont-de-Roide) ; **Catégorie de 14 à 16 ans :** Stemmer (Besançon), Rollin (Besançon), Manayon (Rolle), Sausse (Besançon), Baechler (Rolle), Vigliotta (Couvet), Schlaeppli (Rolle) et Grosperin (Rolle).

Catégorie de 16 à 17 ans : Frachebois (Besançon), Decurnex (Rolle), Leculier (Besançon), Poldy (Besançon), Poussel (Besançon) et Sturry (Rolle) ; **Catégorie de 18 à 20 ans :** Collette (Besançon), Thurin (Bellinzona), Troisi (Fleurier) et Bourquin (Couvet) ; **Jeunes filles de 14 à 16 ans :** Herbelin (Besançon), Crettin (le Russey), Crescier (le Russey), Maire (Besançon) et Haldi (Besançon).

A relever les bons comportements de Zumbach, des Verrières premier de sa catégorie, de Faton, Jequier, Nydegger et Troisi. Le challenge Emile Fuchs a été attribué à la France qui a battu largement la Suisse par 12 victoires à 2. Le club de Besançon qui a fait la décision, se classe au 6^{me} rang dans son pays. G.D.

Université populaire et... démocratique

(sp) Le premier cours du prochain semestre d'hiver de la section régionale de l'Université populaire neuchâteloise sera consacré à l'éducation civique des nouvelles citoyennes. Les responsables ont fait appel à quatre personnalités : MM. François Jaeneret, conseiller d'Etat, chef des départements militaire et de l'instruction publique, Henri Schupbach, procureur général, Jean-François Aubert, professeur de droit constitutionnel à l'Université et député et Jean-Claude Barbezat, député.



Une prise qui doit certainement permettre de faire la décision... (Avipress - Schelling.)

Championnat interprofessionnel Nette défaite

(c) Dans le cadre du championnat interprofessionnel de football pour l'obtention du challenge FAN, deux matches ont eu lieu hier soir. Voici les résultats :

Collège régional - Horlogers : 8-0. Les jeunes « Horlogers », avec une équipe incomplète, n'ont pu que se défendre et se sont inclinés après une bonne résistance ; **Apollo - Ebauches :** 1-0.

Ce match a été disputé avec acharnement et l'esprit sportif n'a pas toujours prévalu.

NOIRAIGUE - NOIRAIGUE

Aux Oeillons...

(c) Dimanche 13 juin, aux Oeillons, aura lieu une kermesse de la fanfare « L'Espérance » avec le concours des fanfares de Travers et des Verrières. Des jeux sont prévus et la veille au soir, la manifestation sera ouverte par un bal.

Détail des comptes communaux

(c) Le revenu des titres de la commune de Noiraigue s'est monté à 9161 fr. ce qui représente un taux moyen de 4 % environ. Le portefeuille se décompose comme suit : obligations de la Confédération 11.000 fr. ; du canton 9000 fr. ; des communes neuchâteloises 12.000 fr. ; des communes suisses 14.000 fr. ; des entreprises électriques, y compris la copropriété à la Société du Plan-de-l'Eau 139.000 fr. ; des entreprises de transports 400 francs. Par ailleurs, il existe des lettres de gage pour 51.000 fr. et des prêts divers pour 15.000 francs. En 1970, les remboursements de titres se sont montés à 26.000 fr., tandis que les achats de titres ont atteint la somme de 31.600 francs. Le portefeuille a donc augmenté de 5000 francs.

Tir en campagne

(c) Samedi et dimanche ont eu lieu au stand de Noiraigue les tirs du concours de section en campagne. Vingt-sept tireurs ont défendu les couleurs de Travers. Voici les meilleurs résultats : Frédéric Giroud 82 pts ; Hermann Ott 82 ; André Krügel 79 ; Christian D'Espagnier 78 ; tous avec distinction. Ont obtenu la mention fédérale : André Mutter 74 ; Jean-Louis Franel fils 74 ; Jean-Marie Dupaquier et Frédéric Kübler 72.

Vingt tireurs se sont alignés pour Noiraigue. Meilleurs résultats : Gaston Hamel 84 pts ; Ernest Rätz 84 ; Maurice Raboud 81 ; Michel Calame 78 ; Lton Monnet 77 ; Jean-Pierre Monnet 76 et Willy Pinaro 75. Tous avec distinction. Ont obtenu la mention fédérale : Pierre-André Pilet 74 points et André Sunier 73.

A la paroisse

(c) Au début du culte dimanche, auquel assistaient dix anciens élèves de M. Marcel Calame, autrefois instituteur à Noiraigue, le pasteur P.E. Vuillemin a procédé à l'installation du Collège des anciens. Le vice-président l'a remercié d'avoir bien voulu accepter d'assurer l'intérim pendant l'été.

A la commission scolaire

(c) La commission scolaire s'est réunie sous la présidence de M. Rémi Hamel. En début de séance, elle a observé un instant de silence à la mémoire de Mme Cécile Montandon décédée le 1er mai. En remplacement de Mlle Lucette Monard, la commission a nommé au poste de secrétaire M. Lucien Barbezat. Elle a fixé les courses scolaires au 22 juin avec les itinéraires suivants : 1re et 2^e années : Tierpark à Berne ; 3^e et 4^e années : Hermitage à Soleure ; 5^eme année et 1re M.P. : Planchaux-sur-Champéry. La fête de la jeunesse aura lieu le 4 juillet avec le programme habituel, soit cortège, cérémonie au temple et sortie l'après-midi aux Oeillons.

La commission a demandé au corps enseignant de prévoir pour la fin de l'année scolaire, une exposition des travaux manuels et à l'aiguille, de diversifier à l'avenir l'enseignement de la gymnastique. Enfin, elle a prévu l'organisation d'une soirée scolaire en mai ou juin 1972 et, à nouveau, d'un camp de ski (29 janvier au 5 février) et toujours à Arolla.

Samedi, premier chantier au Creux-du-Van

(sp) Organisée par la Ligue neuchâteloise pour la protection de la nature, la reconstruction du mur de pierre sèche du Creux-du-Van va se poursuivre. Le premier chantier, ouvert à tous les collaborateurs bénévoles, se tiendra samedi dès 9 heures ; le rendez-vous est fixé à la ferme du Soliat.

Les chasseurs du Val-de-Travers à Môtiers

(sp) La société des chasseurs du Val-de-Travers a tenu son assemblée générale annuelle à Môtiers sous la présidence de M. Jean-Paul Dellennbach. Quarante-cinq membres ont participé à cette séance au cours de laquelle les rapports 1970 du président, du caissier ont été adoptés. Les problèmes posés par l'ouverture de la chasse en septembre prochain ont été abordés. L'activité du groupement a été définie. Le comité de la section a été constitué comme suit : MM. Jean-Paul Dellennbach (Fleurier), président ; Fernand Cattin (Fleurier), vice-président ; Claude Matthey (Môtiers), secrétaire ; Pierre Flick (Travers), secrétaire-adjoint ; Jean Heimann (Boveresse), convocatrice ; Willy Morel (Môtiers) caissier ; Marcel Barbezat (Couvet), assesseur et responsable du parc aux lièvres. L'assemblée a été suivie d'un souper.

LA FONTAINE A LOUIS - 1971

Ainsi que nous l'avions signalé récemment, un groupe de chasseurs, amis de M. Louis Mauler, ont construit le long du chemin qui conduit aux gorges de la Poëtaraine, une jolie fontaine en l'honneur du nouveau président du Grand conseil.

L'afflux des dons continue

(sp) Parmi les plus récents dons faits au Musée régional, il faut noter une vieille Bible illustrée du XVIII^e siècle, des uniformes de soldats suisses de la guerre de 1870-1871, des jouets d'enfants de jadis, de l'ancien matériel de buanderie, un diplôme décerné par l'abbaye de Couvet, un appareil à enfoncer les bouchons, une lithographie de Fleurier vers 1880, le portrait d'un tailleur de pierres fleurisien du siècle dernier, une balance à poids mobiles, cinq peles de faïence peinte signés d'artistes de la région.

Nomination

(sp) M. Josef Sandner, architecte-paysagiste à Fleurier, a été désigné par l'intendance des bâtiments de l'Etat pour aménager la cour intérieure du château de Môtiers.

Le président fêté encore une fois !

(sp) Au cours d'une soirée fort agréable, le parti libéral a fêté et a remis un souvenir à M. Louis Mauler, nouveau président du Grand conseil.

Comme si c'était vrai...

(sp) Vingt-sept samaritains de Môtiers et Fleurier ont participé dernièrement à un exercice général préparé par la monitrice des deux sections, Mme Janine Jeannot, de Môtiers. Thème de l'exercice : deux voitures prises en écharpe par une automotrice au passage à niveau du Moulin, à Môtiers. Les onze blessés avaient été remarquablement maquillés et de nombreux curieux ont cru, instant du moins, que ceal était vrai. Deux personnes tombées dans la rivière ont été sauvées et la respiration artificielle leur a été faite. Les neuf autres blessés ont été secourus avec promptitude et transportés à l'hôpital supposé se trouver place de la Gare. Les premiers secours ont consisté à reconnaître et à soigner un fémur cassé, une jambe broyée, une hémorragie fémorale.

Le Dr Antonio Morales, de Fleurier, s'est déclaré très content du déroulement de l'exercice et la monitrice, dans sa critique, a félicité les participants pour la rapidité des déplacements, la manière avec laquelle les blessés ont été secourus et le temps très court (une demi-heure environ) avec lequel chacun a réalisé toutes les opérations demandées.

VIGNOBLE

La 6^{me} fête cantonale des accordéonistes a eu lieu à Bevaix

De notre correspondant :
Bien que le temps n'ait pas adressé son plus beau sourire aux organisateurs, la 6^{me} Fête cantonale des accordéonistes neuchâtelois n'en a pas moins obtenu un plein succès. Samedi soir déjà, le départ était donné par un concert qu'organisaient « Les Rossignols des Gorges », de Boudry. Cet ensemble, comprenant de très jeunes interprètes, a conquis un nombreux auditoire par des exécutions fraîches et juvéniles de mélodies populaires et de succès actuels.

Ce spectacle a été suivi d'un bal animé, conduit par le célèbre orchestre de Ded Gerval. La grande salle de Bevaix, bondée pour la circonstance, avait rarement vécu une telle ambiance et jeunes et moins jeunes ont rivaillé d'ardeur et se sont dépensés sans compter jusqu'à une heure avancée de la nuit. Le dimanche matin, les choses sérieuses ont commencé pour les sociétés participantes. Un jury de spécialistes auditionna chaque club et, après délibération, récompensa les plus méritants. Les épreuves terminées, chacun se retrouva dans le verger communal, où avait lieu la remise de la bannière cantonale. Celle-ci descendit la rue principale du village,



La section des accordéonistes de Bevaix lors du défilé. (Avipress - Baillod.)

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS Jambon, saucissons et lettre anonyme

De notre correspondant régional :
Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président, et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, a siégé hier à Môtiers.

D.K., des Verrières, était accusé d'infraction à la loi sur l'assurance-vieillesse. La caisse de compensation a retiré sa plainte, car le prévenu n'avait pas retenu sur les salaires le montant qu'il devait verser. En raison du doute, D.K. a été libéré. Cependant, les frais ont été mis à sa charge par 45 francs.

POUR DU JAMBON !

Le 14 février, rentrant du Portugal où il s'était rendu pour deux mois et où il n'avait pu travailler en raison de son statut de saisonnier, G.d.S., domicilié à Boveresse, n'a pas déclaré à la douane de Meudon un jambon de 10 kg 500 et 8 kg de saucissons, rapportés de son pays natal pour sa famille, son beau-père et son oncle. La douane lui infligea une amende de 34 fr., séquestra la marchandise (payée 270 fr.) et l'envoya... à la station d'incinération de Montmolin ! G.d.S. eut conscience qu'il commettait une infraction douanière, mais il ne se rendit pas compte qu'en même temps, il contrevenait à l'arrêté sur l'interdiction d'importer de la viande de porc du Portugal ou d'Espagne, alors que ses camarades italiens peuvent le faire.

LES VERRIERES

Bientôt les camps

Les membres du groupe scout « Trois Etoiles » préparent actuellement les différents camps du Valais et du Tessin. Les louveteaux camperont du 10 au 16 juillet à Champéry. Ils seront installés dans un chalet situé sur le plateau de Barnaz. Les éclaireurs, eux, ont choisi le Tessin comme lieu de camp, du 25 juillet au 7 août à Novaggio, dans la Malesse. On y attend le car. Ce trajet complet représente 21 minutes. Pour la rentrée de midi et le retour au collège en début d'après-midi, il en est de même. En revanche, en fin d'après-midi, le car rentre aux Verrières par la Côte-aux-Fées. Les élèves qui le désirent peuvent prendre leur repas de midi au collège régional de Fleurier à raison de 1 fr. à la charge des parents.

Les Pionniers, nouvelle branche du mouvement scout, planteront leurs tentes à Vex, au-dessus de Sion du 17 au 23 juillet. Les exercices de montagne et les excursions dans cette magnifique région feront vivre à nos jeunes pionniers des aventures inoubliables.

Train et car pour les élèves

(c) Entre autres perturbations dues à la fermeture momentanée de la route les Verrières-Fleurier, les courses par car VRT des élèves suivant les cours du collège régional de Fleurier ont dû être modifiées. Ainsi, depuis lundi matin, les jeunes descendent-ils par train jusqu'à Boveresse où ils attendent le car. Ce trajet complet représente 21 minutes. Pour la rentrée de midi et le retour au collège en début d'après-midi, il en est de même. En revanche, en fin d'après-midi, le car rentre aux Verrières par la Côte-aux-Fées. Les élèves qui le désirent peuvent prendre leur repas de midi au collège régional de Fleurier à raison de 1 fr. à la charge des parents.

BUTTÉS

Montée à l'alpage

Un troupeau de 80 génisses est arrivé vendredi à la petite Robella. Les bêtes ont immédiatement pris « possession » de leur domaine, l'herbe n'ayant jamais été si abondante pour la saison.

« Le Foyer » fusionne

(c) L'assemblée de la coopérative « Le Foyer », de Buttés, s'est réunie récemment. Après lecture des comptes et des rapports, au terme d'une longue discussion, la fusion avec « Coop » de Neuchâtel, a été votée et acceptée à une large majorité. Le verre de l'amitié et une collation furent offerts à chacun.

diser (payée 270 fr.) et l'envoya... à la station d'incinération de Montmolin ! G.d.S. eut conscience qu'il commettait une infraction douanière, mais il ne se rendit pas compte qu'en même temps, il contrevenait à l'arrêté sur l'interdiction d'importer de la viande de porc du Portugal ou d'Espagne, alors que ses camarades italiens peuvent le faire.

D'après l'Office vétérinaire fédéral, G.d.S. aurait commis un délit... grave et une peine d'emprisonnement se serait justifiée ! En revanche, le vétérinaire cantonal a déclaré qu'il était difficile de formuler un préavis et qu'il se serait, lui, contenté d'une amende. G.d.S. n'a jamais eu maille à partir avec la police. Son avocat a soulé un cas de droit intéressant. Y eut-il en l'occurrence une contravention ? Tout au plus peut-on parler d'une tentative, celle-ci n'étant pas punissable au sens de la contravention. Si le procureur général avait requis une peine de 10 jours d'emprisonnement, le juge a plutôt suivi les conclusions subsidiaires de la défense et a infligé à G.d.S. 90 fr. d'amende et 15 fr. de frais.

Il est à noter que G.d.S. n'a pas fait commerce de la viande prohibée et que d'ailleurs l'affaire a perdu quelque 300 fr. En considération de ces faits, le tribunal s'est montré clément, tout en soulignant que l'Office vétérinaire fédéral et celui du canton de Neuchâtel feraient bien d'accorder... leurs violons...

LETTRE ANONYME

Le 19 avril, allant rendre visite à ses beaux-parents au home de Fleurier, F.S. les injuria et leur reprit une radio qu'il leur avait donnée. Le lendemain, ces vieillards, âgés de 81 ans et 79 ans, « incalifiables », dit le rapport de police, de faire du mal à qui que ce soit », recevaient une lettre anonyme dans laquelle il était question de nouvelles injures et dans laquelle on disait que ces deux octogénaires auraient dit du mal de la direction du home.

— Votre attitude n'est pas glorieuse, dira à F.S. le président et depuis onze ans que je suis au Vallon, je n'ai jamais assisté à une telle violence...

C'est au poste de police de Fleurier que F.S. a reconnu être l'auteur non seulement des injures verbales mais aussi de la lettre anonyme. Cette histoire finira par lui coûter cher. En effet, après avoir regretté les injures, diffamations et calomnies adressées à ses beaux-parents et d'avoir écrit la lettre anonyme, F.S. a signé un protocole selon lequel il s'engage à se bien conduire. De plus, il versera sans délai 300 fr. au home des vieillards de Fleurier, 100 fr. de dépens, les plaignants ne pouvant se déplacer et 15 fr. de frais de justice. En outre, F.S. a été d'accord de restituer un poste de radio portatif - la seule distraction des deux vieillards - qu'il avait emporté au moment où il était allé les injurier. La plainte a été suspendue jusqu'au moment où toutes ces conditions auront été remplies.

Renvoyé devant le tribunal correctionnel

(c) Pour avoir trafiqué avec divers agriculteurs, fait des contrats fictifs et dissimulé sa véritable situation financière, tentant ainsi de se procurer un enrichissement illégitime, J.-L. F. des Verrières, a été, sur proposition du substitut du procureur général, renvoyé devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers sous la prévention d'abus de confiance et d'escroquerie.

Deux préventions ont été abandonnées après l'instruction et les autres ont été contestées en bloc. L'audience de jugement aura lieu le 21 juin. Les jurés, désignés par tirage au sort, seront MM. Victor Barrelet, de Môtiers et Roger Cousin de Fleurier, leurs suppléants Mmes Monique Gentil et Denise Emery de Couvet.

LA VOIE CHANGÉE ENTRE LA PRESTA ET COUVET

Depuis 19 h 30, hier, la circulation des trains a été interrompue et remplacée par un service d'autocars entre Fleurier et Travers. Cela se produira encore aujourd'hui, demain et après-demain. Le motif de cette interruption est, au kilomètre 3, entre la Presta et Couvet, le changement complet de la voie, remplacée par du rail de profil 1 sur une distance de 600 mètres.

Les premiers travaux consistent en la mise en action d'une grue pour le matériel encore en place puis, chaque nuit, en un déversement de 10 wagons de ballast. Ainsi 800 tonnes de nouveau ballast seront mis en place et une bourse interviendra comme cela avait déjà été fait lors de la réfection de la voie à la Jotte et à la sortie de Couvet en direction du Petit-Marais.

Courvet

Fontaine et bancs publics...
(c) Deux nouvelles places de repos ont été aménagées dernièrement. La première est située dans le triangle formé par l'intersection de la RC No 10 et de la rue Ferdinand-Berthoud. La seconde a été réalisée à proximité du carrefour central de Couvet, devant la façade ouest de l'EMEC. La fontaine du Bourgeau a été déplacée à cet endroit, des bancs publics ont été posés, quelques arbustes plantés. Par ailleurs, la commune a fait aménager le jardin public, la place de la cure et celle du Pont.



La nouvelle place située devant l'EMEC. (Avipress - Fyj)

Match arrêté en raison de la pluie

(c) Le match opposant le Tennis-Club Dubied de Couvet et « Mail II » de Neuchâtel a été arrêté, après trois parties seulement, dimanche après-midi, la pluie s'étant remise à tomber. Cette rencontre se terminera samedi après-midi à Couvet.

Avec les Chœurs mixtes catholiques

(c) Les chœurs mixtes catholiques de Couvet et Travers, groupés pour l'occasion, ont participé dimanche à la fête cantonale des Céciliennes à la Chaux-de-Fonds. La société formée de 40 choristes a chanté deux chœurs, un psaume de Gelineau (chœur imposé) sous la direction de M. Daniel Rufieux, directeur de la chorale de Travers et comme chœur de choix « L'Agneau de Dieu » de Prétorius, sous la baguette de M. François Bollini, directeur du chœur mixte de Couvet. Sans présumer de l'avis du jury, les exécutions de la chorale catholique de Couvet-Travers ont été fort appréciées.

Mme Lily Virol de Travers, pour 30 ans d'activité, a reçu une médaille d'or et M. Bernard Moret de Couvet, pour 25 ans de sociétariat, une médaille d'argent.

A l'Etna

(sp) Passionné de spéléologie et de volcanologie, M. Jean-Bernard Kureth, de Couvet, vient de se rendre à l'Etna accompagné d'un groupe de scientifiques suisses. Il procède à des prélèvements de gaz volcaniques.

moment où il était allé les injurier. La plainte a été suspendue jusqu'au moment où toutes ces conditions auront été remplies.

Trois affaires de grivèlerie et une infraction à la LCR ont été renvoyées. G.D.

Renvoyé devant le tribunal correctionnel

(c) Pour avoir trafiqué avec divers agriculteurs, fait des contrats fictifs et dissimulé sa véritable situation financière, tentant ainsi de se procurer un enrichissement illégitime, J.-L. F. des Verrières, a été, sur proposition du substitut du procureur général, renvoyé devant le tribunal correctionnel du Val-de-Travers sous la prévention d'abus de confiance et d'escroquerie.

Deux préventions ont été abandonnées après l'instruction et les autres ont été contestées en bloc. L'audience de jugement aura lieu le 21 juin. Les jurés, désignés par tirage au sort, seront MM. Victor Barrelet, de Môtiers et Roger Cousin de Fleurier, leurs suppléants Mmes Monique Gentil et Denise Emery de Couvet.

La voie changée entre la Presta et Couvet

Depuis 19 h 30, hier, la circulation des trains a été interrompue et remplacée par un service d'autocars entre Fleurier et Travers. Cela se produira encore aujourd'hui, demain et après-demain. Le motif de cette interruption est, au kilomètre 3, entre la Presta et Couvet, le changement complet de la voie, remplacée par du rail de profil 1 sur une distance de 600 mètres.

Les premiers travaux consistent en la mise en action d'une grue pour le matériel encore en place puis, chaque nuit, en un déversement de 10 wagons de ballast. Ainsi 800 tonnes de nouveau ballast seront mis en place et une bourse interviendra comme cela avait déjà été fait lors de la réfection de la voie à la Jotte et à la sortie de Couvet en direction du Petit-Marais.

Une école de slalom

Une école de slalom pour skieurs (âgés de 8 à 12 ans) sera créée au Val-de-Travers. Huit garçons composeront cette équipe dont l'entraînement en salle débutera en septembre. Ces jeunes seront dirigés et entraînés par Pierre-André Juvet.

Contemporains en voyage

La « noble et vertueuse corporation » des contemporains 1904 fera sa course dès « 67 » ans le 12 juin aux Marécottes.

TRAVERS

Du nouveau pour le transport des élèves

(c) Ainsi qu'il avait été relevé lors de la présentation des comptes communaux de l'an dernier, le remplacement du véhicule à moteur pour le transport des élèves de la Montagne de Travers devenait urgent. Une remise en état aurait occasionné une importante dépense, sans garantir une sécurité suffisante. De surcroît, sa capacité ne correspondait plus au nombre des jeunes voyageurs.

D'entente avec les commissions scolaire, du budget et des comptes, le Conseil communal a passé commande d'un nouveau bus. Il s'agit d'un véhicule comprenant 11 places pour adultes ou 16 à 17 places pour enfants. Ce bus, le montant de la reprise déduit, mais équipé d'un chauffage complémentaire à essence et de 4 roues avec pneus à neige et clous, coûte 15.000 francs. Cette dépense sera réglée sur les comptes du présent exercice. Elle sera amortie sur une durée de 6 à 8 ans. La subvention cantonale sera accordée annuellement sur la base de l'amortissement.

CARNET DU JOUR

Cinéma. — Collisée, Couvet : 20 h 30, Adieu l'ami.
Médecin et pharmacien habituels.

Avis mortuaires

Mademoiselle Zita Buraglio, à Noiraigue ; Madame Rose Aggio-Braghini, ses enfants et petits-enfants, à Noiraigue et Pesuex, ainsi que les familles parentes et amies, ont le chagrin de faire part du décès subit de

Monsieur Aurèle BRAGHINI

leur bien cher frère, oncle, parent et ami, survenu dans sa 69^{me} année.
Noiraigue, le 6 juin 1971.
Repose en paix, cher frère et oncle.
L'ensevelissement aura lieu le mercredi 9 juin, à Noiraigue.
Départ du domicile mortuaire, rue du Moulin, à 13 h 45.
Messe de requiem à 9 heures, à la chapelle catholique de Noiraigue.
R. I. P.

Monsieur Aurèle BRAGHINI

leur bien cher frère, oncle, parent et ami, survenu dans sa 69^{me} année.
Noiraigue, le 6 juin 1971.
Repose en paix, cher frère et oncle.
L'ensevelissement aura lieu le mercredi 9 juin, à Noiraigue.
Départ du domicile mortuaire, rue du Moulin, à 13 h 45.
Messe de requiem à 9 heures, à la chapelle catholique de Noiraigue.
R. I. P.

Monsieur Aurèle BRAGHINI

leur bien cher frère, oncle, parent et ami, survenu dans sa 69^{me} année.
Noiraigue, le 6 juin 1971.
Repose en paix, cher frère et oncle.
L'ensevelissement aura lieu le mercredi 9 juin, à Noiraigue.
Départ du domicile mortuaire, rue du Moulin, à 13 h 45.
Messe de requiem à 9 heures, à la chapelle catholique de Noiraigue.
R. I. P.

Monsieur Aurèle BRAGHINI

leur bien cher frère, oncle, parent et ami, survenu dans sa 69^{me} année.
Noiraigue, le 6 juin 1971.
Repose en paix, cher frère et oncle.
L'ensevelissement aura lieu le mercredi 9 juin, à Noiraigue.
Départ du domicile mortuaire, rue du Moulin, à 13 h 45.
Messe de requiem à 9 heures, à la chapelle catholique de Noiraigue.
R. I. P.

critique Un homme...

Gaston Nicole et Roland Bahy présentaient, hier soir, ce libéral qui plus que tout autre a mérité ce titre. Un esprit libéral, ouvert à tous les problèmes. Voilà qui pourrait sembler exagéré dans l'expression, pourtant quel terme choisir pour qualifier un homme de formation littéraire classique, professeur de grec ancien à l'Université de Genève, qui a hésité longtemps entre une profession éminemment scientifique : la biologie et celle qu'il exerce. Un homme profondément ancré dans le terroir genevois. Descendant du général Dijuf, arrière-petit-fils, petit-fils et fils de savants, professeurs, d'hommes éminents du pays, qui pourrait être soupçonné de conservatisme ou à tout le moins de traditionalisme et qui préside le Conseil de l'Europe et par là même prouve de façon évidente son esprit européen, voire universel.

Conseller national, membre de la commission d'aménagement du territoire, Olivier Reverdin cumule un nombre impressionnant de titres, de fonctions, de charges diverses et pourtant il reste un homme simple qui s'exprime avec des mots qui font images, des phrases compréhensibles pour chacun. Il ne cherche nullement à impressionner. Il a pourtant cette dignité de grand bourgeois, « vieille France » qui charme l'interlocuteur. De ses études classiques, il a tiré une philosophie très conciliante. Une ouverture à la politique actuelle. Comparant la sociologie et les études classiques comme approche de l'homme, il dit : « Celui qui croit que tout le passé est révolu se fait de cruelles illusions ». Plus loin, dans la discussion, il affirmera que « les études classiques sont le meilleur remède contre le dogmatisme ». En bref, par l'étude des classiques, Olivier Reverdin est constamment confronté avec le problème de la cité, le problème de la conduite des hommes, ce qui l'amène à tirer des parallèles avec notre monde actuel. Les études classiques rendent l'esprit large, dira-t-il plus loin.

— Etre libéral, c'est aussi être conservateur. N'est-ce pas un paradoxe ?, demande Roland Bahy.

— Non, à condition que ce conservatisme ne soit pas pur égoïsme. Il faut être bien ancré dans le passé pour mieux préparer l'avenir.

On retiendra particulièrement ces mots : «... Ne soit pas pur égoïsme ». Ils caractérisent bien cet humaniste et cet altruiste du XX^e siècle.

MODIFICATION DE PROGRAMME
Ce soir à 22 h 35, la Télévision romande transmettra partiellement en direct le match de football Bâle - Grasshoppers (match comptant pour le titre de champion suisse). Commentaire : Jean-Jacques Tillmann. G.-A. M.

Blackmint désaltère

L'annonce
reflet vivant du marché

BIENNE ... 8 étages
Pl. du Marché-Neuf d'exposition

Le plus grand choix international
de beaux meubles et tapis vous attend!
Choix Pfister aussi à
NEUCHÂTEL, Terreaux 7

Pfister
ameublements sa



La première cigarette
en paquet mou 100mm.
munie du fameux système
de filtration au Charcoal actif

MULTIFILTER 100's
Philip Morris

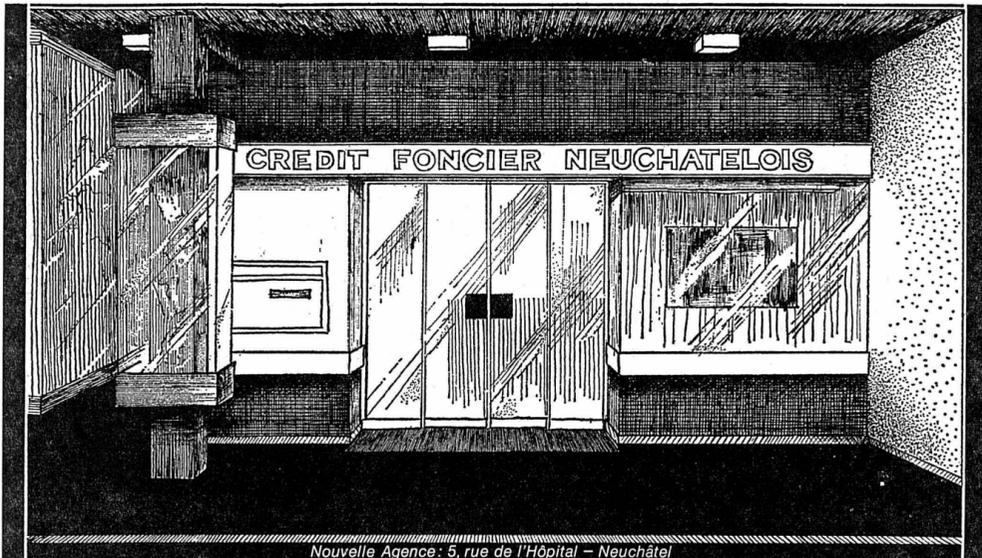
la longue, la légère,
la raffinée

PM
MULTIFILTER

Fr. 1.50

MULTIFILTER
PHILIP
MORRIS
50 CLASSE A CIGARETTES

Fr. 1.50



le slogan du mois

Le franc flotte ?

Au crédit Foncier Neuchâtelois vite à la « chotte » !

(slogan affiché sur la vitrine de notre Agence de Neuchâtel)

1er prix à **Mme Louise Wietlisbach**, la Chaux-de-Fonds, qui gagne **Fr. 100.—**

Citadins ou villageois
n'hésitons pas

Crédit Foncier Neuchâtelois

2me prix à **Mme Marguerite Bornand**,
Charmettes 28, Neuchâtel, qui gagne
Fr. 50.—

Pour mes sous

le Crédit Foncier Neuchâtelois
un point c'est tout

3me prix à **M. Pierre-André Roulet**,
Grand-Rue 4, Neuchâtel, qui gagne
Fr. 25.—

Si vous aussi, vous désirez gagner l'un des trois prix que nous attribuons chaque mois, alors participez à notre concours. A la fin de l'année, nous choisirons parmi tous les slogans primés, les trois meilleurs, et les gagnants recevront, dans l'ordre, sur livret d'épargne :

Fr. 1000.— au premier
Fr. 500.— au deuxième
Fr. 250.— au troisième

Des bulletins de participation sont à votre disposition au siège de Neuchâtel, dans nos agences ou auprès de nos correspondants dans le canton.

Le Crédit Foncier Neuchâtelois, la banque qui récompense ses fidèles clients en leur donnant 1/2 % d'intérêt supplémentaire sur livrets d'épargne nominatifs.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

NEUCHÂTEL 6 RUE DU MOLE TEL. 038/25 63 41

mode
teinturier

1931-1971

40 ans de nettoyage chimique

NEUCHÂTEL : Bassin 8 - Gouttes-d'Or 92
Saint-Blaise : Grand-Rue 8
Morat : Bernor, porte de Berne.
La Neuveville : rue du Port.

HF

FRIGOS

dès 258.—
140 litres,
automatiques,

CONGÉLATEURS

de 55 à 600 litres
dès 268.— rabais
jusqu'à 300.—
Livraison gratuite
Prospectus sans
engagement.
Discount du
Vignoble
Formachon et Cie.
Tél. (038) 46 18 77
2022 Bevaix.

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LA

VÉLOS MOTOS

Pour l'entretien de
vos vélos, vélo-
moteurs, motos
Vente - Achat
Réparations

G. CORDEY

Ecluse 47 - 49 Tél. 25 34 27

HILDENBRAND

FERBLANTERIE
SANITAIRE

Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

PLÂTRERIE - PEINTURE

ROOSLI

NEUCHÂTEL - Dîme 14
BOLE - Chanet 2 Tél. 41 36 50

AUTO-ÉLECTRO-SERVICE

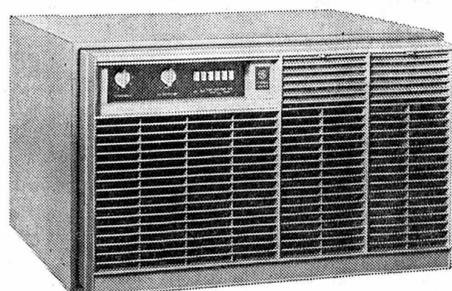
des Fahys

Spécialiste de la
partie électrique
J. Jacot-Guillarmod
Tél. 24 07 07

Déménagements CHAPUIS & Cie
NEUCHÂTEL - Place de la Gare
Téléphone (038) 25 18 19

- DÉMÉNAGEMENTS
- GARDE-MEUBLES
- CAMIONNAGES

**Vous trouvez qu'il fait chaud... très chaud...
trop chaud? Composez le 038 24 13 00 ...**



... demandez notre spécialiste en climatisation. Afin qu'il vous dise quel est le climatiseur General Electric qui vous permettra de maîtriser le mieux, et au plus vite, la canicule (à partir de Fr. 1475.—). Il vous donnera le secret de la fraîcheur. De l'air pur, sans poussières, sans insectes et sans substances excitantes. D'une atmosphère dans laquelle il est tellement plus facile de travailler.

Novelectric SA, 9, rue Céard, 1200 Genève

GENERAL ELECTRIC

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Les séances du Conseil général ? On les règle à coups de millions !

Le futur Musée international d'horlogerie à l'ordre du jour

De notre correspondant : Il ne se passe plus de séance où le Conseil général ne soit saisi de demandes de crédits plus élevées les uns que les autres...

Or, en raison d'un besoin d'une formation complémentaire pour la réparation et l'entretien de pendules et de montres anciennes, des dispositions ont été introduites pour assurer cet enseignement aux élèves rhabilleurs qui pourront obtenir après une cinquième année d'apprentissage...

Le coût de la construction dépasse 10 millions et 108.800 francs. La valeur du terrain est estimée à 988.000 fr., mais comme il est communal, il représente en fait une participation à la commune pour un montant de près d'un million.

Sous le Parc Ce Musée sera construit sous le parc du Musée, à proximité du Musée d'histoire et de celui des beaux-arts. Dans la plaquette éditée à l'occasion de la présentation du projet...

Mais le projet est passionnant. La réalisation dotera le Jura neuchâtois d'un atout horloger extraordinaire. Les conseils généraux se rallieront-ils à ces deux demandes ? On ne peut l'affirmer.

Deux mois de vacances pour des enfants de Marseille

De notre correspondant : Marseille, cette ville que l'on nomme porte ouverte sur la Méditerranée, connaît d'autres revers dus à sa position géographique. Elle attire en effet, des milliers de migrants qui l'on peu sommairement divisé en quelques groupes...

Projetée à 17 mètres par une auto

(c) Hier, vers 13 heures, un accident s'est produit rue du Docteur-Coullery. Une passante, Mme Olga Salgado, 28 ans, domiciliée en ville, se trouvait sur le trottoir, entre les rues Jardinière et du Parc...

Permis séquestré

Circulant en voiture à la Vue-des-Alpes en direction de Neuchâtel, M. R. E., de Serroue, a été dépourvu à la sortie du virage de la Motte, et son véhicule est entré en collision, à 18 h 15, avec l'auto de M. C. A., de Neuchâtel, qui roulait en sens inverse.

Permis séquestré (bis)

Hier, à 22 h 30, deux voitures sont entrées en collision à l'intersection des rues Numa-Droz et des Antilles. Le permis d'un des conducteurs a été séquestré.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS CINÉMAS. — Corso, 20 h 30 : Mitrallette Kelly. Eden, 20 h 30 : La Dernière Evasion. Plaza, 20 h 30 : Baby love, ou je suis faite pour ça. EXPOSITION. — Vivarium de la Bonne-Fontaine : 9 h 12 h, 14 h - 20 h 30, plus de 200 animaux. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, (él. (039) 23 36 10. Ouverture : 8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h 30. Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office. — Bernard, Léopold-Robert 21, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11. ● AU LOCLE TOURISME : bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Ouverture : 8 h à 12 h 30, 14 h à 17 h 30. Pharmacie d'office : Moderne, Daniel-Jean-Richard 27. Dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

VAL-DE-RUZ

LA JOUX-DU-PLANE

Bientôt l'eau sous pression

(sp) Hier à 13 h 10, M. Mario Piémontesi, de Fontainemelon, circulait au volant de son automobile avenue Robert, à Fontainemelon, en direction ouest. Bifurquant à gauche pour emprunter la rue du Midi, sa voiture coupa la route au scooter conduit par M. Paul Jeanfavre, de Fontainemelon, qui arrivait en sens inverse.

C'est décidé : la Joux-du-Plâne et les fermes de Derrière-Pertuis auront bientôt l'eau sous pression. Le syndicat d'adduction d'eau vient de mettre en soumission les travaux de creusage, la fourniture et la pose de 9 km 600 de tuyaux. Treize particuliers et quatre communes (Chézard-Saint-Martin, Cernier, le Pâquier et Dombresson) sont intéressés à cette réalisation souhaitée depuis longtemps.

FONTAINEMELON

Auto contre scooter

(sp) Les catéchumènes de Fontaines, Boudevillers et Valangin font une enquête auprès de la population au sujet du culte : un questionnaire, destiné à faciliter la discussion, a été établi par les jeunes eux-mêmes. Tous les habitants des trois localités, pratiquants ou non, pourront ainsi émettre des suggestions ou des critiques. L'entretien direct est également souhaité.

CERNIER

Problèmes scolaires

(c) La commission scolaire a siégé sous la présidence de M. Roger Salquin. D'entente avec le département de l'instruction publique et le Conseil communal, il a été décidé de dédoubler la classe de Ire année qui est suivie actuellement par une trentaine d'élèves et dont l'effectif augmentera vraisemblablement au cours de cette année.

FONTAINES

Enquête des catéchumènes

(c) Le législatif est convoqué pour ce soir ; à l'ordre du jour figure l'adoption de l'arrêté relatif aux échanges de terrains provenant de la dernière correction de la route cantonale avant la Bordercarderie, les nominations du bureau du Conseil général, de la commission des comptes et du budget, d'un membre de la commission scolaire, d'un délégué à l'ACES, ainsi qu'une demande de crédit de 60 fr. par habitant pour compléter le financement des transformations de l'hôpital.

FONTAINES

(c) Le Collège des anciens et le pasteur de la paroisse protestante ont fixé le plan des manifestations religieuses pour la chapelle : mardi, M. O. Sibone, pasteur au Mozambique, en stage dans notre paroisse présentera une causerie avec diapositives sur son pays. Dimanche, culte à 10 h. Dimanche 27 juin, la journée de paroisse se déroulera à la Motte.

VALANGIN

Séance du législatif

(c) Le comité de l'Ecole des parents et d'éducateurs du Val-de-Ruz s'est réuni trois fois depuis sa constitution en mai. Il a envoyé récemment à tous les membres un questionnaire destiné à mettre au point son activité future, les invitant à indiquer le nombre de leurs enfants (garçons, filles, âges) et dans quel groupe d'âge (0-5 ans, 6-12 ans, 13-16 ans, 17-20 ans) ; ils désirent aborder l'étude de certains problèmes.

LES GENEVEYS/COFFRANE

Plan des cultes

(c) Le Collège des anciens et le pasteur de la paroisse protestante ont fixé le plan des manifestations religieuses pour la chapelle : mardi, M. O. Sibone, pasteur au Mozambique, en stage dans notre paroisse présentera une causerie avec diapositives sur son pays. Dimanche, culte à 10 h. Dimanche 27 juin, la journée de paroisse se déroulera à la Motte.

Pour un concert autumnal

(c) Après ses deux concerts printaniers et quelques semaines de repos, la Chorale enfantine a repris son activité et va remettre en chantier des œuvres pour un concert autumnal.

Avec les marionnettes

(c) Jacques Harlaine a présenté à la fin de la semaine passée les personnages de son théâtre de marionnettes au centre scolaire. Les trois premières classes, celles de développement et le jardin d'enfants ont écouté et vu jouer avec ravissement les marionnettes leur conter les histoires que l'on aime à cet âge-là.

Anciens

(c) Le nouveau Collège des anciens a été installé dimanche, au cours d'un culte réunissant à Fontaines les trois foyers paroissiaux.

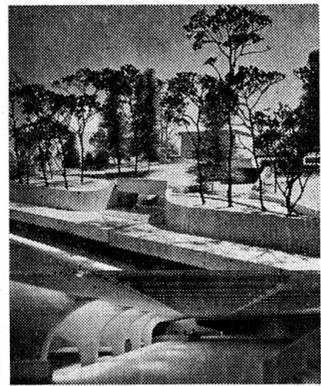
Bronze

(c) C'est fait : il n'y aura ni chamouis, ni autre animal devant la façade sud du nouveau collège car le lynx, bronze de grandeur nature coulé par Hainard, a été scellé mercredi après-midi sur la pierre granitique disposée à cet effet.

MONTMOLLIN

Tir en campagne

(c) Voici les résultats du tir en campagne de la société de la Rochette de Montmollin : distinctions : J.-L. Glauser (81 points), H. Steinemann fils (77), H. Steinemann père (76), C. Etter (76), M. Glauser (75). Mention fédérale : F. Schwartz (72). Mention cantonale : A. Badertscher (71), J. Glauser (70), P. Gerber (68).



En haut : l'entrée rue de l'Envers ; en bas : une des salles d'exposition. (Archives.)

Beau succès de la « Ligne du sou »

(c) Samedi dernier, le Mouvement de la jeunesse suisse romande, section de la Chaux-de-Fonds, organisait sa traditionnelle « ligne du sou » qui a rapporté 1304 fr., le même montant que l'année dernière. Au nom des enfants qui seront les bénéficiaires de cette manifestation, le MJSR adresse ses remerciements à la population. Cette année, ce seront 45 gosses de la ville qui partiront en colonie avec le MJSR, soit à la montagne ou à la mer.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 28 mai

NAISSANCES. — Parisi, Antoine Joseph, fils de Cosimo Gaetano, facteur et de Alberta Maria, née Nadalini. Jaquet, Emmanuelle Marie, fille de Pierre-André, ingénieur technicien ETS et de Floriane, née Gessler. Juillerat, Joël, fils de Jean-Pierre Gilbert, mécanicien faiseur d'étampes et de Simone Eliane, née Bessire. PROMESSE DE MARIAGE. — Pharizat Georges Roger Maurice, sommelier, et Joly, Rose-Marie. MARIAGES CIVILS. — Hassaim, Arziki, horloger et Guyot, Marlène Andrée, Aubry, Eric Francis, maçon et Maeder, Rosa ; Boichat, Gérard Léon Marc Joseph, employé de commerce et Staub, Susanna Maria ; Bauermeister, Alain Henri, ferblantier appareilleur et Peter-Costen, Janine ; Vuillemin Jean-Bernard, étudiant et Jenni, Nicole Martine ; Froidevaux, André Ami, mécanicien et Pfeiffer, Michèle Madeleine ; Hirschi, Pierre-André, mécanicien et Mutti Liliane ; Mennier, Yves Georges, peintre en bâtiment et Jeanraud, Françoise Yvette. DÉCÈS. — Witz, née Tische, Ruth Elisa, ménagère, née le 11 septembre 1896, veuve de Witz, Oscar, dom. Rosiers 12. Grandjean-Perrenoud-Comtesse, Arthur Ernest, célibataire, née le 17 juin 1892, dom. Paix 99. Etat civil de la Chaux-de-Fonds (mardi 1er juin) NAISSANCES. — Jeanneret Christine, d'André Robert, employé PTT, et d'Irène, née Farmer. PROMESSES DE MARIAGE. — Bridel Marc Etienne, pasteur, et Tobler Marlène Liliana. Quinche Daniel Eric, employé postal et Bétrix Claudine Hélène. Frésard Denis Brice Robert, dessinateur sur machines et Eichert, Brigitte Anita. Joly, Jean-Bernard, dessinateur-architecte, et Donzé, Martine Hélène. Vernier, Jacques André, monteur DAT et Tonnon, Hendrika Anna ; Froment, Michel, boucher, et Tottoli, Huguette Yolande. DÉCÈS. — Fivaz, Charles Edouard, mécanicien né le 4 avril 1903 ; Galli, née Casanova, Francesca, née le 7 juillet 1904 ; Gunter, César Auguste, mécanicien, né le 29 novembre 1891 ; Calame, née Matile Marthe Ida, née le 14 juin 1886, Pandel née Boillat, Bertha Rosa, née le 14 mai 1900. IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolftrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Remise des médailles aux Céciliennes

Voici la liste des vétérans : ● Médailles d'argent (20 ans pour les femmes, 25 pour les hommes) : Brigitte Grezet, la Chaux-de-Fonds ; Lidwine Stenz, les Verrières ; Gérard Guenet, les Verrières ; Eliane Vaucher Castellà, Bluette Cattin, Lucette Froidevaux, Solange Talster, Juliette Socchi et Antoine Vuillemez, le Locle ; Gaby Arletta, Irénée Beaud et Bernard Perroz, Vauseyon ; Bernard Moret, Couvet ; Cécile Noir et Auguste Locher, la Coudre ; Marthe Girard, le Landéron ; Gaby Chammartin, André Huguenin, Mireille Jeanneret, les Brenets ; Jeanne Jaquet, Marie Barmavevan, Nelly Der, Yvan Deschenaux et Régis Marcel, Saint-Blaise ; Albert Guey, Colombier ; Suzanne Wyrsch et Marino de Grégori, la Chaux-de-Fonds (Sacré-Coeur) ; Michel Juillerat, Neuchâtel ; Jacques Ruedin, Cressier ; Monique Bron, Cernier. ● Médailles d'or (30 ans pour les femmes et 40 pour les hommes) : Auguste Bugnon, les Verrières ; Marie Cattin et Marcel Gogniat, Fleurier ; Edgar Arrigo, le Locle ; Yolande Besson, Vauseyon ; Madeleine Lambert, les Brenets ; Irma Frochoux, Bernard Frochoux, Eugène Prébandler, Colombier ; Hedwige Ruedin, Cressier ; Louis Simon-Vermot, le Cerneux-Péguignot ; Rose Huber et Lily Voïrol, Travers.

Patience récompensée Station d'épuration en 1973

Les discussions furent vives. Le groupe PPN relèvera que nulle part l'on ne trouve trace du montant des indemnités aux propriétaires des terrains sur lesquels s'édifiera le bâtiment. Un conseiller général signifiera pour sa part le mécontentement d'un agriculteur du coin qui souhaite un échange de terrain en contrepartie de sa cessation. Car les propositions du Conseil communal, précise-t-on, sont dérisoires. Cet échange, en fait, se ferait avec un déchargement à combler et qui fait une enclave sur le domaine. La réponse de l'exécutif sera directe : la ville a tout fait pour arranger la situation. Sur trois propriétaires, deux ont accepté l'entente, ils y gagnent, précise le conseiller communal. Ce à quoi M. Payot, président de l'autorité, d'ajouter : Nous sommes disposés à être larges, mais nous ne voulons pas être des poires ! Car cette route décriée, et qui viendra sur le canal, n'amènera pas que des inconvénients aux habitants de la région, comme ils veulent le faire entendre en cherchant à augmenter les prix. Un amendement proposé par le PPN demandant que les terrains soient acquis sous le contrôle d'experts neutres est repoussé par 21 voix contre cinq après qu'un conseiller général eut lancé : Si on ne peut rien dire, je pars. Ce qui fera dire finalement au président Perret, lors que chacun s'énervait sur son siège : Je suspends les débats, allez vider vos querelles à la buvette ! Mais auparavant, le crédit avait été accepté avec quelques abstentions qui ne visaient surtout pas le principe de la défense contre la pollution, comme on voulait le faire dire.

Vingt-cinq ans après...

C'était hier le 25ème anniversaire de la mort du peintre chaux-de-fonnier Charles L'Epplattenier, disparu accidentellement dans les côtes du Doubs le 7 juin 1946, à l'âge de 72 ans. Relevons, au nombre de ses œuvres les plus connues, les peintures murales du château de Colombier, le monument des Rangiers et le monument de la République à la Chaux-de-Fonds. Il a également renouvelé l'illustration des paysages du Jura et du Doubs, peignant de très nombreuses toiles tant à l'extérieur qu'en atelier. Professeur, il a profondément marqué l'enseignement des beaux-arts à la fin du siècle dernier et au début du XXe. Le Corbusier, Léon Perrin, Georges Aubert, Charles Humbert, Madeleine Woog et André Evard figurent parmi ses élèves les plus renommés.

Inspection systématique des immeubles

Le service d'hygiène procède, depuis environ deux semaines, à l'inspection systématique des immeubles construits dans la commune en application du règlement cantonal concernant les commissions locales de salubrité publique qui prévoit que chaque habitation doit être visitée périodiquement. Trois employés, formés à cet effet, font ce travail. A un rythme d'environ 60 immeubles par jour, les quelque 6000 bâtiments auront été visités avant la fin de l'année.

Lors de chaque inspection, une carte perforée portant les caractéristiques du bâtiment et les considérations techniques sur son état et son entretien est remplie. Le système de cartes choisi permettra d'établir de rapides statistiques intéressant aussi bien le service d'hygiène que l'office du logement et le service du contrôle des installations électriques. L'enquête actuelle se fait en collaboration avec l'office du logement. Après ces premières contrôles, viendra une seconde étape lors de laquelle il sera procédé à l'inspection particulière et systématique des appartements situés dans ces immeubles. Si, pour le contrôle des bâtiments, il n'est pas nécessaire de contacter tous les locataires, un seul pouvant souvent fournir tous les renseignements d'ordre général, dans la deuxième étape, il conviendra de convoquer chaque habitant à une heure précise de la journée pour pouvoir inspecter chaque pièce d'habitation et juger de son état.

Les contrôleurs d'immeubles et d'appartements sont en possession de cartes d'identité officielisées par le Conseil communal et toute personne est en droit d'en exiger la présentation. L'ensemble des contrôles sera terminé à fin 1972, ou au début 1973, période relativement courte pour permettre l'établissement de statistiques valables.

LE LOCLE - LE LOCLE

Les Ponts-de-Martel : deux cents musiciens au rassemblement des fanfares du « Haut »

De notre correspondant : Malgré un temps relativement maussade, la Fête villageoise et la rencontre des fanfares des Montagnes neuchâtoises ont connu vendredi, samedi et dimanche derniers un succès digne d'illustres aux Ponts-de-Martel. Les réjouissances villageoises ont débuté vendredi soir déjà par le cortège habituel des sociétés locales. Le président d'organisation, M. Georges-André Guermann souhaita une cordiale bienvenue aux sociétés et au public rassemblés dans la halle des fêtes. M. Maurice Ducommun, président du Conseil communal, présenta les jeunes nés en 1951 qui ont fêté ou fêteront leur 20ème anniversaire. M. Ducommun incita les nouveaux citoyens à prendre conscience de leurs devoirs et de l'intérêt qu'ils sont appelés à porter au déroulement de la vie communautaire, d'abord sur le plan communal et sur le plan national.

Le pasteur Maurice-Edmond Perret apporta le message de l'Eglise et la prière. La fanfare « Sainte-Cécile », la chorale l'Echo de la Montagne et le club d'accordéonistes « Victoria » encadrèrent agréablement cette fête. Un bal prit fin au petit matin. Le célèbre ensemble de musique de cuivre biennois « Brass Band » offre au public un concert de haute valeur. Une foule dense se pressait pour entendre les œuvres variées qu'interprétaient les musiciens, sous la direction de Sisin Eicher. En seconde partie, l'orchestre du « Brass Band » et le « New Star Combo » entraîneront chacun sur le pont de dansé. La « Sainte-Cécile » et la population des Ponts-de-Martel ont accueilli chaleureusement, dimanche, les fanfares des Montagnes neuchâtoises (200 musiciens). Après avoir défilé dans les rues du village, celles-ci, soit : la fanfare des Brenets (dir. M. Aubert), la fanfare de la Chaux-de-Milieu (dir. L.-A. Brunner), l'Avenir de la Brévine (dir. J.A. Stalder), l'Espérance de la Sagne (dir. J.-F. Hadorn), l'Union instrumentale du Locle (dir. G. Viette), la « Sociale » du Locle (dir. M. Aubert) et la Musique militaire du Locle (dir. R. Perret) ont interprété en sept parties quelques morceaux de leur répertoire. M. André Horni, vice-président du comité d'organisation, se fit le porte-parole de la fanfare « Sainte-Cécile » et adressa la bienvenue aux hôtes des Ponts-de-Martel. M. Charles-Henri Montandon, membre du Conseil communal, apporta le salut des autorités. Puis M. Maurice Vicky, président de l'Association cantonale des musiciens neuchâtoises (A.C.M.N.), adressa ses félicitations à la société organisatrice de cette rencontre, ainsi qu'à toutes les sociétés. On notera la présence de plusieurs membres du comité cantonal et de M. Julien Dubois, président d'honneur de l'A.C.M.N. La partie la plus impressionnante fut certainement l'exécution des deux morceaux d'ensemble : Eurêka, d'Anklin, et Musketier-Marsch, de Luthold, sous la direction de M. John Lenhardt. En fin d'après-midi, d'une façon imprévue, le club d'accordéonistes « Victoria » encadrèrent agréablement cette fête.



Cyclomotoriste contre une auto

(c) Yves Marietti, 16 ans, domicilié aux Roches-Voumard, sur le Locle, circulait hier vers 13 h 45, au guidon de son cyclomotor, du Locle à la Chaux-de-Fonds par les Monts. Peu avant la ferme No 2 des Reprises-sur-Beauregard, il est entré en collision avec une auto, conduite par M. M. Gonthier, de la Chaux-de-Fonds, qui venait normalement en sens inverse. Le jeune homme a été transporté à l'hôpital du Locle par l'ambulance chaux-de-fonnrière, souffrant d'une fracture au tibia gauche.

Etat civil de mai

Naissance. — 6, Favre Corinne, de Freddy et d'Anne-Marie, née Huguenin. (Avipress - Roux)

LES BRENETS

Perte de maîtrise : trois blessés

Hier, vers 22 h 10, un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule qui quitta la route et termina sa course dans la forêt, entre le Locle et les Brenets. L'accident a fait trois blessés : MM. Guy Crimolet, 19 ans, Serge Lambert, 18 ans, et Jean-Daniel Wicky, tous domiciliés à la Chaux-de-Fonds. Ils ont été hospitalisés au Locle.

Petite chronique

(c) Ce mois de juin qui a commencé ne se distingue guère par un soleil éblouissant. Les orages y sont presque quotidiens et nombre de manifestations en ont fait l'expérience. Dimanche, vers 10 heures 30, un groupe folklorique de Neuchâtel, formé d'enfants, s'est produit sur la place du village, sous la direction de Mme Micheline Gugler-Piémontesi. Ce nom ne dira rien aux Brenessiers de fraîche date. Cependant, Mme Gugler est une enfant des Brenets où elle fit ses classes primaires. La présentation du groupe fut malheureusement contrariée par un temps brumeux. Les Brenessiers qui n'étaient pas dans les lieux de culte à cette heure-là ont eu plaisir à voir évoluer ces gosses du chef-lieu. Ce même dimanche, au cours du culte, une assistance nombreuse a suivi la présentation des treize procènes catéchumènes, dont une jeune fille, malade, était absente. Puis a eu lieu l'installation du nouveau Collège des anciens qui compte dorénavant dans ses rangs une femme. Il s'agit de Mme M. Dubois qui, avec Mme J.-E. Pilloud, fait également partie de la députation au Synode. Dans un autre domaine touchant à la vie du village, signalons que le terrain de sport est maintenant à la disposition des sociétés intéressées. Une brève assemblée réunissant les divers représentants de ces sociétés, a arrêté les jours et soirs d'occupation du terrain. Pendant la journée, les enfants qui désirent s'ébattre ont ainsi une place de jeu loin du village certes, mais à l'abri de la circulation.

LA BRÉVINE

Etat civil de mai

Naissance. — 6, Favre Corinne, de Freddy et d'Anne-Marie, née Huguenin.

Regards sur l'histoire: y a-t-il une unité suisse?

Du point de vue historique, certainement pas. Notre histoire nationale ressemble plutôt, toutes proportions gardées, à celle de l'Italie, pays de « municipalités » (rivalités entre villes, entre villes et campagnes chez nous) qu'à celle de la France par exemple, partie d'un noyau central. De même qu'en Italie on est d'abord Toscan ou Lombard, ou même Florentin ou Milanais avant d'être Italien, de même chez nous, le canton — jadis le « Ort », avec ses campagnes sujettes — a toujours primé la nation.

Rivalités souvent sordides, chez nous comme ailleurs.

« Nul ne peut le soumettre par l'épée ou par l'or... »

Par l'épée, passe encore. Mais par l'or, ah! non, Monsieur Morax, il ne faut pas vouloir nous faire croire ça! L'histoire suisse est celle de la bravoure invincible et des conquêtes perdues. Il n'est pas un siècle où, au moins une fois, cette scission ne s'opère, où, au moins une fois, on ne voie tel ou tel souverain étranger conserver, contre espèces sonnantes et trébuchantes, le bon morceau dont les Suisses se sont emparés pour lui, tout en les regardant exercer entre eux les dons bien connus de leur musculature! Qu'est-ce d'ailleurs que les Guerres de Bourgogne, sinon une large effusion de sang suisse au service des ambitions d'un souverain étranger?

RIVALITÉS

Au XVe siècle, jaloux de Berne, les petits cantons entravent ses visées sur la Franche-Comté. Prenant sa revanche, Berne entrave les visées des petits cantons sur l'Italie et fait, contre eux, une politique française. En 1815, l'obstination protestante nous fait perdre (ou nous empêche de récupérer) la Valteline. A la même date, une forte fraction de l'opinion, à Genève, craint la politique « expansionniste » de Pictet de Rochemont qui donnerait un canton à majorité catholique et marquerait la fin de la théocratie calviniste.

En 1860 — affaire de Savoie — ces craintes sont évanouies, les ambitions genevoises s'étendent même à toute la Savoie du Nord mais, soutenues par une Berne elle aussi expansionniste — et traditionnellement tournée vers la Savoie — elles se heurtent à la plus que prudente « Realpolitik » des Zurichois et plus encore, dans le cas particulier, au canton de Vaud qui craint de voir Lausanne tournée par une route — et, déjà, un chemin de fer — du Simplon passant par la rive sud d'un Léman entièrement suisse.

En 1919, le rattachement du Vorarlberg, si logique pourtant, si désiré (à 70%) par les intéressés, accroîtrait cependant la majorité alémanique et la minorité catholique de notre pays, nous mettrait sur les bras le collège jésuite de Feldkirch, nous donnerait pour compatriotes, comble d'horreur, « des gens qui s'étaient battus pour les Empires centraux » — haïs en Suisse romande. Notre fragile équilibre ne souffrirait pas d'être troublé. Nous refusons de fêter ce qu'un village « Bisingen » par exemple, totalement enclavé, qui a demandé plusieurs fois son rattachement et que, au lendemain du moins de ses deux défaites de 1918 et de 1945, l'Allemagne nous eût cédé bien volontiers. (A l'Est, elle a dû consentir des cessions d'une autre envergure!) Il n'y a pas même d'échange d'enclaves entre cantons — même lorsque rien, pas même la religion, ne s'y oppose. (« Fit des héros, jamais d'enclaves ») Ni de « rectifications » de frontières trop découpées comme celles du canton de Soleure. Louons peut-être notre pays d'être si peu « fonctionnel ». Du moins la perte de Vaud et d'Argovie a-t-elle empêché Berne de devenir « la Prusse de la Suisse ».

L'unité, chez nous, le cède encore à ce point à la diversité que, d'un bout de la Suisse à l'autre, les critères d'assimilation, et partant les conditions de la naturalisation, ne sont pas les mêmes: à Genève par exemple, on demande une bonne connaissance du français, à Bâle une bonne connaissance du... dialecte. Qu'est-ce alors que l'esprit suisse? Avouons-le franchement: un Savoyard nous est moins « étranger » qu'un Appenzellois; au Tessin, un Lom-

bard moins qu'un Zuricois ou un Bâlois; il n'y a, de tous nos voisins, que les Allemands qui soient, et soient considérés, comme « étrangers » partout en Suisse, même à la frontière. Trop de raisons, la plupart récentes, l'expliquent.

Il en va de même des unités étrangères, qui éveillent chez nous des sentiments très divers. Nous n'avons jamais craint l'unité italienne, (qui mettait fin, entre autres, à la coupure séculaire de la péninsule en deux par les Etats de l'Eglise, laquelle avait fait, et fait encore, les Italiens étrangers les uns aux autres): tout au contraire, nous avons accueilli à bras ouverts les proscrits du Risorgimento. En 1860, l'arrivée de la France sur le Léman — la seconde arrivée, plutôt: après Versoix, Thonon et Evian — souleva des colères aujourd'hui bien oubliées. Bâle dut se résigner, après 70, à n'être plus la « cité des trois frontières ».

Tout autre est apparue l'unité allemande, « dont la force d'attraction serait proportionnelle à la masse ». Les Suisses allemands entrent en transe (1871, 1938) chaque fois qu'elle se fait ou menace de se faire. Et la germanophilie, avant 1914, ne se recrutait guère qu'aux deux pôles opposés de l'horizon politique: l'état-major, plein d'admiration pour les méthodes prussiennes, et le syndicalisme, dont plusieurs chefs étaient des Allemands naturalisés. Si, en 1870, l'opinion se divisa plutôt, chez nous, « sous le signe » (comme on dit aujourd'hui) de la religion (une Suisse romande protestante plutôt hostile à la cour cléricale des Tuileries et plutôt favorable à la Prusse de même confession, trop lointaine pour être dangereuse, et qui s'était montrée souveraine bienveillante de Neuchâtel; une Suisse allemande où le futur Napoléon III, citoyen thurgovien et ancien officier d'artillerie à Thonon, avait laissé plutôt de bons souvenirs), et si en 1914 ce furent les affinités de langue qui jouèrent sur toute la ligne, en 1939-1945 on se « divisa » plutôt au gré des idéologies. « Divisa » est beaucoup dire, la quasi-unanimité était faite alors, sur l'ensemble du territoire, contre le national-socialisme et le fascisme en général.

CIVISME

Aujourd'hui l'unité suisse se trouve scellée du moins sur le plan sentimental, plus exactement, « civique ». Il est faux d'affirmer que la « nation suisse » n'a été « inventée » qu'au XIXe siècle, sous l'influence et sur le modèle des unités allemande et italienne. On parlait de « nation suisse », de « Suisses et Grisons », de « Land der Eidgenossen » bien auparavant. Seulement, cette « nation », cette patrie, était purement alémanique, à l'exception de la campagne fribourgeoise sujette du chef-lieu, et du pays de Vaud sujet de Berne... Mais aujourd'hui, toujours sur le plan « civique », la Suisse romande est soudée au reste du pays.

Nulle campagne antisuisse sur ce plan-là, (donc à l'exclusion des affinités intellectuelles ou de meurs) ne trouverait le moindre écho chez nous. On ne trouverait pas mille voix, en Suisse romande, (Jura excepté peut-être) pour une annexion à la France, au Tessin pas cent pour l'Italie, en Suisse allemande pas dix pour l'Allemagne.

Reste un mot à dire, toutefois, de la « densité ». Sur la carte d'Europe, quarante mille Lapons, à cause de leur dispersion, occupent autant de place que quarante millions d'Anglais. Par ailleurs, il ne faut pas confondre langue parlée et territoire linguistique. C'est ainsi que la Suisse italienne (Tessin et vallées italophones des Grisons) ne compte que 4% de la population de la Suisse, moins même, si l'on en soustrait 15% de Suisses allemands — et d'Allemands — du Tessin. Mais les langues italienne, elle, était parlée, lors du recensement de 1960, par 9,5% des habitants du pays — et aujourd'hui, certainement par bien plus de 10% comme le montreront les résultats du dernier recensement. Car les recensements englobent aussi la population étrangère, qui atteint d'ailleurs son minimum précisément au début de décembre (départ des saisonniers). Or, au nombre de près d'un demi-million désormais, les Italiens, en Suisse, sont plus de deux fois plus nombreux que les Tessinois... A.D. (SPS)

Cri d'alarme en Argovie: six rivières déclarées insalubres et dangereuses!

De notre correspondant: Au cours d'une conférence de presse, le chimiste cantonal argovien, le Dr Hans-Rudolf Weilenmann, a lancé un véritable cri d'alarme: six cours d'eau du canton (Limmat, Reuss, Buenz, Wigger, Wyna et Suhre) étant considérés par les autorités comme insalubres et dangereux. Selon ce spécialiste, la concentration de germes nocifs, pouvant transmettre des maladies, a atteint un degré alarmant. Le chiffre de 10.000 unités par décilitre d'eau, considéré comme étant à la limite de la pollution admissible, étant nettement dépassé. Dans

la Wigger, ce chiffre atteint 150.000 unités. Le département de la santé publique et le chimiste cantonal recommandent aux baigneurs d'éviter ces rivières. Malheureusement, devait préciser l'un des orateurs, « nous ne pouvons pas interdire formellement la baignade dans ces cours d'eau, car nous n'avons pas de possibilités législatives pour punir les contrevenants. Ce que nous pouvons faire est de nous borner à une recommandation, en rendant attentifs les baigneurs aux suites que pourrait avoir pour eux une baignade dans ces cours d'eau ».

Bâle-Campagne: essor démographique... mais les communes rurales se dépeuplent

De notre correspondant de Bâle: Le recensement fédéral du 1er décembre 1970 donne à Bâle-Campagne 204.899 habitants, soit 56.607 de plus qu'à fin 1960. L'augmentation (38,17%) est la plus forte enregistrée sur le territoire de la Confédération. Une ombre au tableau pourtant: cette croissance rapide n'empêche pas un dépeuplement lent mais continu des campagnes. La plupart des petites communes strictement rurales enregistrent une stagnation, voire — pour dix-sept d'entre elles — un recul de leur population. Le record, à cette extrémité de l'échelle, est détenu par Oltingen, qui perd le cinquième de ses habitants en dix ans. Les localités qui bénéficient de ce « boom » démographique sont évidemment celles qui sont situées à la périphérie de la ville et qui héritent du trop-plein de sa population: Allschwil, Binningen, Muenchenstein et Birsfelden. On remarquera toutefois que la « marée citadine » dépasse maintenant le cercle des communes limitrophes pour s'étendre assez loin à l'intérieur du demi-canton. Les trois localités qui enregistrent la plus forte augmentation (Ther-

wil +178,1%, Biel +122,7%, Reinach +118,1%) ne touchent pas à la frontière de Bâle-Ville. En 1950, Bâle-Campagne ne comptait aucune commune de 10.000 habitants. La plus peuplée était le chef-lieu, Liestal, qui en avait 8.449. En 1960, six communes dépassaient les 10.000 habitants et Liestal rétrogradait à la cinquième place derrière Allschwil (12.875), Mülhausen (11.963), Binningen (11.765) et Muenchenstein (10.345). En 1970, Liestal (12.500 habitants) n'est plus que septième et dix communes ont doublé le cap des 10.000. C'est toujours Allschwil qui vient en tête (17.638 habitants), suivi de Muttenz (15.518), Binningen (15.344), Pratteln (15.127), Birsfelden (14 mille 226) et Reinach (13.419). A l'autre extrémité du tableau, cinq communes rurales comptent moins de 200 habitants, le record étant détenu par Kilchberg, qui n'en a que 90. Conséquence de cet essor démographique: la députation de Bâle-Campagne au Conseil national passera de cinq à sept députés, celle de Bâle-Ville de huit à sept... L.

à l'autre, un plaisir parfait... ...sitôt que la légère Select entre en jeu



Le filtre Tri-Materia est un filtre sélectif triple, composé de fibres micro-fines (1), de charbon actif (2) et de Selectogène minéral (3). Le Selectogène, résultat des plus récentes découvertes scientifiques, filtre avec discernement. Il extrait de la fumée différentes substances accessoires. Ainsi le bouquet très riche des tabacs sélectionnés s'épanouit pleinement.

W* S 70/5



Sportive et bonne joueuse, on peut compter sur elle. Elle ne connaît que des vainqueurs. Elle améliore bien des résultats et arrange bien des événements. Elle se voue toute à la bonne humeur, c'est son championnat à elle, et elle s'y montre championne pour le plaisir de chacun. Elle y joue ses atouts, qui ne sont pas des moindres: un arôme léger et savoureux, un filtre agissant en trois temps et si sélectif qu'il ne laisse à la Select que ses meilleures bouffées.

“ D'une bouffée à l'autre, d'une partie à l'autre, un plaisir parfait... ...sitôt que la légère Select entre en jeu ”



Le filtre Tri-Materia est un filtre sélectif triple, composé de fibres micro-fines (1), de charbon actif (2) et de Selectogène minéral (3). Le Selectogène, résultat des plus récentes découvertes scientifiques, filtre avec discernement. Il extrait de la fumée différentes substances accessoires. Ainsi le bouquet très riche des tabacs sélectionnés s'épanouit pleinement.

S 70/5 W*



Sportive et bonne joueuse, on peut compter sur elle. Elle ne connaît que des vainqueurs. Elle améliore bien des résultats et arrange bien des événements. Elle se voue toute à la bonne humeur, c'est son championnat à elle, et elle s'y montre championne pour le plaisir de chacun. Elle y joue ses atouts, qui ne sont pas des moindres: un arôme léger et savoureux, un filtre agissant en trois temps et si sélectif qu'il ne laisse à la Select que ses meilleures bouffées.



“ D'une bouffée à l'autre, d'une partie à l'autre, un plaisir parfait... ...sitôt que la légère



A Neuchâtel et dans la région

LES « JAZZ VAGABOND' S » AU FREE JAZZ CLUB

Atmosphère décontractée et swingante, samedi soir au Free Jazz club, où se produisaient les « Jazz Vagabond's ». Cette formation se compose de Claude Vuillemeur à la trompette, Jean-Jacques Barrelet au ténor, Roland von Allmen à l'alto, Roger Robert au piano, Jean-René von Allmen à la guitare, Gabriel Champrenaud à la basse et Pete Kunz et son allumette... à la batterie. Tous ces musiciens sont Neuchâtelois, excepté les deux derniers cités, le contrebassiste venant de Nyon, le batteur de Berne.

Les « Jazz Vagabond's » font du middle-jazz, un middle-jazz à la spontanéité réjouissante. Pas d'écritures compliquées, mais une large place à l'improvisation, au swing et à la sensibilité. Tous les solistes sont à la hauteur: un trompettiste hésitant entre Armstrong et Buck Clayton, un alto nettement influencé par Hodges et un té-

neur au jeu « lésisté ». Quant à la rythmique, elle est menée de main de maître par un batteur à la carrure impitoyable. Le contrebassiste se montre un peu lâ, maniant son instrument avec l'autorité d'un musicien accompli, et le pianiste s'intègre parfaitement à cette rythmique manquant peut-être un peu d'élasticité (le guitariste serait-il trop discret), mais qui se révèle un excellent catalyseur pour les solistes.

L'orchestre chauffe constamment, les solistes sont souvent inspirés et font preuve d'une grande sensibilité. On ne s'ennuie pas un instant à écouter ces musiciens qui jouent pour leur plaisir une musique qu'ils aiment et qu'ils savent communiquer aux autres. Une bonne soirée donc, où l'esprit du jazz souffla sur la salle d'un bout à l'autre du concert.

J.-B. W.

CABARET NEUCHÂTELOIS AU THÉÂTRE Verdeur des rimes et formules vieillottes

Pour mener le jeu du cabaret neuchâtelois de la Quinzaine commerciale on a choisi un animateur bien parisien en la personne de Denis Michel, faiseur de rimes à la manière des chansonniers.

La recette est connue: un rien de plaisanterie, à peine de satire de mœurs, l'égratignage de quelque personnalité politique, et beaucoup de groivoiserie. Les chanteurs ou diseurs de la soirée n'échappent pas. Jeanine Zürcher ouvre le spectacle avec des chansons de Claude Figue, auteur-compositeur de la région. S'accompagnant au piano elle met en place le climat mélancolique de cet auteur. Une voix un peu grave, des effets détaillés, de l'aisance dans le maintien et dans le jeu laissent une impression de charme.

Denis Michel, ensuite, sert quelques couplets de son cru, flatteuses au public, anecdotes politiques et récits salacés. Du moment que c'est en vers et que cela peut passer pour de l'esprit, le public applaudit très fort ce qui serait taxé, ailleurs, de pornographie et d'outrage. Il introduit Raymond Schindler, grande et belle femme à la voix de petite fille coquine et c'est, cette fois, le libertinage avec la garantie de la littérature, puisque les textes sont du XVIIe siècle et la signature la plus prestigieuse celle de Voltaire.

Régnald Jeannot auteur-compositeur-interprète persévérant fait figure de source fraîche après ces salacités compactes. Outre ses chansons dont il a choisi les meilleures, il chanta une admirable ode à la vieillesse et fait participer un public, qui, su, retrouver une âme d'enfant pour participer aux joies des amoureux. Plus d'aisance scénique, une précision nouvelle dans les gags, un choix meil-

leur de son répertoire font de R. Jeannot une valeur sûre de la jeune chanson neuchâteloise. Il termine son tour par une concession à la polissonnerie dans le style de Pierre Perret, dont la franche santé imprègne les aventures de Germaine et de ses amoureux.

Après l'entracte, Richard Læwer resta dans les limites du canevas posé par Denis Michel. Il fabrique des mots qui n'ont aucun sens mais qui sonnent bien et libre à chacun d'y trouver ce qu'il veut selon l'intonation du diseur. Ensuite, en bouts rimés et en toute — fausse — modestie, un cocktail d'observations — « Les fausses situations » — et de satires respectueuses à l'endroit des autorités.

R. Læwer est, dans ce genre un bon artisan, il tient les ficelles du métier bien en main. « Les Quidams » viennent en dernière partie compléter ce cabaret dont la formule comporte inmanquablement une partie musicale. En trio — pianiste bassiste, chanteur — ils évoluent selon une formule vieillotte autour de thèmes ressassés. Des efforts méritoires n'arrivent pas à aérer leur prestation quoique le pianiste semble parfois devoir décoller un peu de ce climat de lourdeur. Si la formule de ce genre de spectacle semble aujourd'hui dépassée, ceux qui y ont pris part ont néanmoins donné le meilleur d'eux-mêmes dans un ensemble sans bavures et bien réglé.

C.G.

Un beau voyage...

(sp) Renforçant leurs collègues bernois, une dizaine de chanteurs de la Société chorale auront l'occasion de se rendre à Londres, au cours de la 2me semaine de juillet. Pour y chanter, sous la direction de F. Pantillon, la Messe en ut de Beethoven et le Requiem de Sutermeister.

Les Neuchâtelois de Berne visitent leur pays



Les Neuchâtelois de Berne autour des... meubles de style du Soliat! (Avipress R. Chevalley)

De notre correspondant :

Que ce soit au Tibet ou en Amérique, lorsqu'on est Suisse et plus particulièrement Neuchâtelois, on a l'habitude de se retrouver, de se regrouper pour bien sentir que même après avoir quitté le pays, on y reste tout de même attaché. Et puis, il n'y a pas besoin d'aller au diable Vauvert pour trouver une raison de se retrouver périodiquement et même de fonder une société. Avec les moyens de transport de notre temps, on n'est pas plus loin du canton si l'on vient de New York en « jet » ou de Berne par la « BN ». Ainsi, la société des Neuchâtelois de Berne, puisque c'est ainsi qu'elle se nomme a décidé de faire chaque année une petite excursion au pays, plutôt que de se réunir sur place comme par le passé pour y faire une partie de quilles ou pratiquer un autre sport national.

Cette année, c'est l'ouest du canton qui fut choisi comme point de ralliement et après une première halte à Saint-Aubin où l'on goûta les spécialités du lieu, c'est en autocar que les quelque quarante convives se rendirent aux alpages de la haute Béroche: la Baronne dans le Soliat. Au cours de la halte dans ce sympathique chalet, d'intéressantes révélations sur les origines des noms curieux donnés à certains endroits de la montagne se firent par la bouche du doyen des Neuchâtelois de Berne: M. Jeanneret, dont le père était propriétaire de l'ancienne Baronne, anéantie par un incendie il y a une cinquantaine d'années. La Baronne dont le nom provient précisément de l'ancienne baronnie de Gorgier.

Or, il y a pas mal de temps déjà les nombreux enfants des familles ayant presque toutes le même nom n'étaient connus que par le sobriquet qui leur était donné. Parmi eux, un brave garçon avait l'habitude de goûter un peu trop aux délices des vins du pays, si bien qu'il se trouvait constamment entre deux eaux...

Jamais de sang-froid, mais tout de même pas assez « rond », il avait été baptisé « l'ovale ». Un jour, descendant de sa montagne plus éméché qu'à l'ordinaire, il s'affala dans un contour et c'est au petit matin que des paysans le trouvèrent, cuvant encore son vin. Depuis, l'endroit est devenu « le contour à l'ovale ». D'autres... informations furent encore données par M. Jeanneret, sur les suites juridiques données à un accident, un crime ou un suicide au Creux-du-Van, dont le fond est un agréable divertissement musical qui se trouve sur territoire vaudois. Bref, il a fallu le retour d'un vieux Neuchâtelois au pays pour apprendre bien des choses sur cette région si peu connue et si méconnue à la fois. Les Neuchâtelois de Berne ont démontré au cours de cette journée que leur « émigration » dans la capitale n'a pas altéré ces qualités, dont leur président, M. Calame est largement pourvu.

R. CH.

CORTAILLOD Jazz au club FTR

(c) Un comité d'organisation présidé par M. Maillard a mis sur pied samedi soir un agréable divertissement musical qui obtint un grand succès. C'est en effet dans une salle nouvellement aménagée et bien décorée du club des loisirs FTR que les « Amis du jazz » ont réglé de leurs talents un nombreux public. Les 12 solistes de ce groupement bien connu jouent un jazz authentique, sonore et bien rythmé. On sait que la cheville ouvrière en est M. Etienne Perret, de Cortaillo.

Sous la baguette de M. H. Du Pasquier, auteur de tous les arrangements, avait « Amis du jazz » ont prouvé qu'ils sont en constant progrès. Leur répertoire est riche et varié et ils ne redoutent pas la difficulté. Il est toujours très curieux d'entendre par exemple des airs tels « La Barque du rêve » ou « La Valse des patineurs » interprétés à la mode USA... L'accordeoniste René Dessibourg se produisit à différentes reprises tandis que les musiciens de l'orchestre reprenaient leur souffle. R. Dessibourg fut accompagné une fois par le pianiste Jean Biondia et la section rythmique. Prochainement les « Amis du jazz » pourront se faire applaudir lors des « journées d'école » de Cescole.

Commune invitée d'honneur à la Fête des Vendanges 1971

(c) Chaque année, le comité de la Fête des vendanges désigne une commune comme invitée d'honneur. C'est Cortaillo qui a été choisie cette année. Un comité d'organisation présidé par M. Pierre Vouga, conseiller communal s'attelle déjà à la tâche. Ce comité recevra la presse suisse et étrangère, à Cortaillo et mettra sur pied un char officiel pour le cortège.

LA GRANDE «FIESTA» DES SCOUTS

C'est samedi que les quatre postes-pionniers de Neuchâtel ont organisé leur grande fête de « propagande ». En effet, cette manifestation poursuivait un double but: divertir les jeunes pionniers, mais surtout prouver aux autres que le « scoutisme de papa » est bien mort... Les activités de louveteaux, éclaireurs et scouts se sont nettement « rafraîchies » ces dernières années, elles recherchent désormais toujours un but pratique immédiat, et les membres des diverses bran-

ches décident eux-mêmes de ce qu'ils vont faire. De grands camps de vacances, chaque année, rencontre un plus grand succès. Samedi, après le cyclo-gymkana, qui a malheureusement manqué... de jambes, et le rallye à travers la ville pour les branches plus jeunes, une « fiesta » a rassemblé foule de jeunes gens qui ont dansé et joué à la lueur d'un feu de bois géant où rôtièrent six moutons bien tendres... (ALG)



LE PROBLÈME DE L'EAU POTABLE SE POSE DÉJÀ À LA BÉROCHE

De notre correspondant :

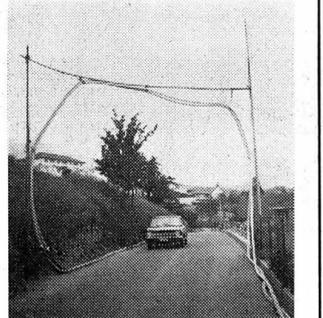
La période de sécheresse qui a marqué ce printemps particulièrement ensoleillé a fait revenir en surface tous les problèmes d'alimentation en eau. Si, en temps normal, les installations de distribution suffisent à faire face à la demande aussi bien à Saint-Aubin qu'à Gorgier, par temps sec, en revanche, de nombreuses difficultés apparaissent. Ainsi, à Gorgier où l'on s'approvisionne dans des sources, le réservoir fut subitement à sec et il a fallu faire appel à la commune voisine pour subvenir aux besoins en eau. C'est la raison pour laquelle on a pu voir durant le dernier week-end un aqueduc improvisé sur la route reliant Saint-Aubin à Gorgier. Une liaison fut établie entre les deux réseaux et, momentanément, la commune de Saint-Aubin - Sauges a pu épancher la soif de Gorgier!

moment. Ainsi, on arrose tout: gazon, sapins, haies 24 heures sur 24 et les fourneaux n'ont qu'à se débrouiller. Avant de prendre les mesures qui s'imposent, il faudrait pouvoir compter sur le bon sens de chacun et sur un minimum de bonne volonté. La preuve est faite qu'à certain moment on ne peut plus distribuer ce que l'on a pas. Gorgier a vécu cela, et si la sécheresse persiste avec les gaspilleurs qu'elle engendre, la situation pourrait également devenir alarmante à Saint-Aubin.

R. CH.

UN LIQUIDE QU'ON GÂCHERIE

A Saint-Aubin, le captage dans une nappe phréatique permet à plein rendement un apport de 2400 litres/minute, soit environ 2900 m3 par jour si l'on compte quelques heures de repos pour les pompes. Cela représente plus de 8 m3 par abonné et par jour ou 1500 litres par habitant. Il semble à priori qu'une telle quantité d'eau ne peut être... engloutie et pourtant, c'est ce que fournissent les installations ces derniers jours. Si la grande partie des abonnés n'utilise que quelques centaines de litres d'eau par jour, il en est d'autres pour qui ce liquide n'a aucune valeur puisqu'il n'est pas pompé au mètre cube pour le



Un aqueduc improvisé... (Avipress - Chevalley)

BOUDRY Camp de Pentecôte

Les éclaireurs de la troupe Marfaux campaient les 29, 30 et 31 mai dernier. De la gare de Bôle, le train devait les conduire à Buttes puis, à pied, la troupe montait jusqu'à la Petite Robella, lieu du camp. Très vite, trois tentes se sont érigées parmi les gentianes écrasées peu à peu par ces gars qui, venaient respirer un « bol » d'air pur dans les prairies du Val-de-Travers. Vers 16 heures, les chefs de la troupe et les routiers s'annoncèrent au moyen d'artifices de toutes sortes. Le samedi soir, un jeu très animé eut lieu entre les éclaireurs et leurs chefs: la victoire ne fut remportée ni par l'un des camps, ni par l'autre. Le dimanche matin, le culte fut officieusement par le pasteur Franz Delhove; jus immédiatement après, les éclaireurs récemment entrés dans la troupe firent leur promesse. Le reste de la journée, des jeux amusants furent organisés, pour la plus grande joie des petits et des grands. Le lundi matin, tout le monde déjeuna de bon appétit, puis ce fut le démontage des tentes et, au coin de la route, les éclaireurs se dirigèrent à la gare de Buttes pour y reprendre le train.

AUVERNIER Nouvelle institutrice au jardin d'enfants

(c) Au début de juin s'est déroulée l'assemblée générale de l'Association du Jardin d'enfants, sous la présidence de Mme P. Isler, présidente, et en présence de 21 personnes. Le procès-verbal de l'assemblée de juin 1970, le rapport présidentiel, celui du caissier et des vérificateurs de comptes ont été approuvés de l'assistance. On procéda à l'élection, au sein du comité, de M. Ulrich en remplacement de Mme Vers qui démissionna. M. Werner Schneider fut nommé vérificateur de comptes, succédant ainsi à M. Ulrich. Trois articles du règlement ont été modifiés: l'art. 2, concerne l'âge d'entrée qui désormais est de 5 ans révolus entre le 1er septembre et le 31 octobre; l'art. 3 prévoit que le samedi soir jour de congé; cette proposition qui fut acceptée à l'unanimité, a été faite en suite de la demande de plusieurs parents. L'art. 4 se rapporte à l'écolage.

Un point important de la séance fut la présentation de la nouvelle jardinière, Mme Bieri, qui a déjà pratiqué à la Chaux-de-Fonds. Elle a de plus une certaine expérience de coordination puisqu'elle a également tenu une classe de 1re année. Très complaisamment et simplement, Mme Bieri releva combien le jardin d'enfants sert d'apprentissage de la vie communautaire dans un milieu où tout est adapté à la taille de l'enfant, à commencer par le mobilier, par rapport au reste du temps où l'enfant vit dans un monde d'adultes. Le jardin facilite aussi le passage du travail spontané au travail ordonné. Essentiellement par des jeux, il développe l'attention, la mémoire, l'observation, la matérialisation, l'invention, la persévérance.

Mme Bieri prévoit deux courses d'école: la première avant les vacances d'été, la seconde en automne qui sera l'occasion de faire une « torée ».

Relevons encore que le groupe des jeunes a fait don au Jardin d'enfants d'une somme de 300 francs pour l'achat d'un pick-up.

Cabane Perrenoud: la cinquantenaire se porte bien et l'a prouvé

Dimanche, c'était jour de fête à la cabane Perrenoud, point de ralliement de la section neuchâteloise du Club alpin suisse. Pour commémorer le cinquantième anniversaire de la construction de cette bâtisse, les clubistes sont venus en nombre, malgré le temps maussade. La « jubilaire », pour la circonstance, s'était voilée d'un épais brouillard, pour faire contraste sans doute avec le jour de son inauguration, le 25 septembre 1921 où, paraît-il le soleil s'était montré plus généreux. Elle s'était peut-être aussi voilée la face pour ne pas voir les nombreuses voitures stationnées dans les prés environnants, ce qui n'était sans doute pas prévu au moment de sa construction.

La cabane Perrenoud, érigée sur le Crêt Teni, monticule dominant toute cette magnifique région du Jura porte ce nom en souvenir du généreux don fait en 1919 par Mlle Laure Perrenoud, don qui a permis d'envisager une construction dont on rêvait depuis quelque temps déjà. Il a évidemment fallu parfaire la somme et une souscription faite parmi les 340 membres de l'époque produisit 12.000 fr., à laquelle on ajouta encore 8000 fr., provenant d'une vente organisée à la Rotonde. On passe alors à la réalisation après avoir acheté 2500 m2

de terrain au prix de 0,30 fr. le m2! L'architecte était M. Louis Bura. Le matériel nécessaire à la construction fut amené par un char attelé de deux chevaux, par Provence et le Quartier du côté lac et pas les Fauconnières du côté Val-de-Travers. Si, en plaine les constructions se modifiaient facilement et souvent, la cabane Perrenoud n'a pas connu de telles modifications. Bien campée sur la colline en face des Alpes, elle a vu défiler de nombreuses personnes; de nombreuses personnes; de nombreux amoureux de la montagne s'y sont arrêtés pour y admirer la flore particulièrement riche à cet endroit.

La cérémonie marquant les cinquante ans de cette cabane se fit en toute simplicité, comme le veut la tradition du club Alpin. Après le culte présidé par le pasteur Gigax, une allocution fut prononcée par M. Charles Emery, tandis que M. Hermann Miez, président de la section neuchâteloise du club Alpin suisse clôtura la partie officielle, invitant les nombreux participants à goûter aux délices d'une bonne soupe fumante accompagnée de « gnœti » de qui mettre de bonne humeur tous ceux que le temps maussade aurait assombri.

R. CH.



Pendant l'allocution de M. Charles Emery (Avipress - R. Ch.)

La vie nationale

Travail d'apprentis sorciers

(CPS). — Après Zurich, Genève et Lausanne connaît une agitation gauchiste qui ne manque pas d'indisposer une fraction toujours plus étendue de l'opinion. La population se lasse de manifestations peu motivées, d'actes de vandalisme, de provocations répétées et de cette atmosphère d'anarchie larvée que certains groupements s'efforcent, avec un succès inégal, de répandre ici et là.

Il faut croire que les gauchistes et assimilés, dans le désir de perturbation, ont vraiment exagéré, à Genève surtout, pour qu'on soit arrivé à cette situation que le conseiller national du parti du travail Jean Vincent d'une part et le journaliste qui passe pour être à l'extrême-droite « Heurtebise », de l'autre, ont dit, à ce sujet, à peu près la même chose! Pour les placer ainsi sur la même longueur d'onde, vraiment, il fallait le faire.

en arrivera un jour à souhaiter l'arrivée de pompiers plus expéditifs que ceux auxquels a présentement recours l'ordre démocratique. Et là, les gauchistes font, consciemment ou non, le travail de l'apprenti sorcier.

L'EXPERIENCE NOUS DIT...

Or, que ce soit à droite ou à gauche, l'expérience nous apprend que certains pompiers arrivent toujours pour éteindre des feux sans que leurs intentions soient vraiment pures. C'est un ordre de plus en plus « musclé » qu'on nous proposera si, par malheur, nos grandes villes devaient être durablement ou gravement troublées.

Malgré tout, la démocratie reste une construction fragile puisqu'elle présuppose que l'ordre repose beaucoup moins sur la force (le plus souvent réduite à très peu de chose) que sur l'autodiscipline librement consentie de tous. La belle affaire, quand on aura constaté que, cette discipline déclinant, il faut faire appel à des forces d'ordre plus lourdes, du genre de cette police mobile intercantonale que l'on avait tenté de mettre sur pied!

Si la démocratie devait démontrer son incapacité à défendre l'ordre auquel sont attachés l'écrasante majorité des citoyens, par-delà toutes les questions d'origine de classe, d'autres se chargeraient de proposer des médecines plus expéditives. Les gauchistes — et certains ne cachent pas que c'est le but recherché — prennent ainsi de grands risques. Et ce sont de dangereux démons qu'ils pourraient bien réveiller un jour, à force de jouer avec le feu.

Certes, ce n'est pas parce que cinq cents jeunes ici, beaucoup moins ailleurs, occupent qui la rue, qui une salle, que la République est menacée. On n'en est pas là. Et il serait déraisonnable de dramatiser. Tout de même, les débordements continus de certains extrémistes contribuent à créer, dans l'opinion, une atmosphère qui, à la longue, ne peut qu'être préjudiciable au bon fonctionnement de la démocratie.

A force de voir de tels incendiaires à l'œuvre — même si les feux allumés sont encore faciles à éteindre et ne sont pas destinés à gagner de proche en proche — la population

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LAUSANNE « SIMONIDA » DE S. RAJICIC

Le dernier spectacle donné à Beaulieu par l'Opéra de Belgrade était consacré aux musiciens yougoslaves. Avec deux œuvres contemporaines particulièrement significatives: l'opéra en un acte « Simonida », de S. Rajicic et le ballet: « Oiseau ne replie pas tes ailes », de V. Kostic (chorégraphie) et E. Josif (musique).

Simonida nous conte un sombre drame tiré de l'histoire médiévale serbe. Le vieux roi Miloutine a épousé, en quatrième noces, la jeune princesse de Byzance Simonida. Pour des raisons politiques, et sous la pression de ses conseillers, le roi est contraint de faire crever les yeux à Stephan, son propre fils d'un précédent mariage, soutenu par le peuple et coupable d'avoir voulu détrôner son père. D'autre part, Simonida est amoureuse de Stephan et ses efforts pour le sauver se heurtent à la jalousie du roi. Peu après, les nobles, conduits par l'abbé Danielo, n'en ont obligeamment pas moins le roi à abdiquer et à se retirer dans un monastère...

Action dramatique à souhait, soulignée par une remarquable mise en scène où d'orageux dialogues alternent avec de grands effets de masse (comme dans la belle scène de la procession, vers la fin). Quant à la musique de S. Rajicic, qui est actuellement professeur de composition à l'Académie de Belgrade, elle n'est peut-être pas d'extrême avancée, mais s'accorde parfaitement au sujet, avec ses âpres dissonances de cui-

vres, avec ses chœurs d'inspiration folklorique ou liturgique, avec sa déclamation vocale toujours conforme à l'expression dramatique ou lyrique du moment, enfin avec sa partie symphonique très colorée et parfois traversée de lancinants « leitmotiv ».

L'interprétation, excellente, a été dominée par le merveilleux M. Cangalovic, que nous avions déjà eu l'occasion d'applaudir à Lausanne, notamment en « Boris ». Nous avons retrouvé, dans le rôle principal, son timbre magnifique et — tout particulièrement dans le grand dialogue avec Simonida et dans la scène de l'abdication — son jeu saisissant de vérité et de force dramatique.

Ters belle voix, également du soprano S. Popovic dans le rôle mouvementé de Simonida. J. Gligoricjevic campa un excellent Danilo, ambiteux et retors. Dans le rôle secondaire de Theodora, on attendait beaucoup de M. Miladinovic qui avait été, quelques jours auparavant, l'excellente Comtesse de la Dame de pique, de Tchajkovsky. Hélas! sa voix, siôt qu'elle atteinte ou dépasse le « forte » est affligée d'un insupportable vibrato qui s'étend parfois à un ton entier! Chœurs et orchestre admirablement dirigés, une fois de plus, par D. Miladinovic.

« OISEAU, NE REPLIE PAS TES AILES »

L'exécution de ce grand ballet en quatre tableaux nous a apporté une double révélation: d'abord la beauté et l'intense

poésie de la chorégraphie de Vera Kostic; ensuite la sensationnelle interprétation de la jeune étoile du ballet de l'Opéra de Belgrade, Jovanka Bjegeoisjevic.

L'argument, qui s'inspire d'un poème de Rabindranath Tagore, nous propose une version moderne du thème de la femme partagée entre deux amours. C'est aussi l'inqiétude, le besoin éperdu de liberté et d'espace que symbolise l'oiseau: « Tes deux ailes seules et le désert des cieux... »

Un décor suggérant quelque plage de rêve. Des danses tantôt exubérantes, tantôt d'une gravité presque rituelle. Des trouvailles comme ce groupe du premier tableau, véritable fleur de corail sur un rocher désert. Quant à la musique de E. Josif, elle souligne toute la poésie de ce ballet, par ses couleurs impressionnistes, son lyrisme et sa riche invention mélodique.

La soliste du ballet, J. Bjegeoisjevic, a remporté un triomphal succès grâce à son charme personnel, sa technique impeccable et son extraordinaire présence sur scène. On ne pouvait évoquer de façon plus parfaite la créature amoureuse de son corps, et en même temps ivre d'espace et d'absolu. Ses deux partenaires masculins furent dignes d'elle, ce qui n'est pas peu dire.

Bref, une magnifique soirée, qui aura contribué à révéler au public lausannois la qualité et la vitalité de la production yougoslave contemporaine.

L. de Mv.

OFFRES D'EMPLOIS



cherche un jeune

ASSISTANT du DIRECTEUR de la Formation professionnelle

ayant de bonnes connaissances des langues française et allemande. Après vous avoir introduit soigneusement dans votre nouvelle tâche, nous vous chargerons de l'instruction de nos collaborateurs du service externe, notamment en Suisse romande.

Qualifications demandées :

Formation commerciale, connaissances de la branche « assurance vie », éventuellement pratique dans le service externe. Domicile en Suisse romande souhaité.

Notre collaborateur, M. Sträuli, service du personnel, se tient volontiers à votre disposition pour vous donner des renseignements complémentaires.

Vous pouvez l'atteindre par téléphone au numéro (052) 85 21 21, interne 717, ou par écrit à l'adresse suivante :

Winterthur-Vie, service du personnel
Römerstrasse 17, 8401 Winterthur

FABRIQUE DE CADRANS

engage de formation technique

chef d'ébauches

connaissant bien la fabrication du cadran.

Discrétion assurée.

Faire offres sous chiffres P 900153 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Kiosque situé à l'est de la ville cherche, pour remplacement de quelques heures par jour,

VENDEUSE REMPLEÇANTE

éventuellement dame ou monsieur seuls, si possible ayant connaissance de la vente.

Adresser offres écrites à JO 1286 au bureau du journal.

Café cherche **sommelière (OU DÉBUTANTE)**
Travail agréable avec deux horaires.
Tél. (038) 31 66 98.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

pour nos départements de production :

mécanicien-outilleur

en qualité de chef de groupe ;

pour notre département mécanique :

micro-mécanicien

ayant la possibilité de travailler sur la machine à pointer et sur la machine à électro-érosion ;

ouvrier non spécialisé

destiné à être formé pour la fabrication de fraises et pour la trempe ;

pour notre bureau de méthode :

préparateur du travail

Fonctions :

- ordonnancement
- planification
- gestion des stocks

Si, pour ce poste, des connaissances en horlogerie sont souhaitées, elles ne sont pas indispensables.

Affiliée à Ebauches S.A., Neuchâtel

CRÉDIT

JUSQU'A **Fr. 10 000.-**
SANS CAUTION
POUR **MEUBLER** VOTRE **APPARTEMENT**

**CHOIX
INTERNATIONAL
DE
MEUBLES DE FABRIQUE
MODERNE
STYLE
CLASSIQUE**

REMBOURSABLE PAR MENSUALITÉS DE FRANCS

NOS CRÉDITS SONT DE 30 MOIS
SANS RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ SUR DEMANDE AVEC PROLONGATION
EN CAS DE SUSPENSION DE VERSEMENT POUR
MALADIE - ACCIDENTS - SERVICE MILITAIRE

TOUS NOS MOBILIERS SONT LIVRÉS AU 25% DE LEUR VALEUR AU COMPTANT
FRANCO INSTALLÉS EN VOTRE APPARTEMENT
AVEC BULLETIN DE **GARANTIE**.
NOTRE SERVICE DE « CRÉDIT TOUS MEUBLES » FERA
VOTRE **PLAN D'AMORTISSEMENT** POUR LE SOLDE

DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS **ANCIENS MEUBLES**
NOUS LES **REPRENONS** AU MEILLEUR PRIX ET EN
PAIEMENT PARTIEL SUR VOTRE NOUVEL ACHAT.

NOTRE **ASSURANCE CRÉDIT** GRATUITE VOUS **PROTÈGE**
EN **ANNULANT** TOUS **PAIEMENTS** DU SOLDE DE VOTRE
CONTRAT EN CAS **D'INVALIDITÉ TOTALE**
OU **DÉCÈS DE L'ACHETEUR** (SEL. DISP. JOINTES AU CONTRAT)

POUR TOUT ACHAT, VOS FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR VISITER NOS MAGASINS
VOUS SONT REMBOURSÉS.

AVEC CHAQUE APPARTEMENT COMPLET

NOTRE CADEAU

LA CUISINE GRATUITE

SALLE A MANGER	dès Fr. 660.— à crédit Fr. 748.— acpte Fr. 165.—	19.-
CHAMBRE A COUCHER MOD. 6 pièces	dès Fr. 825.— à crédit Fr. 948.— acpte Fr. 207.—	24.-
STUDIO BATEAU COULEUR 5 pièces	dès Fr. 875.— à crédit Fr. 998.— acpte Fr. 219.—	25.-
PAROI-VAISSELIER bar-bibliothèque	dès Fr. 885.— à crédit Fr. 1 008.— acpte Fr. 222.—	26.-
SALON TRANSFORMABLE sur roulettes	dès Fr. 995.— à crédit Fr. 1 135.— acpte Fr. 224.—	30.-
COIN A MANGER CHEZ SOI 8 pièces	dès Fr. 1 485.— à crédit Fr. 1 695.— acpte Fr. 372.—	44.-
CHAMBRE A COUCHER arm. haute palissandre	dès Fr. 1 575.— à crédit Fr. 1 785.— acpte Fr. 394.—	46.-
SALON ANGLE espace	dès Fr. 1 765.— à crédit Fr. 2 010.— acpte Fr. 442.—	52.-
SALON TV canapé-lit, fauteuils « relax »	dès Fr. 1 785.— à crédit Fr. 2 030.— acpte Fr. 447.—	52.-
CHAMBRE A COUCHER Regency	dès Fr. 1 985.— à crédit Fr. 2 248.— acpte Fr. 497.—	58.-
SALON STYLE Louis XV	dès Fr. 1 985.— à crédit Fr. 2 248.— acpte Fr. 497.—	58.-
APPARTEMENT COMPLET 2 chambres	dès Fr. 2 220.— à crédit Fr. 2 518.— acpte Fr. 555.—	65.-
APPARTEMENT COMPLET 3 chambres	dès Fr. 3 062.— à crédit Fr. 3 465.— acpte Fr. 766.—	89.-
APPARTEMENT COMPLET 4 chambres	dès Fr. 3 757.— à crédit Fr. 4 265.— acpte Fr. 940.—	110.-

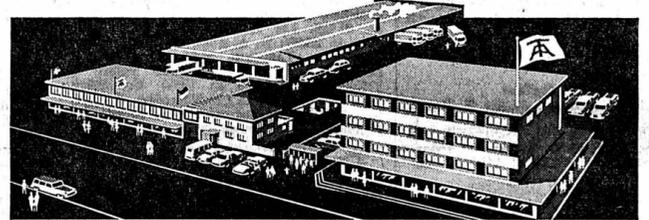
NOS MAGASINS D'EXPOSITION DE 7 ÉTAGES — 6000 m² A VISITER — 22 VITRINES
SONT OUVERTS TOUS LES JOURS SAUF DIM. DE 8 h. à 12 h. - 14 h. à 18 h.

SI vous êtes empêchés de visiter nos expositions...
ADRESSEZ-NOUS AUJOURD'HUI ENCORE CE BON
Nos collections détaillées vous permettront de choisir chez vous.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom : _____
Rue, No : _____
Localité : _____ FN

OU
VISITEZ NOS
GRANDS MAGASINS



Tinguely AMEUBLEMENTS SA
BULLE

romande
LE CENTRE SUISSE DU MEUBLE À CRÉDIT

PARKING - PETIT ZOO - SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG - TÉL. (029) 2 66 66

Restaurant-brasserie Müller
demande
SOMMELIÈRE

Débutante acceptée.
Congé le samedi et le dimanche.
Nourrie, logée.
Entrée le 15 juin ou date à convenir. Tél. 25 15 69.

Atelier d'horlogerie
Besnard Frères
cherche, pour son atelier
au centre ville,
**REMONTEUSES
DE FINISSAGES**

Tél. (038) 24 33 90, fbg du Lac.

Je cherche
BOULANGER DAME

Entrée à convenir.
S'adresser à
Jean-Pierre Freyburger,
la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 61 63.

est recherchée pour faire la cuisine. Travail à la demi-journée. Faire offres à
A. Knecht,
boulangerie du Marché,
Neuchâtel. Tél. 25 13 21.

NOTRE FEUILLETON

Qu'as-tu fait de Natacha

par
GERMAIN SOULIÉ

3

Accoudé aux oreilles, Patrice Surgeon-Ponti commença à déguster la boisson brûlante.

En se retirant, sa propriétaire jeta un regard horrifié et ironique au décor futuriste, aux œuvres picturales défilant toute raison, au désordre inextricable.

De la table encombrée, sa vue glissa au tapis qui dissimulait à peine une paire de souliers crottés d'une boue encore fraîche, boue dont les traces maculaient aussi les coussins.

CHAPITRE II

— Le jour se lève, murmura Sonia Péetrokov.

— Ah !
Dans cette exclamation, Serge avait mis à la fois du soulagement et de l'angoisse.

Sonia quitta le fauteuil où elle était assise, se dirigea vers la fenêtre, tira les rideaux de reps. Une lumière indécise, grisâtre, pénétra dans la chambre.

Serge était étendu tout habillé sur son lit. Contre ses pieds nus, sa mère avait placé précautionneusement une bouillotte et couvert son fils d'un « duvet » chaud et léger. Longtemps, Serge avait claqué des

dents, et parlé avec une excitation qui paraissait incoercible. Sonia l'avait forcé à prendre un tranquillisant. Vers 5 heures du matin seulement, le visage de Serge s'était détendu et pacifié dans un lourd sommeil. Assise à son chevet, Sonia ne dormit pas une minute.

Son esprit actif, impitoyable, envisageait, jugeait, supputait. A quoi cela aurait-il servi de regretter ce qui était accompli ? Ne valait-il pas mieux affronter sans émoi une situation nouvelle, qui n'était pas faite que d'inconvénients et de dangers ?

Ses yeux noirs, très grands, doués d'une fixité parfois gênante pour ses interlocuteurs, détaillaient la pièce dans laquelle elle et son fils se trouvaient comme s'ils la voyaient pour la première fois. Et, à vrai dire, ils l'examinaient sous un jour nouveau qui n'était plus celui de parents pauvres dont le complexe grandissait et s'agrandissait depuis quatorze ans.

Quatorze ans ! Sonia se leva, jeta un regard sur le visage immobile de son fils. Il reposait encore un peu. Alors, elle se glissa hors de la chambre, et, saisie d'une joie sauvage, parcourut la totalité de l'appartement, en notant toutes les richesses. Ouvrant les portes, donnant l'électricité, elle n'était plus tenue à une discrétion de subalterne efficace, mais pouvait se permettre les gestes volontaires et précis de la propriétaire des lieux.

Il y avait, en effet, quatorze ans qu'elle et son fils, vêtus de sombre, débarquaient dans le magasin d'antiquités où la petite Natacha, âgée de huit ans, demeurait orpheline après un accident d'automobile qui avait coûté la vie à ses parents. Les deux frères Péetrokov, fils d'émigrés de la révolution russe, avaient connu des fortunes diverses. Le mari de Sonia ne laissa à sa famille qu'une multitude de dettes. Le père de Natacha, plus astucieux ou favorisé par la chance, légua à sa fille unique un immeuble situé dans un des vieux quartiers de Toulouse, où des locations d'ap-

partements et un commerce d'antiquités assuraient un revenu confortable.

Un gémissement arracha Sonia à ses évocations et aux estimations dont elle gratifiait le mobilier. Serge se dégageait des torpœurs du sommeil factice et Sonia, penchée vers lui, lui sourit. En elle subsistait la vision envoiante de plafonds à la française délicatement bordés de feuilles d'acanthé, de planchers en marqueterie, de meubles anciens authentiques, d'argenterie lourde, d'étais aux reflets sobres. Tout cela, où elle avait évolué avec une hargne dissimulée, s'offrait maintenant à elle, ou mieux, à ce fils adoré, couvé, étouffé par des soins qui, d'un être normal, avaient fait une loque sans consistance.

Elle prit le visage exsangue de Serge entre ses mains.

— Te voilà riche, maintenant, chuchota-t-elle sur un ton de triomphe.

— Tais-toi.

Serge tourna le dos à sa mère et sombra encore dans un repos peuplé de cauchemars. Cela jusqu'à ce lever du jour où s'affrontèrent les regards de la mère et du fils. Regard volontaire, puissamment suggestif de Sonia, regard troublé et fuyant de Serge.

— Je vais te faire du café, proposa-t-elle.

— Quelle heure est-il ?

Coup d'œil à la pendule Louis XVI, sur la cheminée.

— Près de huit heures, mon chéri.

Serge s'agita, fit mine de rejeter ses couvertures, de se lever.

— Nous ne pouvons rester ainsi. Il faut maintenant faire le nécessaire.

— Bien sûr, approuva hâtivement la mère. Mais prends ton café d'abord. Ensuite, tu sais que tout ira très vite.

Elle disparut vers la cuisine et Serge, aux dernières paroles de sa mère, fut saisi d'une telle angoisse qu'il se plia en deux, la main sur le ventre, crut qu'il allait vomir.

Riche, oui, il le serait sans doute, mais à quel prix ! Toute sa vie ne serait-elle pas empoisonnée, gâchée par ce qui s'était passé en cette nuit de Noël ?

Il se revint, petit garçon dans ces nombreux logements de fortune car ses parents changeaient souvent de domicile. Fuite devant les créanciers, nécessité de « changer d'air » pour éviter les conséquences de quelque affaire louche ? N'importe. Le petit Serge était heureux et Noël lui avait toujours apporté son merveilleux miracle. Cadeau trop fastueux ou jouet bon marché, l'émerveillement, au réveil, était le même.

A cette heure, les petits enfants couraient vers leurs souliers avec des cris de joie. Mais l'homme de quarante ans qu'était devenu Serge sentait en lui toute l'amertume du monde. Il eut un mouvement de rancœur, de colère contre sa mère qui avait l'audace de lui montrer un visage serein et même réjoui. Il prenait enfin conscience de sa sujétion totale aux volontés, aux goûts, aux désirs de Sonia. Entre ses mains, il était devenu un robot sans consistance et sa révolte soudaine le dressa, ulcéré, grondant, devant sa mère qui rentrait, tenant un plateau.

— Bois, mon chéri.

Sans indulgence, son fils la dévisageait. Sonia Péetrokov portait allègrement une soixantaine bien sonnée. Le corps maigre, aux muscles apparents, aux veines saillantes, était drapé dans un kimono japonais d'une somptuosité passée de mode et légèrement fanée. Anguleux, le visage aux arêtes aiguës, à la bouche mince, aux sourcils touffus au-dessus des yeux impérieux. Durant sa courte absence, elle avait trouvé le temps de refaire son chignon de cheveux trop noirs, où apparaissaient des racines grises, de se maquiller et de se parer d'une paire de boucles d'oreilles à grandes pendeloques dites « gitanes ».

Serge, prêt aux injures, aux revendications, résolu l'instant auparavant à une minute de vérité fracassante, se sentit mollir, diminuer et se ratatina dans son lit.

(A suivre)

BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA - BIENNE - JURA

Quatorze fanfares biennoises et jurassiennes à la Fête fédérale de Lucerne

De notre rédaction biennoise : La ville de Lucerne a été désignée pour organiser comme en 1935 la Fête fédérale de musique, qui sera la 25me du genre. Parmi les 271 sociétés qui concourront...

tions 271 sociétés de musique réparties en 5 classes se répartissant comme suit : Classe supérieure 26 (Excellence) 1re classe, 25 ; 2me classe, 83 ; 3me classe, 94 ; 4me classe 39 affronteront le jury. Toutes les fanfares participeront au concours de marche. (Obligatoire).

La fanfare de Boujean se présentera dans le nouvel uniforme qu'elle vient d'inaugurer.

FANFARE DE COURT

Cet ensemble de 28 musiciens est présidé par M. F. Badertscher et dirigé par M. H. Habegger. C'est en 3me catégorie que les musiciens de Court se présenteront devant le jury.

Ad. GUGGISBERG

Un policier roi du tir en campagne

Le tir en campagne s'est disputé à Bienne sur 951 participants 362 tireurs ont obtenu la couronne-médaille et 528 ont dépassé un total de 72 points. Voici les principaux résultats !

Assemblée des voyageurs de commerce Les cinquante-neuf sections présentées à Berne

De notre correspondant : Cent vingt-trois délégués représentant les 14.000 membres des 59 sections de la Société suisse des voyageurs de commerce étaient réunis, samedi et dimanche au Palais des congrès à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.

ont effectué une promenade sur le lac et se sont retrouvés au Palais des congrès pour le dîner final.

Prologue au tour de Suisse cycliste

Avant de prendre le départ jeudi, pour le tour de Suisse cycliste, une quarantaine de coureurs dont 6 Suisses, 8 Anglais, 5 Belges, 8 Français, et 1 Allemand se mesureront dans un criterium de 80 km qui se disputera en nocturne demain sur l'ancienne place d'aviation de Bienne-Boujean.

200 concurrents pour le grand prix Estelli

Prologue au tour de Suisse cycliste Dimanche se disputera sur le tracé Bienne-Buren-Macolin sur une distance de 39 km 400 la 22me édition de la course nationale de côte et du Grand prix Estelli.

Succès jurassiens à Monthey

Les chorales jurassiennes de langue allemande se sont bien comportées dimanche à la Fête romande qui se déroulait à Monthey. 13 sociétés et 25 ensembles ont participé à cette journée en première catégorie, Porrentruy a obtenu une couronne avec frange or et la mention très bien.

COMMUNIQUÉ

Récitals pour violon et piano

Deux professeurs de l'Ecole jurassienne et conservatoire de musique donneront du 9 au 12 juin une tournée de cinq concerts commentés, à Monthey, Delémont, Tramelan, Reconvilier et Porrentruy.

CARNET DU JOUR

Apollo (tél. 2 31 23), à 15 h et 20 h 15 : Heintje einmal wir die Sonne wieder schein jusqu'au 8 juin. Capitole (tél. 2 25 47), dimanche à 15 et 20 h 15, Mayerling, jusqu'au 10 juin.

EXPOSITIONS Galerie form-Light : Quai du Bas 108 : Exposition permanente Alma Rossini. Galerie Lydie Ray : rue Central 14 : Exposition permanente d'œuvres de Fofoli, Friboulet, Rummel, Kirschka, Lambert.

ÉTAT CIVIL DE BIENNE

Naissances 13 mai, Wiesendanger, Sven, de Ernst et de Esther, née Weber, à Ipsach; Baumann, Adrian, de Kurt et de Katharina, née Kilcher, à Brugg; Capelli, Marcel, de Peter et de Verena, née Jost, à Port; Leone, Nadia, de Carmelo et de Maria, née Andreolo, à Bienne; Leibold, Brigitte, de Fritz et de Margrit, née Moeri, à Sutz.



La fanfare de Boujean (Avipress Add. Guggisberg)

C'est l'instant Célestins. A l'arrivée des saumons d'Irlande, à l'approche des poulets truffés, sous la menace des saint-honoré à crème fouettée, lorsque sautent les bouchons de champagne... défendez-vous. vichy Eau minérale bicarbonatée sodique

ÉCOLE D'INFIRMIÈRES ET DE NURSES DES GRANGETTES 1224 CHÈNE-BOUGERIES - GENÈVE Cours d'infirmière d'hygiène maternelle et en pédiatrie reconnus par la Croix-Rouge Suisse

Rideaux - Trousseaux Tapis Argenterie - Verrerie - Porcelaine M. HUGUENIN 1er-Mars 14 rez-de-chaussée NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 55

COMMERÇANTS Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition. Feuille d'avis de Neuchâtel SALMEN BIER RHEINFELDEN SALMEN est de la bière de Rheinfelden!

A PESEUX visitez nos 6 étages d'exposition : 3000 m² Le samedi ouvert sans interruption de 8 à 17 h. MEUBLES CLASSIQUES, MODERNES, DE STYLE - TAPIS - RIDEAUX Meubles J. Skrabal SA Parc devant l'immeuble Pesieux Grand-Rue 38 Tél. (038) 31 13 33 Neuchâtel fbg du Lac 31 Tél. (038) 24 06 55

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines textiles et ses machines-outils, cherche

UN DESSINATEUR-ARCHITECTE

en possession du diplôme fédéral et ayant quelques années de pratique comme

ASSISTANT de notre architecte

Des travaux liés à la construction, la transformation et la réfection de nos nombreux bâtiments industriels, administratifs et locaux lui seront confiés.

Nous prions les candidats suisses intéressés à un poste demandant de l'initiative et permettant de travailler de façon très indépendante de faire des offres de service complètes à **EDOUARD DUBIED & Cie, S.A.**, service du personnel, rue du Musée 1, 2001 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

Etablissement de la ville de Neuchâtel engagerait pour le 1er août :

cuisiniers (ères)

Couple accepté, pour restauration à la carte et sur assiettes. Travail indépendant. Appartement à disposition. Bonne rémunération.

jeune fille

pour le service de salle est demandée du 1er juillet au 31 juillet.

GARÇON DE BUFFET JEUNE FILLE DE BUFFET JEUNE FILLE

pour le ménage, 8 heures de travail par jour. Nourris, logés. Téléphoner au (038) 24 10 98 ou 25 66 15.

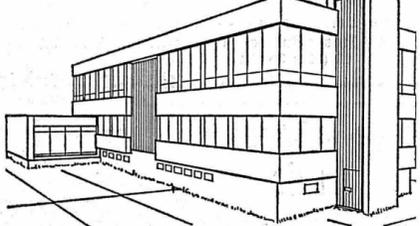
Si vous avez une bonne expérience de l'industrie et des relations humaines, si vous désirez travailler en équipe dans un secteur en extension, écrivez au centre professionnel des Perce-Neige qui cherche un

MONTEUR D'ATELIER

pour ses ateliers protégés occupant des handicapés mentaux adultes. Le candidat devra faire preuve d'initiative et s'adapter à des tâches variées. Conditions de travail intéressantes. Caisse de pension.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, à la Direction du centre professionnel des Perce-Neige, 2043 La Jonchère.

AXHOR S.A.



cherche, pour sa succursale de Chézard,

tailleur de pignons

Faire offres au (038) 53 22 75, ainsi, que des

ouvrières

pour sa succursale de Saint-Martin. Faire offres au tél. (038) 53 37 24.

Le plus grand Centre spécialisé de la région neuchâteloise en Arts Ménagers, cherche

ÉLECTRO MÉCANICIEN

si possible spécialisé sur appareils ménagers.

Sérieux et de toute confiance, pour son service extérieur, habitué au contact avec la clientèle. Permis de conduire nécessaire. Un candidat habile trouvera chez nous un poste indépendant, intéressant et varié, bénéficiera de tous les avantages sociaux d'une entreprise importante et moderne. Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir.

Prière d'adresser offres à **TORRE-AMSA, AUX ARTS MÉNAGERS S.A.**, 5, rue des Fausses-Brayes, 2000 Neuchâtel.

Time is money.



Le temps, c'est de l'argent. Vous disposez d'un certain laps de temps, entre deux emplois, par exemple? En attendant de partir à l'étranger, peut-être? Ne laissez pas ce temps précieux se perdre. Quinze jours, six semaines, trois mois chômez, c'est quinze jours, six semaines, trois mois de salaire que vous perdez!

Notre temps a de la valeur, d'autant plus de valeur que vous êtes compétente. Quel que soit le temps dont vous disposez, mettez-le à profit. En travaillant chez Adia Interim. Chez Adia Interim nous disposons en permanence de mandats intéressants et bien rémunérés, dans votre profession.

Notre prochain salaire dans une semaine déjà? C'est possible avec Adia Interim. Téléphonnez-nous. En tout temps, Adia Interim traduit votre temps en argent.

Vive adia interim!



La première entreprise de services ayant obtenu la marque:  Membre de la Fédération suisse des entreprises de travail temporaire

FABRIQUE DE MONTRES AVIA

Degoumois & Co. S.A.

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

correspondancièrè

de langue maternelle allemande, si possible avec connaissance de l'anglais.

Faire offres ou se présenter :
Rue de la Place-d'Armes 3 ; 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 67 01.



MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

MIGROS

cherche

pour son Marché rue de l'Hôpital, à Neuchâtel

magasiniers

aux départements alimentation générale et fruits et légumes.

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne.



POSSIBILITÉ DE FORMATION PAR NOS SOINS

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, tél. 33 31 41, ou présentez-vous à la réception de notre siège central, 13, route de la Gare, à MARIN, de 11 à 12 h ou de 16 à 18 h.

EGET Electricité - Téléphone

G. Schneider av. Léopold-Robert 163
Tél. (039) 22 31 36, la Chaux-de-Fonds

cherche, pour le service après-vente, de son département machines à laver, enseignes lumineuses, meubles de cuisine,

MONTEUR ou MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

possédant permis de conduire. Bons gages, avantages sociaux, semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir. Rayon de travail : canton de Neuchâtel, Jura bernois.

SECRÉTAIRE

est recherchée pour le 1er septembre, pour bureau d'architecte à Neuchâtel. Emploi à mi-temps, quatre à six heures par jour. Adresser offres écrites à B.J. 1314 au bureau du journal, ou téléphoner au (038) 24 25 15.

CAFÉ-BAR DE LA POSTE NEUCHÂTEL

cherche :
sommelière demoiselle de buffet
Congé le dimanche
Gain intéressant.
Faire offres ou se présenter.
Tél. (038) 25 14 05.

SIC, SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU CAOUTCHOUC S.A., FLEURIER

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

un collaborateur (une collaboratrice)

capables de travailler de façon indépendante, qui sera principalement chargé(e) de l'établissement des confirmations de commandes ainsi que d'autres travaux de bureau. Connaissances de la langue allemande désirées.

Nous offrons un travail varié dans une ambiance agréable. Bon salaire selon capacités. Semaine de 40 heures. Prestations sociales modernes. Tél. (038) 61 10 34.

Nous cherchons manoeuvre de garage à la demi-journée

Horaires selon entente. Connaissance de l'allemand indispensable. Tél. 25 91 30.

Nous cherchons

OUVRIERS

non spécialisés mais consciencieux pour travaux en atelier. Semaine de 4 1/2 jours, (du lundi au vendredi à midi). Faire offres à Decatecnic S.A., rue Saint-Nicolas 8, Neuchâtel. Tél. (038) 24 09 20.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir des

ouvriers

de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, pour le travail d'équipe ou de jour ;

mécaniciens qualifiés

pour les réparations et l'entretien des machines ;

un électricien qualifié

Conditions intéressantes, avantages sociaux, logement HLM à disposition. Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S.A., 2003 Neuchâtel, téléphone (038) 25 75 75.

IMPORTANTE MANUFACTURE D'HORLOGERIE cherche pour son département Exportation une

SECRÉTAIRE

connaissant les langues française et anglaise. Très bonnes notions d'allemand.

Nous offrons un travail intéressant et varié.

Place stable avec caisse de retraite.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres, avec curriculum vitae, sous chiffres A.I. 1313 au bureau du journal.

Nous cherchons un manoeuvre de garage

pour divers travaux de tout genre. Permis de conduire souhaité. Semaine de 5 jours, salaire intéressant. Faire offres au 24 44 24, garage Hubert Patthey Neuchâtel.

Hôtel de l'Etoile, Colombier demande

SOMMELIÈRE

connaissant les deux services. Bon gain. — Tél. (038) 41 33 62.

Bar à café cherche

sommelière remplaçante

2-3 dimanches par mois. Tél. (038) 24 07 18 ou 24 26 98.

JEUNE RADIO

OU

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

trouverait place stable et indépendante pour assurer le service d'entretien d'appareils électromécaniques.

Travail très varié, ambiance agréable et dynamique. Permis de conduire indispensable. Voiture à disposition. Salaire intéressant à candidat capable après mise au courant de deux ou trois mois.

Faire offres sous chiffres P 900157 N, à Publicitas S.A., 2000 Neuchâtel. Discretion assurée.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel



OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01



Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

Employée de bureau

pour le service financier et pouvant fonctionner comme secrétaire du chef de la division production. Quelques connaissances d'allemand sont nécessaires.

Aide de bureau

sachant dactylographier, pour le service administratif.

Veillez adresser votre offre à : **OSCILLOQUARTZ S.A.**, service du personnel, 2002 Neuchâtel 2, vous présenter aux Brévards 16, (trolleybus No 8), ou nous téléphoner au (038) 25 85 01.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Nous désirons engager

UNE AIDE DE BUREAU

Ce poste conviendrait à une personne sachant taper à la machine et capable de travailler d'une manière précise. Date d'entrée : 1er juillet 1971

Prière de prendre rendez-vous par téléphone au (038) 21 11 71 - interne 208



LA NEUCHÂTELOISE
Compagnie d'Assurances sur la Vie

Service du personnel
Bassin 16
2001 NEUCHÂTEL

DuBois Jeanrenaud S.A.
engagerait :

OUVRIERS et MAGASINIERS

pour son dépt fers et métaux. Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours.

S'adresser à nos entrepôts Crêt-Taconnet 9, à Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 63 63.

K70 voiture de rêve



Maintenant à l'essai!

Moteur avant avec refroidissement à eau. Traction avant. 4 roues indépendantes. 4 portes. Contenance du coffre 700 litres.

AMAG
Agence générale
Schinzach Bad

K 70	88 CV-SAE	fr. 12.595.-
K 70 L	88 CV-SAE	fr. 12.990.-
K 70	105 CV-SAE	fr. 12.800.-
K 70 L	105 CV-SAE	fr. 13.300.-

+ fr. 40.- pour transport.

Coupon-échange FAN

Je désire savoir, sans aucun engagement, combien me coûterait une nouvelle K70 modèle _____ contre reprise de ma voiture:

marque _____ modèle _____
année _____ km _____
Nom _____
Rue _____
No post./localité _____

Veuillez envoyer ce coupon à:
AMAG, Agence générale, 5116 Schinzach Bad

OFFRES D'EMPLOIS

AMANN + CIE S.A.

cherche, pour entrée à convenir

SECRÉTAIRE

habile sténodactylographe, de langue maternelle française, et possédant une bonne formation professionnelle. Cette nouvelle collaboratrice doit être à même d'exécuter divers travaux de correspondance et suivre certains dossiers.

Nous offrons :

un travail varié dans un bureau moderne, un salaire en rapport avec les capacités, un horaire agréable adapté à la semaine de 5 jours.

A réception de votre offre, nous nous ferons un plaisir de vous recevoir pour un entretien personnel.

AMANN + CIE S.A.

IMPORTATION DE VINS EN GROS
2002 NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 67 31

Fabrique de verres de montres

Huguenin & Folletête

engage immédiatement ou pour date à convenir

ouvrières

Très bonnes rémunérations et avantages sociaux.

Se présenter :
Portes-Rouges 163, 2000 Neuchâtel
ou téléphoner au (038) 25 41 09.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHÂTEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous cherchons, pour notre bureau d'études techniques, un

DESSINATEUR

s'intéressant aux travaux de construction, ainsi que d'établissement de schémas et de dessins d'appareils électroniques.

Prières d'adresser offres à **OSCILLOQUARTZ S.A.**, service du personnel, 2002 Neuchâtel 2, ou de nous téléphoner au (038) 25 85 01, interne 22.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

L'hôtel-restaurant Beaux-Arts, Neuchâtel, engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir :

**sommelier (ère)
fille ou garçon
de buffet**

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Hôtel buffet de la Gare
2610 Mont-Soleil, alt. 1290 m, cherche

sommelière

pour la saison été et automne.

Débutante sera mise au courant. Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au (039) 41 23 77.

OPEL COMMODORE G S E
automatic, 1970,
32.000 km, état de neuf

AUTOBIANCHI COUPÉ S
1968, 40.000 km

OPEL Record 1700
4 portes, 1967
64.000 km

Garage-Carosserie Franco-Suisse
André Currit

Renault R 10 Major
1965 71.000 km

OPEL KADETT CARAVAN
1965, bas prix.

CITROËN Ami 8
1969, 20.000 km

Tél. (038) 66 13 55.

Particulier vend
Ford Mustang
6 cylindres,
modèle 1967,
parfait état,
expertisé.
Prix intéressant.
Tél. 33 47 53,
heures des repas.

A vendre
VW 1200
Bon état. Bas prix.
Tél. (038) 57 14 40.

PEUGEOT 504
1970, 37.600 km,
comme neuve,
Fr. 9500.-

VW 1600 TL
1969, 35.550 km,
très bon état,
Fr. 4900.-

Garages
SCHENKER, Hauterive
Tél. 33 13 45

OCCASIONS

Ford Car Taunus 17 M
1965, 77.000 km, 5 portes,
blanche.
Expertisée
Achat - Vente - Reprise
Facilités de paiement
par crédit G. M. A. C.

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR GENERAL MOTORS TEL 33114

A VENDRE expertisées

PEUGEOT 504, modèle 1971, injection, superluxe
PEUGEOT 204 cabriolet, 45.000 km
VOLVO de luxe, modèle 1971
SIMCA 1500, petit prix, modèle 1965
SIMCA 1100, modèle 1968, commerciale
PEUGEOT 204, modèle 1967

Garage de la Place-d'Armes
Paul Joss, FLEURIER, tél. (038) 61 11 72

AVIS DIVERS

Entreprise de nettoyages
Molliet
Tél. 46 15 80

COUPE HARDY
Nombreux personnel
Service impeccable
FRANÇOIS coiffeur de Paris
Neuchâtel
2, rue Saint-Maurice, tél. 25 18 73

vitasec NETTOYAGE A SEC

bon marché mais bien fait!

Flandres 1 / Bailieux 3

A partir de Fr. 50.- par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano, neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique Neuchâtel

A vendre
4 jeunes
chats siamois
de 2 mois.

S'adresser à
J.-C. Fehlbaum,
aux heures
des repas.
Tél. 55 15 55.

ÉCHANGE

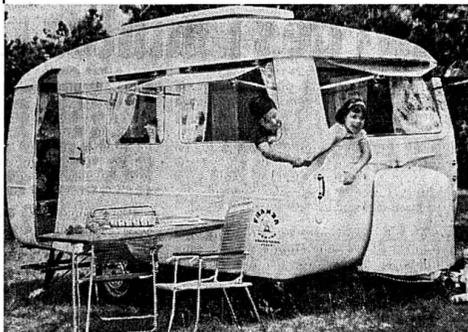
17.000 m2 de terrain à bâtir, dans village industriel du Jura bernois, contre voitures d'occasion. Placement intéressant.
S'adresser :
Tél. (066) 66 41 24 ou 71 82 89.

NOUVEAU EN SUISSE

FRANZA

La caravane en polyester monocoque

Plus d'entretien !!!



Dix modèles au choix — Depuis 300 kg de Fr. 6950.— à Fr. 19.650.—

En exclusivité chez
Mario BARDO

Exposition garage « Le Phare »
Poudrières 161 NEUCHÂTEL Tél. 24 18 42

PRESSOIR VASLIN

20 et 30 hl semi-automatique et 100 % automatique à vendre pour cause de transformations

PRESSOIR WILLMES 2000 l.

sur dispositif de transport, corbeille en acier inox.
Tél. (021) 28 92 68.

VOYAGES
WITTWER
THÉÂTRE DU JORAT À MÉZIÈRES
UN SPECTACLE DE CHOIX :
« LE ROI DAVID »
de René MORAX
VENDREDI 18 Juin, en soirée, départ du car à 18 h 30.
DIMANCHE 20 JUIN, en matinée, départ du car à 12 h 30.
Billets de spectacle à disposition + billets de car : Fr. 16.-

Inscriptions - Réservations :
AUTOCARS WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 25 82 82

MULTI-PLIC
présentés à la TV sont en vente
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

APPRENTISSAGES

AMANN + CIE S.A.

cherche immédiatement

apprenti de commerce

ayant suivi une école secondaire.

Nous offrons :

formation commerciale complète bien rémunérée, semaine de 5 jours stage dans nos différents départements

achats - vente - transports - comptabilité - laboratoire

Faire offres à la direction de

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros
2002 Neuchâtel
Tél. (038) 25 67 31

DEMANDES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANT

ayant une grande expérience, désire changement de situation. Rayon : Suisse romande. Clientèle particulière exclue. Langues : français, allemand et connaissances d'italien.

Faire offres sous chiffres M 321.473 à Publicitas S. A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Jeune fille tessinoise, 14 ans,

cherche occupation

comme garde-d'enfants pour les mois de juillet-août. S'adresser à la famille Mario Ferracin, 6600 Locarno - Tél. (093) 7 39 40.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

VETEMENTS, souliers, pour fillettes 10 et 12 ans, bas prix. Tél. 41 21 64.

LIT D'ENFANT avec matelas, 75 fr. Téléphone 33 11 65.

POUR CAUSE DE DÉPART : aspirateur Progress en bon état ; 2 fauteuils-lit combinés, ensemble ou séparément ; machine ritative à cigulaires Gestetner ; 2 lits jumeaux avec ou sans entourage ; 1 petite table couverte de faïence, 62 x 62 cm ; costume neuchâtelois, taille 38, peu porté ; 1 porte-bébé à l'état de neuf ; 1 lampe spéciale, voiliers avancants ; extincteurs pour autos. Tél. 25 52 74

POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT, très beau tapis de milieu, 300 fr., dimensions : 3 m 50 x 2 m 60. Jamais utilisé. Tél. (038) 24 14 30

1 COMMODE, noyer plaqué ; 1 commode, tout chêne massif. Tél. 25 30 02, dès 19 heures.

SOMMIER métallique, cadre bois, protégé-matelas et matelas à ressorts, bon état, 60 fr. Largeur du cadre 110. Téléphoner au 25 36 69, dès 13 heures.

TENTE, 4 places, en bon état. Tél. 25 99 72, tous les soirs, dès 19 heures.

PERRUQUE, CHEVEUX NATURELS, bruns, longueur 40 cm, 150 fr. Tél. 24 32 10.

SALON, DE STYLE BUFFALO, composé d'un divan de 4 places et de deux fauteuils, à roulettes, le tout en peau de vachette retournée. Téléphoner aux heures de repas au (038) 31 71 09.

PLANTS DE POIREAUX, le cent 4 fr. Eco-cantonale d'agriculture, 2053 Cernier. Tél. (038) 53 21 12.

A louer

JOLIE CHAMBRE indépendante, ensoleillée, à disposition de bureau. Libre le 15 juin. Tél. 25 69 29.

DES JUILLET, deux belles grandes chambres, bains, éventuellement cuisine. Tél. 25 97 22.

CRESSIER, GRAND STUDIO non meublé, dès juillet. Tél. 31 23 24.

APPARTEMENT 4 1/2 pièces, au Landeron, dès le 24 juin. Tél. 51 34 18, aux heures des repas.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, cabinet de toilette. Libre le 1er juillet. Tél. 24 07 72.

JOLIE CHAMBRE à jeune fille sérieuse, dès le 15 juin. Tél. 24 10 41.

POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE : chambre et pension soignée pour étudiants. Tél. 25 51 84.

CHAMBRE MEUBLEE INDEPENDANTE, eau courante. Possibilité de cuisiner. Tél. 41 28 15.

PLUSIEURS SALLES, sous l'église catholique de Serrières, à raison d'un soir, d'une ou plusieurs journées. Convenant particulièrement à des assemblées ou des expositions. Nombreuses possibilités de stationnement à proximité. Renseignements et location : G. Juriens, Pierre-de-Vinglé 10, Serrières, tél. 31 49 05.

APPARTEMENT, 2 1/2 pièces, confort, dans le haut de la ville. Adresser offres écrites à CK 1315 au bureau du journal.

CARAVANE, air pur et tranquillité, Lac-Noir, 3-4 places, gaz, électricité. Tél. (037) 61 18 14, 19-20 heures.

UN APPARTEMENT 2 PIECES, chauffé, à personne seule, au Val-de-Ruz. Adresser offres écrites à IN 1285 au bureau du journal.

GARAGE à G.-Ritter 10. S'adresser à G. Montandon, tél. 25 56 45.

Demandes à louer

JEUNE COUPLE sans enfants cherche appartement de 2 ou 3 pièces, à Neuchâtel ou environs. Date à convenir. Adresser offres écrites à GM 1303 au bureau du journal.

COUPLE AVEC ENFANTS cherche, au plus tôt appartement de 4 à 5 pièces, loyer modéré à Neuchâtel ou environs. Tél. 25 40 85.

Offres d'emplois

ON CHERCHE GARÇON ayant vélomoteur pour remplacer commissionnaire, du 12 juillet au 7 août. Tél. (038) 25 04 31.

JEUNE FILLE est cherchée pour garder deux fillettes de 5 ans, du 27 juin au 18 juillet, région les Diablerets. Tél. (038) 51 38 20.

TRAVAUX DE BUREAU seraient confiés à personne disposant de 2 à 3 heures par jour et pouvant se déplacer (à domicile exclu). Région Vauxeyon. Horaire selon entente. Tél. 25 91 30.

PERSONNE EST CHERCHÉE pour tenir le ménage d'une dame âgée, à la campagne, 2 à 4 semaines en juillet-août. Tél. 25 14 34.

TRAVAUX DE BUREAU seraient confiés à personne disposant de 2 à 3 heures par jour et pouvant se déplacer. Région Vauxeyon. Horaire selon entente. Tél. 25 91 30.

Demandes d'emplois

INFIRMIERE cherche place de nurse en fabrique. Adresser offres écrites à GK 1271 au bureau du journal.

CHAUFFEUR, permis de conduire cat. A, cherche remplacement du 12 juillet au 31 juillet. Tél. 25 91 30.

DAME GARDERAIT ENFANTS, à Peseux. Tél. 31 40 89.

GENTILLE MAMAN GARDERAIT un bébé, la journée, dès le 24 juin. Région Ecluse ou centre de la ville. Tél. 24 56 20, le matin.

Demandes à acheter

2 LITS SUPERPOSES, en bon état ; 1 banc d'angle, tél. 25 52 74.

SACS A DOS, monture renforcée. Téléphone 24 23 82.

ENCLUME D'OCCASION. Tél. 25 16 80.

Divers

A ECHANGER, PIANO fatigué contre bureau usagé. Tél. 25 51 84.

SPORTS



cyclisme

Au Giro, les «grands» refusent d'unir leurs efforts et Michelotto perd des minutes mais garde le sourire

SI la bataille des «grands» pour la première place du classement général est restée comme on l'espérait, elle n'a pu réussir à éclaircir la situation: Gesta Pettersson et Hermann van Springel — les plus dangereux pour Michelotto — n'ont pas trouvé les ressources nécessaires. De

la descente du tunnel du Felberauern (155 km). L'équipier de Patrick Serca et de Ole Ritter était relativement bien placé au classement général: quizième, à moins de quatorze minutes. C'est peut-être pourquoi, puisqu'il était le plus brillant du groupe de tête dont il avait pris part à la formation, il se déchaîna encore, et partit seul à l'assaut du terrible Grossglockner.

Derrière lui pourtant, la situation ne traina point: dès qu'ils eurent appris que le maillot rose, Michelotto, avait cédé une centaine de mètres (à 25 km de l'arrivée), les «grands» passèrent à l'attaque. Sous la conduite de Gimondi, flanqué de Gesta Pettersson, van Springel et Galdos, un groupe prit rapidement plus d'une minute d'avance au premier du général. Ce dernier roula en compagnie de Bitossi: ils allaient bientôt retrouver Motta, lui aussi lâché.

Malgré la qualité de ses membres, ce groupe n'arriva cependant pas à unir ses efforts. Les hommes de tête étaient toujours à l'avant, Michelotto n'était pas encore lâché définitivement. Van Springel, par exemple, refusait de mener. Il attendait un signe de fatigue de ses rivaux

pour attaquer. Gesta Pettersson non plus ne voulut pas se donner à fond. «Je me suis laissé tromper par des indications de temps. Je croyais que Michelotto était à plus de quatre minutes de nous. Je ne voulais donc pas produire un effort inconsidéré qui me mettait à la merci d'un «contre» de van Springel.»

C'est ainsi qu'à six kilomètres de l'arrivée, le groupe du maillot rose revint à moins d'une minute des vedettes. Sans une fierté qui leur commandait de ne pas se laisser rejoindre, les «grands» auraient certainement bousillé les bons. Et c'est alors qu'ils puisèrent dans leurs dernières ressources pour augmenter l'écart. «Si nous avions été rejoints, toute cette journée, où nous avons souffert, n'aurait servi à rien» relevait Gimondi à l'arrivée. «Il fallait encore porter un coup...»

leur de Rovere a perdu de la sorte une minute. Son avance semble donc désormais trop faible pour le mettre à l'abri d'une attaque dans l'étape (de montagne) d'aujourd'hui. A condition bien sûr que Gesta Pettersson ose prendre plus de risques.

VIFIAN... A L'ENTRAINEMENT

Quant à Bernard Vifian, il a terminé dans le troisième groupe, sain et sauf. Le Genevois s'est contenté de parfaire sa forme avant le Tour de Suisse. Sa présence dans le groupe de Gimondi n'aurait pourtant pas surpris. Mais son manque d'audace et de confiance a prévalu.

Serge BUCHHOLZ

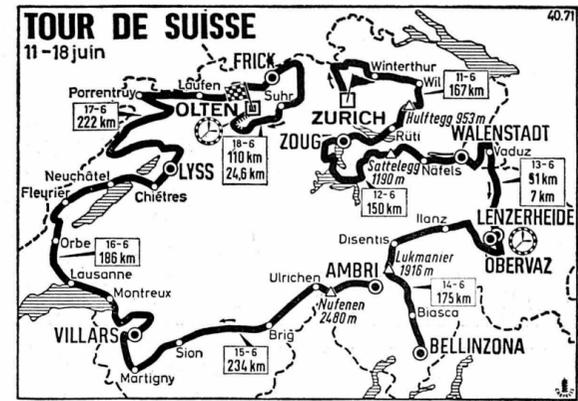
classements

17ème étape, Tarvisio - Grossglockner (206 km): 1. Pierfranco Vianelli (It) 6 h 08' 45" (moyenne 33 km 516); 2. Mori (It) à 1'09"; 3. Polidori (It) à 1'37"; 4. Poppe (Be) à 2'30"; 5. G. Pettersson (Su) à 4'31"; 6. van Springel (Be); 7. Gimondi (It); 8. Galdos (Esp); 9. Colombo (It); 10. Schiavon (It), tous même temps; 11. Ravagli (It) 6 h 13'53"; 12. Gandarias (Esp) 6 h 14'35"; 13. Cavalcanti (It) 6 h 14'44"; 14. Lopez-Carril (Esp) 6 h 14' 39"; 15. Houbrechts (Be) même temps; 16. Bitossi (It) 6 h 14'50"; 17. Michelotto (It) 6 h 14'51"; 18. Moser (It) 6 h 14'55"; 19. Paolini (It) 6 h 15'01"; 20. Motta (It) 6 h 15'12".

Puis: 41. Vifian (S) 6 h 23'33"; 46. Pfenniger (S) 6 h 27'24".

Classement général: 1. Claudio Michelotto (It) 80 h 52'44"; 2. Moser (It) à 2'22"; 3. G. Pettersson (Su) à 3'02"; 4. Colombo (It) à 4'01"; 5. van Springel (Be) à 5'03"; 6. Galdos (Esp) à 6'31"; 7. Paolini (It) à 6'37"; 8. Vianelli (It) 81 h 00'11"; 9. Houbrechts (Be) 81 h 00'24"; 10. Schiavon (It) 81 h 00'48"; 11. Gimondi (It) 81 h 03'12"; 12. Bitossi (It) 81 h 04'44"; 13. Panizza (It) 81 h 05'31"; 14. Giuliani (It) 81 h 07'48"; 15. Cavalcanti (It) 81 h 08'19"; 16. Fabbrini (It) 81 h 10'37"; 17. Lopez-Carril (Esp) 81 h 13' 06"; 18. Farisato (It) 81 h 13'41"; 19. Motta (It) 81 h 13'49"; 20. Zilioli (It) 81 h 15'03".

Puis: 34. Pfenniger (S) 81 h 46'20"; 39. Vifian (S) 81 h 51'21".



1971: UN VRAI! — De par son profil, le Tour de Suisse répond vraiment aux critères de sa dénomination...

Les engagés du Tour de Suisse

Huit équipes de neuf coureurs prendront vendredi, le départ du 35ème Tour de Suisse. Parmi les 72 coureurs en lice, on trouvera dix-sept Belges, seize Italiens, neuf Anglais, huit Hollandais, six Suisses, six Portugais, quatre Allemands, trois Suédois et trois Espagnols.

La liste des partants

Filotez (directeur sportif Waldemaro Bartolozzi): Franco Bitossi, Ugo Colombo, Giovanni Cavalcanti, Arnaldo Caverzasi, Vittorio Cuminio, Marcello Soldi, Renato Laghi, Giuseppe Grassi, Piero Spinelli (tous Italie).

Maerki-Bonanza (Erich Grieshaber): Kurt Rub, Erich Spahn, Erwin Thalman, Jurg Schneider, Bernard Vifian (tous Suisse), Albert Fritz, Karlheinz Kunde, Dieter Puschel (Allemagne), Ward Sels (Belgique).

Hertekamp (Florent van Vaerenbergh): Georges Pintens, André Poppe, Eddy Reyniers, Roger Kindt, Noël van Clooster, Ernie de Blaere, Christian Callens, Frans Kerremans (tous Belgique), Mauro Vanucci (Italie).

Futebol Clube de Porto (Antonio Silva): Cosme Oliveira, Joaquim Leao, Joaquim Leite, Jose Azevedo, Jose Pacheco, Jose Vieira (tous Portugal), Domingo Fernandez, Fernandez Echevarria, Manuel Mesa (tous Espagne).

Godsmits (Gees Peltenaars): Wim Schepers, Gerben Karstens, Harry Steevens, Jan Krekels, Ceas Rentmeister, Mat de Koning, Leo Duyndam, Gert Harings (tous Hollande), Louis Pienning (Suisse).

Falcon (E.A. Clements): Albert Hitchen, Brian Aslin, Danny Horton, Mick Holmes, John Ruston, Nigel Dean, Dave Mitchell, Reg Barnett, Peter Smith (tous Angleterre).

Ferretti (Alfredo Martini): Erik Pettersson, Tomas Pettersson, Sture Pettersson (Suède), Italo Zilioli, Sandro Quintarelli, Flaviano Vicentini, Pietro Tamiaccio, Alberto Tazzi, Roberto Ballini (Italie).

Flandria (Brik Schotte): Roger de Vlaeminck, Willy van Neste, Marc Lievens, Paul In't Ven, Edward Janssens, Willy In't Ven, Julien Knockaert, Daniel Verplanck (tous Belgique), Karlheinz Muddemann (Allemagne).

TOUR D'ANGLETERRE Exploit de Fuchs

Le Suisse Josef Fuchs a réussi un exploit dans la 8ème étape du Tour d'Angleterre qui parcourait les montagnes du sud du Pays de Galles. Le coureur d'Einsiedeln s'est lancé dans une offensive solitaire au cours des 30 derniers kilomètres. Fuchs termina détaché avec l'avance sur ses poursuivants. A un certain moment, il comptait même un avantage de plus de quatre minutes. Mais sous l'impulsion du Hollandais Fedor den Hertog, qui organisa la chasse, l'écart diminua en fin de course.

Cette chevauchée a permis à Fuchs de remonter de la 8ème à la 3ème place au classement général. Mais son retard sur den Hertog est toujours près de trois minutes.

Bruno Hubschmid, en revanche, a rétrogradé. Dans les montagnes, il n'a pas été en mesure de suivre les meilleurs. De troisième, il n'est plus que dixième au classement général.

8ème étape, Tewkesbury-Porthcawl (170 km): 1. Josef Fuchs (S) 4 h 23'58"; 2. C. Keeken (Hol) à 1'14"; 3. J. Prchal (Tch) à 1'15"; 4. M. Duchemin (Fr) à 1'16"; 5. P. Oosterhof (Hol) à 1'16"; 6. Edwards (GB) à 7. J. Clewarth (GB); 8. M. Skorepa (Tch); 9. F. den Hertog (Hol); 10. P. Bayton (GB).

Classement général: 1. Fedor den Hertog (Hol) 29 h 50'45"; 2. Duchemin (Fr) à 10"; 3. Fuchs (S) à 25'55"; 4. Hrazdira (Tch) à 3'36"; 5. Oosterhof (Hol) à 3'47"; 6. J. Prchal (Tch) à 4'08"; 7. P. Edwards (GB) à 4'49"; 8. J. Smolik (Tch) à 5'23"; 9. M. Roques (Fr) à 5'42"; 10. Hubschmid (S) à 6'03".

BIENNE - MACOLIN RECORD A BATTRE

La 22ème course de côte nationale Bienne-Macolin se courra dimanche 13 juin. Les organisateurs, le Vélo-club la Pédale, ont reçu près de 200 inscriptions (24 amateurs élites, 80 amateurs et 80 juniors et seniors). Tous les vainqueurs des dernières années seront au départ et ils méritent tout en œuvre pour tenter d'abaisser le record de l'épreuve, détenu par Paul Ruppener (58'45" pour les 39 km 400).

football

Protêt de Fribourg : réaction de Sion

Le FC Sion communique: «Ce n'est pas sans étonnement que nous avons pris connaissance lundi matin par la radio et la presse, de la polémique entamée par les dirigeants du FC Fribourg. Cette attitude sportive nous déçoit profondément. Nous pensons utile d'orienter le grand public en publiant la décision intégrale du comité de Ligue nationale, qui est la suivante:

1. Le secrétariat de la Ligue nationale a constaté que le FC Sion avait aligné le joueur licencié L. Vergère Roger (né le 9.1.1952) — donc en âge de junior A — pendant les 45 minutes de la 2ème mi-temps du match des réserves, et ensuite pendant 25 minutes à la fin de la rencontre des Ires équipes.

2. Le comité a constaté qu'en agissant de la sorte, le FC Sion a certes commis une infraction contre la disposition réglementaire de l'article 55, chiffre 1, du règlement de jeu. Il a cependant relevé que le but indiscutable de cette disposition est d'éviter un gaspillage de forces des jeunes joueurs. L'article y relatif date de la saison d'une époque où le remplacement de joueurs n'était possible que jusqu'à la mi-temps et où la pratique actuelle du système des joueurs d'échange jusqu'à la fin des matches, n'était pas encore en vigueur.

Etant donné que le joueur Vergère n'avait évolué que pendant 70 minutes au total au cours des deux matches, il faut quand même se rendre compte qu'un match des juniors a duré 80 minutes et qu'un de juniors interrégionaux même 90. La punition prévue au règlement de jeu, c'est-à-dire le forfait concernant le 2ème match, n'était donc nullement applicable suivant les critères de la «ratio legis».

3. Le comité a pourtant retenu qu'une amende d'ordre se justifiait. Il a donc pris la décision suivante:

a) Le FC Sion est puni d'une amende de 200 fr. qui sera débitée de son compte auprès de la Ligue nationale.

b) L'émolument de procédure de 50 fr. sera également débité du compte du FC Sion auprès de la Ligue nationale.

c) Cette décision est définitive.

Communicé et signé du président du FC Sion.

Championnat suisse Un succès de plus pour Perrot

Le garagiste zuricois Xavier Perrot a fêté la deuxième victoire de sa saison en remportant le slalom national de Wengen (près de Zurich) cinquième manche du championnat suisse. En fait, seuls les résultats des voitures spéciales et de série étaient pris en considération.

Sur le parcours de 5 km, piqué de 42 portes, Perrot, sur March formule 2, fut plus rapide de près de sept secondes que son plus dangereux adversaire, Karl Foitek. Dans le championnat, une surprise a été enregistrée: au barème de l'index, Charly Guenin a été battu par Florian Vetsch sur Porsche 911 S.

Résultats (140 coureurs):
Voitures de tourisme de série. — 1. Arm (Stalden im Emmental) BMW 2002 TI, 4'17'64"; 2. Freytag (la Chaux-de-Fonds), BMW 2002 TI, 4'18'48"; 3. Guenin (Bienne) Chevrolet Camaro, 4'18'96".
Voitures spéciales de tourisme. — 1. Blank (Zurich) Opel-Kadett 1900, 3'51'31"; 2. Helbling (Rapperswil) Ford-Escort, 3'52'54"; 3. Caprez (Dietikon), Fiat Abarth, 4'03'22".

L'Autrichien Ortner domine le championnat d'Europe de la montagne

L'Autrichien Johannes Ortner, sur Fiat Abarth, a encore dominé la troisième manche du championnat d'Europe de la montagne, au Rossberg, près de Berchtesgaden. En 2'56'04 (moyenne 122,20), il a amélioré le record du parcours, et ce en dépit des conditions atmosphériques défavorables. La Suisse Walter Brun a réalisé le deuxième meilleur temps de la journée, mais à 35" du vainqueur. Voici le classement: 1. Ortner (Aut) Fiat Abarth 6'08'20 pour les deux manches. 2. Brun (S) BMW 6'43'70. 3. May (All) BMW 6'45'41. 4. Breinsberg (Aut) Austro-Kaimann 6'46'56. 5. Seidler (All) Lola 6'47'77. 6. Schurti (Lie) Austro Kaimann 6'48'44. 7. Stenzel (All) Porsche, Yrrisou. 8. Spiess (All) NSU 6'51'06.

Sur le circuit de Zolder, le Britannique Peter Gethin, sur McLaren M-8 a remporté la deuxième manche de l'intéressé. Arturo Marzario, vainqueur de la première manche, n'était pas au départ.

Classement: 1. Gethin (GB) McLaren M-8, 1 h 43'23"5 (174,82). 2. Kinnunen (Fin) Porsche 917, 1 h 44'27"7. 3. Hezemans (Ho) Alfa Romeo 33-3 à un tour. 4. Neuhaus (All) Porsche 917, à deux tours. 5. Weber (All) Porsche 917, à deux tours. 6. Stommelen (All) Alfa Romeo 33-3 à quatre tours.

automobilisme

Voitures de série GT.

— 1. Vetsch (Chambésy) Porsche 911 S, 4'07'67"; 3. Wermelinger (Lucerne), Chevrolet Corvette 4'08'68"; 3. Erard (Saignelégier), Renault Alpine, 4'09'73. Voitures spéciales GT. — 1. Zbinden (Laufen) VW Porsche 914-6, 3'55'87"; 2. Spavetti (Chiètres) Renault Alpine, 4'01'79"; 2. Peltinger (Balgach) Renault Alpine, 4'06'13.

Voitures de sport. — 1. Foitek (Zurich) Lola T 210, 3'32'28"; 2. Ramu-Caccia (Dardagny) Griffin Pygme, 3'43'10"; 3. Theiler (Zurich) Sauber C-1 4'05'84. Voitures de course. — 1. Perrot (Zurich), March formule 2, 3'26'50 (vainqueur absolu); 2. Dubler (Oberhasli) Brabham formule 2, 3'38'47"; 3. Vonlanthen (Frauenfeld) Tecno Formule 3, 3'43'02.

athlétisme

Le stade de la Charrière a donc servi une fois de plus de cadre aux championnats neuchâtelais. Un ciel demeure assombri et une température convenable contribueront à un spectaculaire déroulement dont seuls hélas quelques curieux profitèrent!

RECORD BATTU

P. Kasper (Neuchâtel Sports) parvient à projeter le javelot au-delà des 60 m (60 m 97). A l'actif encore du club du chef-lieu, les premiers rangs des sprinters J. Pasche, en cat. cadettes B, et Sunier également cadet.

Les plus nombreuses représentations de l'Olympic et du CEP Cortaillod s'assurent toutes les autres victoires, à l'exception d'une seule — celle de Thiébaud du Locle, ex-Olympien! — de manière assez équilibrée, ce qui est tout à l'honneur des protégés de C. Meisterhans.

Sur le plan individuel, les concours des seniors — en la malheureuse absence des 5000 et 10000 m — furent marqués par le prompt retour en condition de Meisterhans — après un pénible accident — en particulier au 100 m et par un bond de 6 m 45 lui valant le titre de champion. Au nombre des quelques bonnes performances, relevons les 11"1 de C. Zurbuchen — sur une piste encore mouillée, — les nouvelles victoires de Montandon, Chapatte et Arfino, toujours sans adversaire dangereux. Mais en dépit de la progression évidente du lanceur de poids et de celui du Chapatte, l'on ne peut s'empêcher de regretter que J.-P. Egger ne puisse plus être considéré comme «Neuchâtelais»! Citons enfin le bon coude

Passionnant championnat neuchâtelais à la Charrière

à coude de P. Rufenacht et S.-A. Furrer au 800 mètres.

TALENTUEUX MAIS RARES JUNIORS

Stegmann s'est tout particulièrement distingué en se révélant le plus rapide du jour par-dessus les haies en 15"88. Autre junior évidemment excellent: A. Vaucher qui s'imposa aux sauts, avec notamment un prometteur 6 m 24, alors que la latte demeurait à 1 m 85, soit à 8 cm de sa meilleure performance (record neuchâtelais). Le 100 m fut disputé à un tempo allégre grâce aux Thiébaud, W. Aubry et Häberli. Le 5000 m offrit une empoignée à suspects entre le Loclois Thiébaud et Vidal, du club organisateur. Le lancer du javelot fut, enfin, l'apanage des gars de Cortaillod — victoire d'Y. Stegmann.

Le poids à 13 m et le disque à 33 m 06 d'une part, un bond de 6 m 38 et la latte française à 1 m 70 d'autre part, ainsi que le 1500 m parcouru en 4'20", Balmer sont autant de sujets de réel intérêt. Le 1000 m fut disputé de façon intéressante par la satisfaction de la part de jeunes gens de moins de 18 ans.

Pour en terminer avec les éléments masculins, signalons les réjouissants 1000 m des minimes et écailleurs puisque les Schaeffer, Seiler, Vuille et Vouga terminèrent en moins de 3 minutes. Regrettons cependant que ce fut là l'unique concours s'adressant aux plus jeunes!

Le plus grand sujet de contentement est dû à la toujours plus nombreuse participation féminine qui s'est traduite par un éclatement de toutes les meilleures performances réalisées l'an dernier!

Les 10"8 de G. Corradini sur 80 m, les 12"9 de G. Girardin et J. Pasche au 100 m et, surtout, les 2'24"7 de G. Gambarini, pour 800 m; les 1 m 55 de C. Gehring et de G. Girardin, le 1 m 45 de la cadette B, D. Etienne; les bonds de 4 m 98 de G. Girardin — dès l'athlète complet! — et de 4 m 82 de L. Lauper; sans oublier les 9 m 18 au 4

Seniors

100 m: 1. C. Zurbuchen (Olympic) 11"1; 2. C. Meisterhans (CEP) 11"3. **110 m haies:** 1. Montandon (Olympic) 16"; 2. P.-A. Cochand (CEP) 17". **200 m:** 1. Zurbuchen (Olympic) 22"9; 2. Thiébaud (Olympic) 23". **400 m:** 1. Schaeffer (CEP) 53"4; 2. Mascle (Olympic) 53"7. **800 m:** 1. P. Rufenacht 2'01"9; 2. S.-A. Furrer (CEP) 2'02"3. **1500 m:** 1. P.-A. Schenk (O1) 4'28"8; 2. Halaba (N.S.) 4'28"9. **Longueur:** 1. Meisterhans (CEP) 6 m 45; 2. Montandon (Olympic) 6 m 24. **Triples:** 1. Vaucher (Olympic) 13 m 40; 2. Baentli (Olympic) 13 m 14. **Perche:** 1. Arfino (Olympic) 3 m 50; 2. J. Frochaux (N.S.) 3 m 30. **Poids:** 1. Chapatte (Olympic) 13 m 24; 2. Hofer (CEP) 10 m 78. **Disque:** 1. Chapatte (Olympic) 35 m 94; 2. Hofer (CEP) 32 m 66. **Javelot:** 1. P. Kasper (N.S.) 60 m 97; 2. F. Payot (N.S.) 54 m 90.

Juniors

100 m: 1. Thiébaud (Olympic) 11"2; 2. W. Aubry (Olympic) 11"3. **110 m haies:** 1. Y. Stegmann (CEP) 15"8; 2. Zurbuchen (Olympic) 16"4. **5000 m:** 1. Thiébaud (le Locle) 16'20"2; 2. Vidal (Olympic) 16'23"6. **Hauteur:** 1. Vaucher (Olympic) 1 m 85; 2. Schneiter (Olympic) 1 m 70. **Longueur:** 1. Vaucher (Olympic) 6 m 24; 2. Aloc (CEP) 5 m 94. **Javelot:** 1. Y. Stegmann (CEP) 41 m 30; 2. Robert (CEP) 40 m 48.

Cadets

100 m: 1. Sunier (N.S.) 12"3; 2. Hirschy (les Brenets) 12"3. **200 m:** 1. Mascle (Olympic) 24"9; 2. Toffolon (CEP) 25". **1500 m:** 1. Balmer (Olympic) 4'20"; 2. Perret (Olympic) 4'29"5; 3. Hafner (CEP) 4'34". **Hauteur:** 1. J. Toffolon (CEP) 1 m 78. **Longueur:** 1. Toffolon (CEP) 6 m 08; 2. Mascle (Olympic) 5 m 83. **Javelot:** 1. N. DeGrandis (CEP) 38 m 72.

SKI NAUTIQUE

Le concours international de Genève a été marqué par l'exploit des jeunes Suisses Bernard Kurer et Peter Luscher, qui, en slalom, ont battu l'équipe d'Espagne, qui était pourtant emmenée par Victor Palomo, champion du monde de la spécialité. Les deux skieurs helvétiques ont toutefois été battus par les Italiens, qui ont en outre remporté les figures, la Suisse gagnant le saut avec sa première garniture, composée de Michel Finsterwald et Daniel Borel.

ATHLÉTISME

● A Vienne, le jeune Autrichien Sepp Zebauer (19 ans) a battu la meilleure performance mondiale junior du mètrehauteur en réalisant 7664 points au cours d'une compétition internationale Schiellerfeld (Haute-Autriche). Il améliore ainsi de 30 points le précédent record qui était détenu par le Soviétique Binojev. Zebauer s'est classé quatrième de cette épreuve qui a été remportée par l'Allemand de l'Est Joachim Kirst avec 8206 points.

LUTTE

● Le Valaisain Jimmy Martineti (Martigny) a obtenu une excellente deuxième place (cat. 82 kg) au cours d'un tournoi international organisé à Athènes et qui groupait 10 nations, dont la Bulgarie, la Roumanie, la Yougoslavie, la Pologne et la Grèce. Pourtant blessé à une main lors de la passe précédente, Martineti ne s'est incliné que d'un point en finale devant le champion de Bulgarie.

escrime

Défaites suisses à Interlaken

L'Allemagne de l'Ouest a remporté le tournoi international au sabre d'Interlaken en remportant tous ses matches. La Suisse a perdu tous les siens: 5-11 contre la France, 7-9 contre l'Allemagne et 8-8 (touches reçues déterminées) contre l'Autriche. Le tournoi individuel, qui réunissait 70 escrimeurs, a vu la victoire du Français Bonnisse.

Match par équipes: 1. Allemagne de l'Ouest 2. France 3. Autriche 4. Suisse. **Tournoi individuel:** 1. Bonnisse (Fr) 2. Hoehne (All.O) après barrage 3. Quivrin (Fr) 4. Ham (Ho) 5. Bridar (Aut).

résultats

SOUS-18: 1. J.-C. Waellfer (Olympic) 13 m; 2. N. DeGrandis (CEP) 10 m 99. **Disque:** 1. Waellfer (Olympic) 33 m 06; 2. Berberat (Olympic) 29 m 26. **Poids dames:** 1. J. Fivaz (Olympic) 9 m 18. **Poids juniors filles:** 1. M. Wyss (Olympic) 8 m 56. **Poids cadettes A (3 kg):** 1. Monnier (Olympic) 9 m 37; 2. Bruhard (CEP) 8 m 10. **Cadettes A. — 100 m:** 1. G. Girardin (CEP) 12"9; 2. C. Gehring (CEP) 13"8. **Hauteur:** 1. C. Gehring (CEP) 1 m 55; 2. G. Girardin (CEP) 1 m 55. **Longueur:** 1. G. Girardin (CEP) 4 m 98. **Cadettes B. — 100 m:** 1. J. Pasche (N.S.) 13"1; 2. M. Juan (N.S.) 13"2. **800 m:** 1. G. Gambarini (CEP) 2'24"7; 2. P. Graenicher (Olympic) 2'29"1. **Longueur:** 1. L. Lauper (CEP) 4 m 82; 2. I. Deagostini (CEP) 4 m 65; 3. C. Chuard (CEP) 4 m 43. **Hauteur:** 1. D. Etienne (CEP) 1 m 45; 2. I. Deagostini (CEP) 1 m 40. **Minimes 1000 m:** 1. Schaeffer (Olympic) 2'52"9; 2. Seiler (Olympic) 2'59"6. **Ecailleurs 1000 m:** 1. C. Vuille (CEP) 2'52"2; 2. Y. Vouga (CEP) 2'55"1. **Ecailleurs 80 m:** 1. G. Corradini (CEP) 10"8; 2. J. Willemin (Olympic) 11"4.

motocyclisme

Première manche du «Mondial» 71 Grosse surprise

A l'île de Man, la première manche du championnat du monde, course dans le cadre du «Tourist Trophy», s'est terminée par une surprise. Dans la catégorie des 250 cmc, le presque inconnu Tony Jeffries s'est imposé en 2 h 05'48"6 (moyenne 145 km/heure) pour les 304 km, soit 5 tours du parcours. Ce temps est l'un des plus faibles enregistrés au cours de ces dix dernières années sur ce tracé. La pluie violente gêna les concurrents. De nombreuses chutes furent enregistrées. Giacomo Agostini, le grand favori, fut éliminé au premier tour déjà en raison d'une détérioration à sa machine (MV-Asusta). Phil Read mena la course pendant trois tours, il couvrit le tour le plus rapide à la moyenne de 161 km 520-heure, mais lui aussi fut trahi par sa machine. L'Anglais Dudley Robinson provoqua un accident qui blessa sérieusement un spectateur.

350 cmc: 1. Tony Jeffries (GB) Yamsl, les 304 km en 2 h 05' 48"6 (moyenne 145 km/h); 2. G. Pantall (GB) Yamaha 2 h 06' 25"; 3. W. Smith (GB) Honda 2 h 07'04"8; 4. J. Williams (GB) AIS 2 h 07'17"1; 5. M. Chatterton (GB) Chat Yamaha 2 h 09'33"6; 6. G. McAteer (GB) Aeremacchi 2 h 09' 51"8. Le tour le plus rapide: Phil Read (GB) Yamaha 223'32"2 (moyenne 161 km 520-heure).

Neuchâtel Xamax renforce son milieu de terrain en engageant l'Allemand Blusch

Le transfert était dans l'air, plusieurs Allemands étant venus porter le maillot rouge et noir de Neuchâtel Xamax au cours du second tour de championnat lors de différentes rencontres amicales. Aujourd'hui c'est chose faite: Peter Blusch (28 ans), portera les couleurs neuchâtelaises la saison prochaine. International A et B — il porta même les couleurs allemandes au niveau de l'équipe junior — Peter Blusch a joué la dernière saison dans les rangs de Kaiserslautern. Avant de rallier cette équipe, il marqua de sa présence la formation de Cologne avec laquelle il participa à la coupe d'Europe des champions.

Le joueur d'échange jusqu'à la fin des matches, n'était pas encore en vigueur. Etant donné que le joueur Vergère n'avait évolué que pendant 70 minutes au total au cours des deux matches, il faut quand même se rendre compte qu'un match des juniors a duré 80 minutes et qu'un de juniors interrégionaux même 90. La punition prévue au règlement de jeu, c'est-à-dire le forfait concernant le 2ème match, n'était donc nullement applicable suivant les critères de la «ratio legis».

Communicé et signé du président du FC Sion.

football

Le champion suisse devrait être connu ce soir après le match du Wankdorf

La « ligne » plus favorable à Bâle qu'à Grasshoppers

On le sentait venir, ce match de barrage entre Bâle et Grasshoppers. Sans vouloir aujourd'hui discuter de son opportunité, soulignons l'importance et son caractère de vérité.

Atouts bâlois

Dans certains pays, en cas d'égalité de points, le titre est attribué d'après le résultat des rencontres directes. Bâle ayant gagné par 3-1 à Saint-Jacques et perdu par 2-1 au Hardturm, il le serait donc champion.

comme, également, à la différence des buts. Cela parlerait donc en faveur des Rhénans. Mais ce n'est pas tout, ses derniers résultats prouvant une forme ascendante (dix matches sans défaite, la dernière ayant été suble contre Grasshoppers).

la formation de la ligue A en quatorze équipes (en 1941), 42 points ont toujours suffi pour l'octroi du titre. Du reste, Bâle en avait 40 en 1967, 36 en 1969 et 37 en 1970. Tout en ayant fait mieux que lors de ces trois saisons, il n'est pas sûr du titre, titre auquel Grasshoppers aspire depuis quinze ans.

Dans l'analyse des chances, on pourrait aller plus loin en confrontant la valeur des joueurs en présence, mais l'entreprise serait vaine, car subjective. Un match de barrage, on sait ce que c'est: les imprévisibles y tiennent la vedette.

A. EDELMANN-MONTY

SPORT-TOTO

Etes-vous parmi les gagnants? Liste des gagnants du concours No 22 des 5 et 6 juin 1971: 5 gagnants avec 13 points, 15.695 fr. 55

L'opposé Il en ira inversement pour les Zurichois, obligés de remettre en jeu un titre qui semblait gagné. En somme, Grasshoppers est à l'opposé des arguments favorables à Bâle: rejoint, battu dans deux de ses cinq derniers matches, obligé de remplacer Mocellin (blessé) alors qu'il avait pu garder son contingent intact durant toute la saison.

La situation est, malgré tout, malheureuse pour les deux clubs, car, depuis

Championnat de France de 1ère division (35me journée): Red Star-Nantes 0-3. Classement: 1. Marseille 49 p. — 2. Saint-Etienne 48 — 3. Nantes 43 — 4. Nîmes 40.

Bâle: remettons le clocher au milieu du village

On m'accuse de déformer la vérité, de chanter les louanges de Bâle, de me situer à l'opposé des plus fins connaisseurs du football que sont la plupart des spécialistes romands. Je ne suis pas toujours d'accord avec eux, c'est un fait. Mais « moi M'sieur, ce n'est pas de ma faute si le loup a mangé l'agneau, moi, m'sieur ce n'est pas

SPORTS



PETER MEIER. — L'attaquant de Grasshoppers, qui marque ici le deuxième but contre Sion, aura une bonne occasion, ce soir, de se mettre en évidence. (A. S. L.)

Le championnat suisse universitaire

Neuchâtel - Saint-Gall: 4-3 (0-2)

Jeudi dernier, à la Maladière, les Neuchâtelois ont remporté une victoire à l'énergie. Menés 2-0 à la mi-temps, ils avaient refait leur retard après un quart d'heure de jeu dans la seconde période et continuaient à dominer quand à 20 minutes de la fin, Saint-Gall reprenait l'avantage.

Une victoire très précieuse qui les met en tête de leur groupe avec un point d'avance sur Zurich. Cet après-midi, les Neuchâtelois se rendent justement à Zurich pour jouer un match qui désignera le finaliste du championnat.

Feyenoord Rotterdam champion de Hollande

Feyenoord Rotterdam vient de remporter son dixième titre de champion des Pays-Bas en battant Haarlem par 2-1. Bien que battu sévèrement à Deventer, Ajax Amsterdam, récent vainqueur de la coupe d'Europe des clubs champions, conserve la deuxième place du classement final.

Le président de Kickers Offenbach accuse trois joueurs de corruption

Des accusations de corruption et de « truquage de résultats » lancées contre trois joueurs ouest-allemands dont certains sont des internationaux, ont créé un climat de scandale au sein de la ligue fédérale de football, au lendemain de la clôture du championnat national qui a été remporté par la 2me fois consécutivement par Borussia Moenchengladbach.

résultats des matches devant être joués samedi dernier par leurs équipes et dont dépendait le sort d'Offenbach.

Hertha Berlin a rencontré Bielefeld, qui s'est imposé 1-0, tandis que Cologne a battu Offenbach par 4-2. Or, une défaite ou un simple match nul pour Bielefeld aurait suffi à placer cette équipe derrière les « kickers » et donc sauver les joueurs d'Offenbach de la relégation.

ter » ses interlocuteurs. M. Klein rencontre Patzke et Wild dans un restaurant et leur montre l'argent, mais, quelques instants plus tard, les deux hommes lui firent savoir que Bielefeld avait monté son enchère à 250.000 marks.

En ce qui concerne Manglitz, il aurait réclamé 100.000 marks affirmant qu'il pouvait compter sur cinq de ses coéquipiers pour « arranger » une défaite de Cologne devant Offenbach. L'affaire n'allait pas plus loin car Manglitz ne garda pas le but de Cologne, samedi. Les dirigeants du club cologneais, le jugeant hors de forme, l'avaient remplacé par le Yougoslave Soskic.

Ces révélations ont fait l'effet d'une bombe dans les milieux sportifs ouest-allemand et elles ont entraîné des réactions plus ou moins vives de la part des intéressés. Manglitz s'est refusé à tout commentaire. Il se réserve, a-t-il dit, de consulter un avocat et de poursuivre M. Canellas en justice.

de ma faute si le remard a dit au corbeau... Je m'occupe de Bâle, à Bâle. Lorsqu'il joue mal, je le dis: comme, par exemple, samedi, contre Young Boys; comme, par exemple, au début de mai contre La Chaux-de-Fonds.

MEME LE «SPORT»

L'ai-je dit, lui ou non? La Chaux-de-Fonds, ça vous préoccupe? J'ai écrit que Bâle avait bien joué pendant une demi-heure — c'est vrai — et qu'il avait peiné tout le reste du match — c'est aussi vrai. Contre Winterthur, il a été brillant: une des performances les plus spectaculaires qu'il ait offertes cette saison à Saint-Jacques. Ceux qui ne me croient pas n'ont qu'à téléphoner à Sommer, l'entraîneur de Winterthur. Je l'ai décrit comme je l'ai vu. Fallait-il que je cherche des poux parmi la paille pour rester dans le ton de la diffamation? Pour plaire aux gens qui entretiennent le préjugé et qui crévent d'envie?

Le « Sport » de Zurich n'est pas un journal très favorable à Bâle. Pourtant, son envoyé spécial — je ne lui ai encore jamais parlé — a exprimé une opinion semblable à la mienne en ce qui concerne le match contre Winterthur. Pour quelles raisons? Parce que c'était vraisemblablement la vérité. En avril, Bâle ne jouait pas très bien, même à Saint-Jacques. J'ai écrit, à ce moment-là, qu'il ne rattraperait jamais Grasshoppers parce que je ne pensais pas qu'il était capable de gagner tous les matches restants, j'étais même certain qu'il perdrait des points. Ne l'a-t-on pas lu?

Je faisais confiance à Grasshoppers. Est-ce que j'y peux quelque chose si Grasshop-

pers a flanché? Est-ce que j'y peux quelque chose si Bâle n'a plus perdu? Est-ce que j'y peux quelque chose s'il domine le football national depuis cinq ans, s'il n'a plus perdu à Saint-Jacques depuis juin 1968? Ca fait 39 matches de championnat, trois fois l'équipe suisse — une dizaine de matches de coupe des Alpes avec Fiorentina et Bologne, plusieurs matches de coupe de Suisse. Ça fait aussi Celtic Glasgow et Spartak Moscou. Trois ans sans avoir plié devant une équipe de ligue A. Trois ans, une seule défaite: contre Ajax, le vainqueur de la coupe d'Europe.

SITUATION CONTRADICTOIRE

Alors, je mens pour m'attirer les faveurs de Benthhaus et de sa clique? Est-ce que j'y peux quelque chose si Bâle marque 20 ou 30 buts de plus que les équipes prétendues offensives et spectaculaires, s'il possède 12 ou 15 points de plus qu'elles? S'il a 34.000 spectateurs pour un seul match alors que tous les autres clubs réunis n'en ont que 28.000?

Est-ce que j'y peux quelque chose si les équipes qui jouent juste — comme on dit — mais, au fait, qu'est-ce que ça veut dire, jouer juste? — sont en instance de relégation et doivent s'appuyer un match de barrage contre la relégation? Dans ces conditions, j'aime autant jouer faux et être en barrage pour le titre.

Est-ce que j'y peux quelque chose si Bâle est riche — comparé aux autres clubs si se vaudrait dans les dettes. Je ne lui ai pas donné un sou et je ne l'ai aidé ni à trouver un comité qui a la tête sur les épaules et quelque chose dedans, ni un entraîneur qui connaît son métier et qui l'exerce honnêtement.

Un grand du football suisse n'est plus « Lajo » Amado est mort à Lugano

L'ancien international suisse Lauro (Lajo) Amado est décédé dans la nuit de dimanche à lundi, à Lugano. Il était âgé de 59 ans. Attaquant d'une classe extraordinaire, sa réputation avait largement dépassé le cadre de la Suisse.

« Lajo » Amado avait porté à 54 reprises le maillot de l'équipe nationale, entre 1935 et 1948, marquant un total de 21 buts. Il avait participé à la victoire de l'équipe suisse sur l'Allemagne lors du tournoi mondial de 1938, en France, ainsi qu'aux deux succès helvétiques sur l'Angleterre et aux matches restés fameux contre l'Italie, juste avant et après la guerre.

Né le 15 mars 1912, Lauro Amado avait fait ses débuts de football en catégorie supérieure durant la saison 1930-31, au F.C. Lugano. Il évoluait, alors, comme ailier droit. Sa première saison s'était terminée par une victoire en coupe de Suisse. Après avoir joué en Angleterre, Young Boys et à Servette (victoire en championnat en 1933), il retourna au Tessin avant de passer à Grasshoppers, en 1939. Il a joué en ligue nationale A jusqu'en 1949, marquant un total de 243 buts, ce qui

en fait le troisième meilleur marqueur de buts de tous les temps derrière Jacky Fattori et « Sepp » Hügli. Au total, Amado a gagné cinq fois le championnat suisse (trois fois avec Grasshoppers, une fois avec Servette et une fois avec Lugano) et cinq fois la coupe (une fois avec Lugano et quatre fois avec Grasshoppers).

Une place au soleil pour les « sans grade »

Championnat neuchâtelois

Le championnat est terminé dans toutes les ligues à l'exception des juniors, et l'on procède, maintenant, aux finales de promotion.

En deuxième ligue, Fontainemelon n'a pas réussi à fêter son premier succès dans la poule finale d'ascension. Pourtant, il possédait tous les atouts pour encaisser deux points, mais ses attaquants ne trouvèrent pas le sang-froid nécessaire pour convertir en but, les occasions réelles qui se présentaient. La Tour-de-Peilz n'était pas un foudre de guerre, mais tira parti de la vitesse de son ailier Guhnelmetti qui s'échappa deux fois et marqua autant de buts.

Les Bois conservent leur place

SAINT-IMIER II DESCEND En troisième ligue, tout est dit et l'on connaît, maintenant, le relégué du groupe I. Les Bois accueillent Saint-Imier II et avaient deux possibilités de se tirer d'affaire, car un match nul même était suffisant, puisque l'équipe des Franches-Montagnes possédait un petit point d'avance sur son adversaire.

Saint-Imier II n'est pas parvenu à s'imposer, si bien qu'il rejoint la IVe ligue qu'il avait quittée l'an dernier. Superga II est, lui aussi, relégué. Les deux équipes promues au début de cette saison n'auraient donc fait qu'un bref stage en troisième ligue.

Table with 3 columns: Classement, Groupe I, and Groupe II. It lists teams like Hauterive, Bôle, Etoile, Le Locle II, etc., along with their matches and goals.

Rien n'est perdu encore car le match de dimanche, entre La Tour et Renens, peut tout remettre en question. Souhaitons pour Fontainemelon que Renens ne gagne pas.

HAUTERIVE BIEN PLACÉ

Pour l'ascension en IIme ligue, les deux champions de groupe Hauterive et Floria étaient aux prises au centre

Une nouvelle procédure pour les finales de promotion de la 4me à la 3me ligue

Dimanche, les finales de IVe ligue ont débuté par trois matches. Rappelons que, cette année, la procédure d'ascension a été modifiée par rapport à l'année dernière.

bob

La Fédération suisse a tenu ses assises

A Leysin, la Fédération suisse de bobsléigh, après avoir fêté son champion du monde de bob à quatre (Stadler), a mis au point un important programme de préparation en vue des prochains jeux olympiques. Ce programme ne comprend pas moins de treize réunions des sélections pour des entraînements ou des tests.

cinquième étant supprimé à la suite d'un tirage au sort qui a eu lieu récemment. Ainsi, les rencontres Dombresson - Travers IA Lignières - Deportivo et Châtellard - Coffrane n'auront pas lieu. Chaque club joue deux fois chez lui et deux fois sur terrain adverse.

La première journée a connu quelques résultats surprenants. On pensait que Châtellard réussirait à vaincre Lignières, qui a réalisé un match nul fort méritoire sur le terrain du Vignoble. Dombresson est parvenu à vaincre Deportivo sur son terrain grâce à un penalty. Travers IA a récolté un point à Coffrane où il est difficile de manœuvrer si bien que le classement se présente avec quatre équipes à égalité, Dombresson figurant seul en tête de liste: 1. Dombresson, 1 match 2 points; 2. Coffrane, Travers IA, Châtellard et Lignières, 1-1; 6. Deportivo 1-0.

Dimanche prochain, trois nouveaux matches sont prévus dans l'ordre suivant: Dombresson - Châtellard; Travers - Deportivo et Lignières - Coffrane.

PEUT-ETRE 3 PROMUS Pour l'instant, il n'y aura que deux équipes promues en troisième ligue. Mais, il est possible que Neuchâtel Xamax n'inscrive qu'une seule équipe au lieu de deux en IIme ligue, ce qui laisserait une place de libre dans un des deux groupes. Rappelons que l'an dernier, la fusion Cantonal-Xamax avait amené la suppression de Cantonal II qui avait permis l'ascension d'une troisième équipe.

olympisme

Deux mille Allemands de l'Est seulement à Munich

L'électronique contribuera au déroulement des Jeux de Munich. Cinq ordinateurs traitent les résultats. Un autre sera exclusivement mis au service des journalistes pour leur fournir des informations d'ordre technique ou privé sur les disciplines et les concurrents. Ces divers appareils seront reliés par 15.000 kilomètres de câbles à 400 télescripteurs et à une cinquantaine de téléimprimés.

Les billets d'entrée aux diverses épreuves des Jeux sont d'ores et déjà en vente dans 97 pays du monde. L'Inde n'est pas du nombre. En raison de la pénurie de devises étrangères, les autorités de la Nouvelle-Delhi n'ont pas encore alloué de contingents à leurs ressortissants pour des déplacements privés à l'occasion des Jeux, indique-t-on au comité d'organisation municipal.

Neuchâtel Xamax joue ce soir à Munich

Neuchâtel Xamax s'envole ce matin pour Munich où il doit affronter, ce soir, Munich 1860, formation d'où vient Brunnenmeier. Demain, dans la matinée, joueurs et dirigeants neuchâtelois seront les hôtes du bourgmestre de la capitale bavaroise et du président du comité d'organisation des Jeux olympiques 1972, qui leur feront visiter les installations prévues pour ces joutes quadriennales.

Les deux équipes de Neuchâtel Xamax évoluant en catégorie D du championnat-test de Karl Rappan sont sorties en tête de leur groupe respectif. La formation jouant en catégorie C, pour sa part, a dû concéder cet honneur à son dernier vainqueur, Young Boys.

C'était le quinzième

D'EXCELLENTS RÉSULTATS AU LANDERON

Les Neuchâtelois ont plusieurs succès ces derniers temps à leur actif. Citons pour mémoire le Tir commémoratif du 1er mars et le Tir du Landeron dont les palmarès viennent de nous parvenir.

Les moins que l'on puisse dire, c'est que les Neuchâtelois ont un raison de persévérer. Le Landeron a rassemblé cette fois-ci 53 groupes, soit 10 de plus qu'en 1970, et 306 concurrents ou 51 de plus qu'il y a un an. Il ne faut pas oublier que cette compétition se dispute exclusivement au pistolet. Cette précision souligne sans aucun doute d'un large trait la réussite de l'entreprise. Certes, les organisateurs possèdent bon nombre de fidèles qui répondent à leur appel annuel avec un bel enthousiasme. En tête du classement collectif trois équipes lucernoises et une soletroise, qui précèdent le groupe-fanion du Landeron pour son plus grand prestige. Les tireurs de Dombidier et du Cerneux-Péquignot, qui animent d'un côté comme de l'autre de la frontière (cantonale) le championnat suisse de groupes à l'arme de poing, ne se sont guère laissés distancer, sans atteindre les 834 p. de leurs adversaires de Lucerne-Ville, ce sur un maximum absolu de 900. Autant dire que les vainqueurs de cette quinzième édition se sont admirablement battus.

tion, à l'exception de la première garniture de la police lausannoise. Les Valaisans se sont légèrement mieux battus dans l'ensemble, Martigny I en particulier, avec Richard Woltz, cinq points de plus (71 p. Quant aux Genevois de l'Archevêque et des Amis du Mannequin, ils sont très près des porteurs de la lanterne rouge. René Nussli, d'Aire-la-Ville n'en a pas moins obtenu une belle distinction en récompense de ses 161 p.

Il est ainsi à 15 p. tout rounds des Lucernois Joseph Albisser, Franz Bucher et Bernhard Rogger, crédités les trois de 176 p., sur un maximum de 180. Autant dire qu'ils ont réalisé là de véritables exploits, que l'on appréciera mieux encore si l'on sait que leur plus dangereux adversaire, Kurt Wagner, de Lucerne aussi, les suit à 4 longueurs!

On doit relever encore que la moitié des participants ont obtenu une distinction. La proportion reste des plus honnêtes en ce qui concerne, même si elle est parfois dépassée de en d'autres lieux. Parmi les bénéficiaires de la « couronne », l'ancien conseiller d'Etat neuchâtelois Jean-Louis Barrelet, qui a pris le départ à pied-bleuet, qui a été l'Aberhard. Les deux marcheurs ont ainsi réussi la limite de qualification pour les prochains championnats d'Europe d'Hel-sinki, limite qui était fixée à 4 h 25'. Déjà champion suisse en 1970, Alfred Badel s'est très facilement imposé dans un championnat dont les six premiers sont les mêmes que l'an dernier.

1. Alfred Badel (Lausanne) les 50 km en 4 h 19'00"; 2. Aberhard (Zurich) 4 h 24'42"; 3. Debel (Zurich) 4 h 35'29"; 4. Vallotton (Genève) 4 h 40'06"; 5. Grob (Zurich) 4 h 44'19"; 6. Monney (Zurich) 4 h 53'56"; 7. Wolfensberger (Zurich) 4 h 57'57"; 8. Fenner (Zurich) 4 h 58'22"; 9. Siffert (Lausanne) 5 h 05'34"; 10. Marclay (Monthey) 5 h 09'30". Les cinq premiers sont qualifiés pour le match international France-Allemagne-Suisse qui aura lieu le 20 juin à Vittel.

tennis de table

Sélections suisses Pour le match international Isto-Espagne-Suisse des 27 et 28 juin à Porta San Giorgio, la Fédération suisse a sélectionné Marcel Grimm (Berne), Mario Mariotti (Genève), Erwin Heri (Biberist) et Reto Scarpatetti (Bâle), ce dernier étant désigné comme chef de délégation et remplaçant. Les juniors suisses affronteront, à la même date, à Porta San Giorgio, les juniors italiens, espagnols et autrichiens. Leur équipe sera formée de Spescha (Wil), Deuk-medjian (Genève), Heri (Biberist) et Brajdic (Langenthal) en tant que remplaçant, ainsi que de Catherine Boppe (Genève), Silvia Meynet (Genève) et Marianne Kaeser (Meilen).

marche

Badel champion suisse sur 50 km

Comme prévu, le championnat suisse des 50 km, organisé à Genève par le Rapid Genève, s'est terminé par la victoire du Lausannois Alfred Badel devant le Zurichois Manfred Aberhard. Badel s'est imposé en 4 h 19'00" contre 4 h 24'42" de l'Aberhard. Les deux marcheurs ont ainsi réussi la limite de qualification pour les prochains championnats d'Europe d'Hel-sinki, limite qui était fixée à 4 h 25'. Déjà champion suisse en 1970, Alfred Badel s'est très facilement imposé dans un championnat dont les six premiers sont les mêmes que l'an dernier.

Ils auront à se partager trente mille billets

allemande viendront dans la capitale bavaroise pour les compétitions olympiques. Ils se partageront donc les quelque 30.000 billets qui ont été réclamés par leur pays, ce qui représente une moyenne de 15 manifestations par tête.

Les spectateurs s'expriment dans le dialecte du Ghana (l'akan) pourront s'adresser à Miss Joyce Darko, Ghanéenne, qui compte au nombre des 1200 hôtesses recrutées pour les Jeux. Outre le français, l'anglais, l'allemand, le russe, l'espagnol, le portugais et l'italien, elles offriront un éventail linguistique particulièrement riche. D'après les fiches établies, les visiteurs pourront s'exprimer notamment en goudgadi, tamil, ukrainien, serbocroate, vietnamien, coréen, arabe, malgache, mongol, philippin, hindi, urdu, koudani et marathi, cantonais et chinois-mandarin.

M. Rudi Landgraf (All-O), délégué technique de la fédération internationale de canoë, a officiellement homologué, à Augsburg, le tronçon de canal sur lequel a été aménagé le parcours réservé aux épreuves de slalom pour kayaks et canoës canadiens. « Ce parcours de 660 mètres est très réussi et l'ensemble des installations est probablement unique au monde », a assuré M. Landgraf.

OSS 117 Tactique arctique

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath joue son va-tout en allant chez le chef du contre-espionnage de la région de Léningrad.

Deux fausses confessions



« Continuez », dit le directeur d'une voix sans timbre. Hubert toussa : « Ce matin, il est revenu à ma chambre vers 9 heures, dans un état de grande excitation. Ouvrant sa serviette, il m'a montré trois exemplaires reliés qui, d'après lui, contenaient un rapport d'une valeur extraordinaire. Pour se les procurer, il m'a dit avoir dû tuer plusieurs hommes et m'a demandé de l'aider à sortir de Russie. J'ai refusé. Alors il m'a menacé de me faire arrêter comme il avait déjà fait arrêter mon collègue Enrique Lopez. Je l'ai mis à la porte. » — « C'est tout ? » demanda le directeur.



« Je trouve que c'est suffisant ! dit Hubert, comme s'il avait du mal à se contenir. Puisque cet officier appartient à vos services, je viens protester auprès de vous contre des procédés indignes d'une grande nation comme la vôtre. » Le directeur leva la main : « Ne vous énervez pas, M. Lindenbrook. Nous allons tirer au clair cette affaire. Excusez-moi. » Le téléphone sonnait. Le directeur écouta, et ce qu'il entendit lui fit perdre un instant son impassibilité. « M. Lindenbrook, dit-il après avoir raccroché, on vient de m'informer que le directeur de l'université a été assassiné dans le bureau d'un savant qui est mort cette nuit d'une façon bizarre. Ce savant était l'auteur du rapport dont vous parlez. »



Il se tut, et parut regretter d'en avoir trop dit. Se levant, il ajouta d'un ton sévère : « M. Lindenbrook, je me vois obligé de vous prier de demeurer à ma disposition. » — « Mais... » protesta Hubert. « Rassurez-vous. Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous continuiez de traiter les affaires commerciales pour lesquelles vous êtes venu à Léningrad. Mais vous comprendrez que j'aie besoin de conserver votre passeport pour procéder à des vérifications qui sont nécessaires. Il vous sera rapidement rendu. » — « Et mon associé ? » — « N'ayez aucune crainte à son sujet. Vous êtes dans un pays qui respecte les libertés démocratiques. »



L'homme du M.V.D. déclencha le magnétophone qu'il avait fait apporter. « Parlez », dit-il à Enrique. Celui-ci commença à débiter la longue histoire qu'il avait imaginée pour échapper à l'épreuve de la mescaline. Il fallait gagner du temps, en lançant la police sur de fausses pistes. « Quand, dit-il pour finir, je me suis aperçu que l'homme qui me suivait depuis mon départ de l'hôtel était toujours derrière moi, mes nerfs ont lâché. J'avais marché pendant deux heures pour rentrer à Léningrad. Je l'ai interpellé, et j'ai cru qu'il sortait un revolver. Nous nous sommes battus, il s'est cogné en tombant. J'ai vu qu'il était mort et j'ai jeté son corps dans la Néva. » (Copyright Opera Mundi)

Demain : Le cargo albanais

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage aux légumes.
Terrine de poulet fumé.
Salades diverses.
Pâtisserie.

Le plat du jour : Terrine de poulet fumé

Préparation 15 minutes ; cuisson une heure.

Pour huit personnes il vous faut : 1 poulet fumé 250 g de foie de porc, 250 g de lard maigre frais, 250 g de chair de veau maigre, 1 barde de lard, 3 cuillères à soupe de crème fraîche, 2 œufs entiers, 1 verre de vin blanc sec, 2 cuillères à soupe de cognac, poivre. Désossez le poulet (rien n'est plus facile avec du poulet fumé), enlevez la peau et coupez la chair en petits filets. Passez au hachoir le foie de porc, le lard et le veau. Cassez les œufs et battez-les avec de la crème. Versez le cognac et mélangez. Ajoutez au hachis, poivrez. Tapissez le fond d'une terrine avec la barde de lard. Mettez une couche de filets de poulet, puis une autre couche de farce, et ainsi de suite. Arrosez avec le vin et mettez une heure à four moyen. Servez froid.

Yeux

Si vous voulez protéger vos yeux du soleil pendant vos séances de bronzage, et éviter les marques des lunettes, isolez-les avec des petits morceaux de tissus noirs que vous découpez dans une toile quelconque et que vous enduisez d'eau de rose ou de produit solaire.

Livres

Pour conserver la beauté de vos livres reliés, il ne faut pas les serrer. L'air doit pouvoir circuler entre chaque volume.

Cheveux

Pour avoir de beaux cheveux, massez votre cuir chevelu, tous les jours avant de vous coiffer, avec le bout de vos doigts. Vous procéderez avec fermeté, sans utiliser de lotion, uniquement pour activer la circulation et la pousser des cheveux. Autre moyen efficace : mangez beaucoup de miel.

Régime sans sel

Le régime sans sel se supporte très bien à condition d'employer des épices, des aromates, des fines herbes, de l'ail et de l'échalote hachés suivant les recettes. Ayez toujours du persil, du cerfeuil, du laurier, de la sarriette et du romarin, de la sauge, du piment doux, du curry, du paprika, de la cannelle, de la muscade, du poivre de Cayenne, du basilic. La plupart de ces épices se trouvent en vente dans les épicerie fines, sous forme de poudre. Une quantité très petite de ces épices ou de ces parfums transforme radicalement un mets. Même si vous n'êtes pas au régime, vous apprécierez ces saveurs qui ramènent les appétits les plus défailants. Une simple sauce blanche peut se transformer de dix manières différentes, en est de même des sauces brunes. Les fabricants de sauces le savent bien et exploitent à fond ce procédé.

Votre prénom : Justin

Très peu nombreux aujourd'hui, les Justin ont la réputation d'être des hommes d'une extrême douceur, mais tenaces, attachés à leurs idées, courageux et travailleurs. Ce sont des amis fidèles sur lesquels on peut toujours compter.

A méditer

Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui.
PROVERBE CHINOIS

HOROSCOPE

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Purifiez votre organisme. Amour : Vous retrouverez très vite votre sourire. Affaires : Vous avez trop préjugé de vos forces.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Vous fumez beaucoup trop. Amour : Réalisez les projets que vous envisagez. Affaires : Ne faites rien d'inhabituel.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Faites un peu plus de marche. Amour : Ne prenez pas au sérieux une petite amourette. Affaires : Suivez les conseils des personnes avisées.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Faites un repas plus léger le soir. Amour : Voyez des gens intéressants. Affaires : Evitez toutes discussions avec vos collègues.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : N'abusez pas des alcools. Amour : Demeurez fidèle à vos amitiés anciennes. Affaires : Nouvelles relations très influentes.

VERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Vous êtes trop négligent, ménagez-vous. Amour : Faites preuve de tact et de compréhension. Affaires : Modérez votre agressivité, détendez-vous.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Soignez votre peau. Amour : Heureuse évolution de votre vie privée. Affaires : Prêtez plus d'attention à vos intérêts.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Elle est tributaire de votre moral. Amour : Demeurez chez vous à lire de temps en temps. Affaires : Ne vous dispersez pas en discussions stériles.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : A surveiller, consultez au besoin un médecin. Amour : Déplacement imprévu très agréable. Affaires : Modérez vos propos en face de personnes susceptibles.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Ménagez votre vue qui est fatiguée. Amour : Soyez naturel et spontané. Affaires : Soyez plus mesuré dans vos dépenses.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Consultez un spécialiste sans tarder. Amour : Les différends vous s'estompent. Affaires : Situation délicate dont vous devez vous sortir.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Modérez votre appétit. Amour : Evolution d'une amitié vers un tendre sentiment. Affaires : Ne faites pas de sentiments en affaires.

MOTS CROISÉS

Problème No 421

Grid for crossword puzzle No 421 with numbers 1-10 indicating starting positions.

HORIZONTALEMENT
1. Air vif. 2. Ville de Syrie. — Grosses pièces de bois. 3. Vieille affirmation. —

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Université : 20 h 15, Exposé de Mlle Jeanne Hersch.
Centre culturel neuchâtelois : 20 h 15, Audition d'élèves SSPN.
EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des arts : Exposition des Amis des arts de Neuchâtel.
Jeunes-Rives, Zoo Beauverd.
CINEMAS. — Rex : 20 h 30, Moi, chacun me veut. 18 ans.
Studio : 20 h 30, La Valse des truands. 18 ans.
Bio : 18 h 40, Le Grand Cérémonial. 18 ans. 20 h 45, Medium Cool. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Paris interdit. 18 ans.
Palace : 20 h 30, Je suis un névropathe. 20 ans.
Arcades : 20 h 30, Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.
DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office : K. Kreis, Seyon-Trésor. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte : Mme S. Marx, pharmacienne, Cortailod, (tél. 42 16 44).
AUVERNIER
Galerie Numaga : Charrua, peintre portugais, (jusqu'au 16 juin).
Caveau des Abbesses : bar-dancing.
COLOMBIER
Cinéma Lux : relâche.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30. Tous les héros sont morts.
CORTAILLOD
Galerie Créachenn : Exposition Serge Candolfi (jusqu'au 13 juin).

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 14.30 Tour d'Italie
- 15.15 Fin
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Il faut savoir
- 18.10 (C) Douze artistes suisses
- 18.25 (C) Courrier romand
- 19.00 (C) Babar
- 19.05 (C) La Demoiselle d'Avignon
- 19.40 Téléjournal
- 20.05 (C) Carrefour
- 20.25 Ici Berne
- 20.30 (C) Pot-bouille
- 21.25 (C) Les portes de l'atelier
- 21.45 La loi du retour ou l'histoire véritable d'Exodus
- 22.15 L'opinion
- 22.25 Téléjournal

FRANCE II

- 20.15 Face aux Lancaster
- 20.30 L'Homme de fer
- 21.20 Les étoiles de la chanson
- 22.20 Portrait d'un couple universitaire japonais
- 23.05 Télé-nuit
- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Eroica
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.00 Journal
- 20.30 (C) Appelez-moi Rose
- 21.40 Fantastiques
- 22.10 (C) Guerre à la paix
- 22.35 (C) 24 heures dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.15 (C) Télévision scolaire
- 10.00 Analyse d'un tableau
- 10.15 (C) Révolution dans un canton montagnard
- 17.00 La maison des jouets
- 17.30 Giro d'Italie
- 18.15 Télévision éducative
- 18.44 (C) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (C) Les Aventures de Sandy
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 La médecine pratique
- 21.20 (C) Sport 71
- 22.05 Téléjournal
- 22.15 Le deuxième homme

SVIZZERA ITALIANA

- 14.30 Ciclismo
- 18.10 Per i piccolli
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Giuten Tag
- 19.50 Diapason
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 (C) Inferno sul fondo
- 22.10 Medicina oggi
- 23.15 Oggi alle Camere federali
- 23.20 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, les enfants des travailleurs étrangers. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, élevage moderne des poulets. 21 h, babysitter. 22.05, téléjournal, météo. 22.25, témoins de notre temps.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, Mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.40, œillet rose. 19.10, Quentin Durward. 19.45, informations, météo. 20.15, le planning familial en Colombie. 21 h, première alarme. 21.50 aspects de la vie culturelle. 22.35, informations, météo, commentaires.

FRANCE I

- 12.30 Midi chez vous
- 13.00 Télé-midi
- 13.20 Hebdo Midi Affaires
- 13.43 Cours de la Bourse
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Rien que la vérité
- 19.45 Télé-soir

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Soitens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes et villages. 6.35, 8.40, la route ce matin. 6.35, 7.25, roulez sur l'or. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, bande à part. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, mardi les gars. 14 h, informations. 14.05, réactualités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Rebecca. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, le magazine des beaux-arts. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, le passe-partout. 20.30, la Forêt, comédie d'Alexandre Ostrovski. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Schumann. 10.15, radio-scolaire. 10.45, Ouvres de Schumann. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays vaudois. 20.15, play time. 20.30, les nouveautés de l'enregistrement. 20.45, vient de paraître. 21.30, Boris Godounov (1), drame musical populaire, musique de Moussorgsky. 22 h, anthologie du jazz. 22.30, activités internationales. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Symphonie No 4, Schumann. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique populaire soleuroise. 10.20, radioscolaire. 10.50, Elégie, Busoni. 11.05, chœur de Madrigal de Klagenfurt. 11.25, ensemble champêtre Heiri Meier. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, caprice genevois. 15.05, le Contrebassiste, opéra, V. Bucchi, d'après la nouvelle de Tchekhov.

16.05, lecture. 16.30, musique et divertissement pour les personnes âgées. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, hit-parade. 20.30, Willst du still mich kosen. 21.35, orchestres. 22.15, informations, commentaires. 22.25, jazz. 23.30, pop 71.

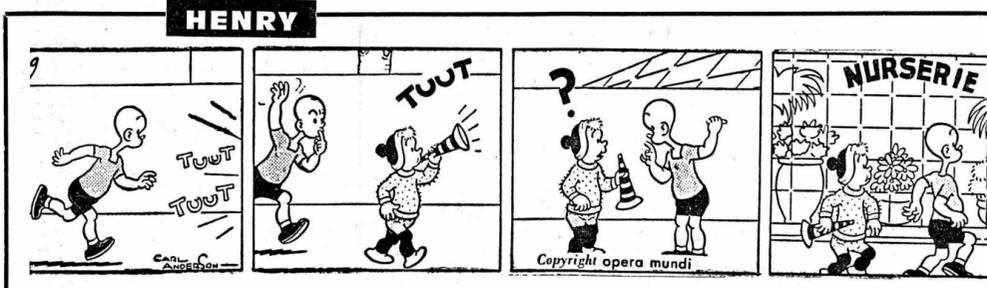
De tout pour faire un monde

Les programmeurs deviennent sourds

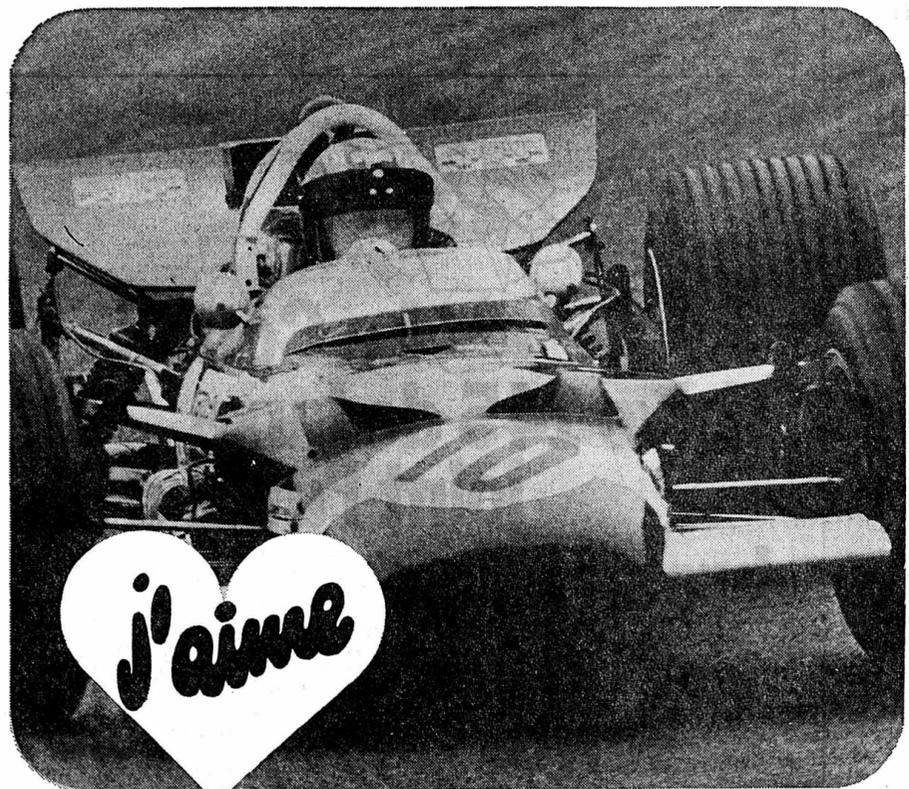
Certaines erreurs commises par les programmeurs et autres employés travaillant sur ordinateurs sont simplement dues au fait que ces employés souffrent de surdité partielle provoquée par le bruit des machines. Les systèmes utilisés pour la climatisation des salles où se trouvent les ordinateurs sont si bruyants que les employés sont véritablement « assourdis ». Le bruit agit sur les facultés d'attention des gens et dans certains cas on a pu noter des dommages permanents causés au système auditif. Dans des centres d'informatique américains, on a pu noter que le niveau de bruit était très largement supérieur à ce qu'un homme peut supporter sans risque. On assiste là en quelque sorte à la naissance d'une nouvelle maladie professionnelle.

Danger pour les ouvriers du plastique

Utilisé pour la fabrication de nombreuses matières plastiques, le styrène peut se révéler particulièrement dangereux pour ceux qui ont à s'en servir. Un étude de l'Institut de recherche et de sécurité souligne notamment que le styrène qui pénètre dans l'organisme humain à travers la peau s'élimine beaucoup plus difficilement que celui qui est absorbé par voie respiratoire. Dans ce dernier cas, on estime qu'il y a élimination dans les urines à 90 pour cent, alors que dans le premier cas, l'élimination n'est que de 13 pour cent seulement. Jusque dans le premier cas, l'élimination n'est que de 13 pour cent seulement. Jusqu'à présent, on jugeait du taux d'élimination du styrène uniquement d'après les résultats concernant le produit absorbé par les poumons, ce qui se révèle complètement faux.



L'annonce reflète le marché
l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel



RICARD C'EST RICARD

...un bouquet parfumé d'anis, de réglisse et de plantes de Provence.

APÉRITIF ANISÉ
LES FILS DE MAURICE COLLÉ & CIE - GENÈVE

Il en est des crédits comme des pneus de voiture. Les plus sûrs sont aussi les meilleurs.

Voulez-vous savoir comment contracter un prêt sans courir de risques?

Tout d'abord : informez-vous de son origine. En ce qui concerne un prêt personnel Aufina, c'est l'Union de Banques Suisses.

Puis : demandez des conditions claires et loyales. N'acceptez pas de payer des intérêts trop élevés. Sur désir, nous vous adressons volontiers notre tarif pour prêts personnels.

De plus : insistez pour être protégé en cas de maladie ou d'accident. Chez nous, une assurance paie pour vous les mensualités échues au cours d'une incapacité de travail de plus de 30 jours. Cette sécurité est comprise dans nos prix.

Et enfin : assurez-vous que l'on respecte votre vie privée. Nous ne prenons pas de renseignements chez votre employeur ou vos connaissances. Et en général nous n'exigeons aucune garantie.

En un mot : choisissez un prêt personnel Aufina. Rien n'est plus sûr.

aufina

le service prêts loyal
Aufina est un institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

2001 Neuchâtel, rue du Bassin 8, tél. 038 24 61 41
et dans toutes les villes importantes

ECONOMIE ET FINANCES

Evolution des prix des matières premières

Seconde quinzaine de mai 1971

Groupes	Marchandises	Tendance	Remarques
Denrées alimentaires	Café	Baisse	Les acheteurs hésitent
	Cacao	Hausse	Amplification des achats
	Thé	Baisse	Bonne récolte de « Second-flush »
	Sucre	Baisse	Diminution des quotas à l'exportation
Textiles	Riz	Baisse	Forte concurrence pour le riz US
	Coton	Hausse	Grosses pertes de récoltes aux USA
	Laine	Hausse	Demande animée
Métaux précieux	Jute	Hausse	Légère augmentation des achats
	Soie	Hausse	Demande croissante
	Or	Baisse	Marché calme
	Argent	Baisse	Demande réduite
Autres métaux	Platine	Hausse	Les prix restent à un bas niveau.
	Palladium	Hausse	Approvisionnement pourtant suffisants
	Cuivre	Baisse	Stocks records du LME
	Etain	Baisse	Détente dans les approvisionnements
	Plomb	Baisse	Retenue de la part des consommateurs
	Zinc	Hausse	Relèvement du prix producteur US
	Mercur	Baisse	On s'attend à des prix en baisse
	Antimoine	Baisse	Demande pratiquement nulle
	Bismuth	Baisse	Offre importante
	Oléagineux	Huile de soja	Hausse
Huile de palme		Inchangé	Amélioration des approvisionnements
Divers	Huile de coco	Baisse	Les consommateurs sont couverts
	Huile d'arachide	Inchangé	Marché calme
	Uranium	Inchangé	(Prix fixé par les autorités US)
	Peaux	Baisse	Diminution des achats
	Caoutchouc	Baisse	Demande modérée

Communiqué par l'Union de banques suisses, zurich

Les centrales de lettres de gage en 1970

BELLINZONE. — La 40^{ème} assemblée générale des centrales des lettres de gage des banques cantonales suisses, qui s'est tenue à Bellinzone sous la présidence de M. H. Ryffel, a approuvé le rapport annuel et les comptes de l'exercice clos le 31 mars dernier. Se conformant aux recommandations du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de répartir comme suit le bénéfice net de 7.328.190 fr., 5.225.000 fr. pour le versement d'un dividende de 4% pour cent 800.000 fr. au fonds de réserve ordinaire et 1,2 million aux réserves spéciales. Les 103.190 fr. restants seront reportés à compte nouveau.

Le groupe Globus en progression

ZURICH. — Le chiffre d'affaires du groupe Globus, pour 1970 est supérieur de 11% à celui de l'année précédente. Le bénéfice net consolidé est passé de 11,8 à 12,1 millions, quant au bénéfice brut, il s'est accru de 21,6 à 23,2 millions, soit de 7,5%. Les rendements de capitaux ont quelque peu diminué du fait d'une légère regression des liquidités. Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende inchangé de 55 francs par action et de 11 fr. par bon de participation : soit de 11% de la valeur nominale, en outre, il propose une augmentation du capital social de 27 à 36 millions de fr., en portant le capital-actions de 18 à 24 millions et le capital-bons de participation de 9 à 12 millions. (ATS)

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL	4 juin	7 juin
Banque nationale	540.— d	540.— d
Crédit foncier neuchât.	690.— d	690.— d
La Neuchâtoise as. g.	1500.— o	1500.— o
Gardy	150.— d	150.— d
Cortaillood	4700.—	4600.—
Cossonay	2225.— d	2225.— d
Chaux et ciments	560.— d	550.— d
Dubied	1900.— o	1850.— d
Ciment Portland	3100.— d	3100.— d
Interfood port.	5800.— d	5800.— d
Interfood nom.	1025.— d	1010.— d
Tramways Neuchâtel	490.— d	490.— d
Navigation Ntel priv.	65.— d	65.— d
Girard - Perregaux	850.— d	850.— d
Paillard port.	410.— d	410.— d
Paillard nom.	110.— d	110.— d

LAUSANNE	4 juin	7 juin
Banque cant. vaudoise	1045.—	1045.—
Crédit foncier vaudois	795.—	795.—
Innovation	365.—	360.—
Romande d'électricité	—	—
Ateliers constr. Vevey	560.—	580.—
La Suisse-Vie ass.	2650.— d	2650.— o
Zyma	3300.—	3275.—

GENÈVE	4 juin	7 juin
Grand Passage	518.—	520.—
Charmilles port.	1250.—	1200.—
Charmilles nom.	220.— d	220.—
Physique port.	550.—	540.—
Physique nom.	440.—	440.—
AKZO	98.75	98.25
Philips	54.25	54.—
Royal Dutch	176.50	177.—
Monte-Edison	5.05	5.—
Olivetti priv.	14.90	14.60
Allumettes B	102.—	102.— d
S. K. F. B.	298.—	300.—

BALE	4 juin	7 juin
Pirelli internat.	215.—	212.—
Bälöise-Holding	175.—	175.— d
Ciba - Geigy port.	2630.—	2660.—
Ciba - Geigy nom.	1420.—	1440.—
Ciba - Geigy bon	2340.—	2330.—
Sandoz	4350.—	4390.—
Hoffmann-L. R. 1/10	18950.—	18900.—

ZURICH	4 juin	7 juin
Swissair nom.	605.—	600.—
Swissair port.	678.—	660.—
Union banques suisses	3095.—	4020.—
Société banque suisse	3460.—	3475.—
Crédit suisse	3450.—	3465.—
Saurer Boveri	1580.— d	1580.—
Fischer	1235.—	1235.—
Landis & Gyr	1600.—	1600.—
Lonza	2090.—	2110.—
Nestlé port.	3180.—	3180.—
Nestlé nom.	1800.—	1820.—
Sulzer	3060.—	3075.—
Oursina port.	1550.—	1530.—
Oursina nom.	1540.—	1525.—
Alcan	95.50	95.25
Am. Tel. & Tel.	183.—	184.—
Canadian Pacific	252.—	257.—
Du Pont	576.—	577.—
Eastman Kodak	335.—	336.—
Ford Motor	261.50	—
General Electric	497.—	500.—
General Motors	344.—	345.—
I. B. M.	1320.—	1334.—
International Nickel	150.50	151.—
Kennecott	139.50	139.50
Litton	131.—	131.—
Std Oil New-Jersey	318.—	134.—

	4 juin	7 juin
Union Carbide	201.50	199.—
U. S. Steel	134.50	134.—
Machines Bull	69.50	69.50
Italo-Argentina Cia	25.—	24.75
Sodec	130.—	129.—
A. E. G.	190.—	190.50
Farben. Bayer	157.—	157.—
Farbw. Hoechst	182.— ex	180.—
Mannesmann	177.50	177.50
Siemens	226.—	226.50

PARIS	4 juin	7 juin
Air liquide	418.—	416.—
Aquitaine	638.—	645.—
Cim. Lafarge	225.60	227.50
Citroën	91.50	91.20
Fin. Paris Bas	250.—	254.—
Fr. des Pét.	208.—	210.—
L'Oréal	1949.—	—
Machines Bull	96.50	94.50
Michelin	1349.—	1346.—
Péchiney	172.50	172.70
Perrier	280.—	276.50
Peugeot	264.20	264.80
Rhône - Poulenc	220.10	219.—
Saint - Gobain	146.60	147.10

LONDRES	4 juin	7 juin
Anglo American	321.—	326.—
Brit. & Am. Tobacco	329.50	324.50
Brit. Petroleum	606.50	607.50
De Beers	228.—	225.—
Electr. & Musical	165.—	165.—
Imp. Chemical	283.—	279.—
Imp. Tobacco	84.—	84.—
Rio Tinto	257.—	258.—
Roan C.M.	242.50	244.50
Shell Transp.	420.—	415.—
Western Hold.	862.50	862.50
Zam. Anglo-Am.	217.—	214.—

FRANCFORT	4 juin	7 juin
A.E.G.	164.50	163.20
Audi NSU	150.30	145.10
Bad. Anilin	137.50	136.—
B.M.W.	205.50	255.—
Daumler	367.50	365.—
Deutsche Bank	301.50	298.—
Dresdner Bank	257.—	254.20
Farben. Bayer	135.50	133.80
Höchst. Farben	156.20 ex	154.—
Karstadt	367.—	367.50
Kaufhof	265.—	265.—
Mannesmann	153.—	153.—
Siemens	195.50	195.10
Volkswagen	180.50	180.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK	4 juin	7 juin
Allied Chemical	31-3/4	31-5/8
Allium. Americ.	65-1/2	64-3/4
Am. Smelting	26-1/8	26-1/8
Am. Tel. & Tel.	44-5/8	44-1/2
Anacosta	21-5/8	21-1/4
Boeing	23-3/4	23-3/8
Bristol & Myers	65-1/2	64-1/8
Burroughs	130-5/8	129
Canadian Pacific	68-5/8	68-3/4
Caterp. Tractor	52-3/8	—
Chrysler	29-3/4	29-1/4
Coca-Cola	102-7/8	104-3/8
Colgate Palmolive	45	45-1/2
Control Data	68	63-1/4
C.P.C. int.	36-1/8	36-1/8
Dow Chemical	99-1/2	99-1/4
Du Pont	141	141-3/4
Eastman Kodak	82-1/2	82-1/4
Ford Motors	63-3/8	63-3/4
General Electric	122-3/4	123-1/2
General Foods	38-1/2	38-7/8
General Motors	84-1/8	83-3/4
Gillette	42-1/4	41-7/8
Goodyear	32-1/4	32-1/2
Gulf Oil	31-7/8	32-1/8
I.B.M.	324-1/4	317-3/4
Int. Nickel	36-5/8	38

	4 juin	7 juin
Int. Paper	38	37-1/4
Int. Tel. & Tel.	63-1/2	63-3/8
Kennecott	33-3/4	34-3/8
Litton	33	32-1/4
Merck	105-1/4	105-1/2
Minnesota Mining	114-3/4	114-3/4
Mobil Oil	56-5/8	56-1/4
Monsanto	—	—
National Cash	47-3/4	47-3/4
Panam	17-5/8	17-5/8
Penn Central	5-5/8	5-1/2
Philip Morris	62-1/4	63
Polaroid	109-1/8	108-3/4
Procter Gamble	62-1/4	62-1/4
R.C.A.	40-1/4	40-1/8
Royal Dutch	47-3/8	45-1/4
Std Oil Calif.	60	59-5/8
Std Oil New-Jersey	77	77-1/4
Texaco	35-3/8	35-1/4
T.W.A.	32-3/8	31-1/4
Union Carbide	49	49-1/8
United Aircraft	38-1/2	38-5/8
U.S. Steel	32-1/2	32-1/8
Westingh. Elec.	93-1/2	94-1/8
Woolworth	51-1/4	51-1/4
Xerox	109-5/8	110-1/4

Indice Dow Jones	4 juin	7 juin
industrielles	922.15	933.06
chemins de fer	225.69	234.96
services publics	114.33	113.63
volume	14.400.000	13.790.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetten S.A., Lausanne

Pourquoi le mark flottant ?

Les décisions du cabinet de Bonn représentent, contrairement aux apparences, un épisode de la lutte pour la stabilité du mark, pour lui conserver son rang de « monnaie la plus stable du monde ». En effet, la mesure prise est considérée, ici, comme étant dans la ligne de la politique économique et monétaire telle qu'elle a été définie au Conseil des Ministres de la CEE : limitation accrue des dépenses publiques, diminution de la marge de crédit d'Etat, ralentissement de la hausse des prix, contrôle d'une conjoncture « emballée »... Et cela, M. Karl Schiller a risqué gros pour l'obtenir à Bruxelles contre l'avis de ses homologues français et italien — puisque ces derniers n'acceptaient pas la solution d'abord proposée : une réévaluation générale des monnaies des Six.

La seule solution possible

Les aléas d'un manque à gagner à l'exportation et d'une concurrence accrue pour les importations — les fournisseurs étrangers offrant de meilleurs prix sur le marché allemand si le dollar baisse — se trouvent toutefois réduits par la « libération » du florin et les réévaluations de la Suisse et de l'Autriche. Le ministre au reste n'avait pas le choix. Il fallait endiguer la masse énorme de 50 millions de dollars de capitaux étrangers introduits soudain en Allemagne, pour éviter une explosion. Une réévaluation effective n'aurait pu être annulée assez rapidement, au cas où elle aurait provoqué une récession subite. Quant à des dispositions par trop dirigistes, Bonn a estimé qu'elles auraient menacé le libre commerce mondial, qui est pour la RFA, axé sur l'exportation, une nécessité vitale.

La tendance

NEW-YORK (AP). — Pas de tendance déterminée à la clôture de la bourse de New-York lundi. Le volume a été modéré. Il semble que le mouvement de hausse qui a marqué les cinq dernières séances ait perdu de son élan.

Billets de banque étrangers

Cours du lundi 7 juin 1971		
	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	9.75	10.15
U.S.A. (1 \$)	4.03	4.12
Canada (1 \$ can.)	3.95	4.10
Allemagne (100 DM)	114.—	117.50
Autriche (100 sch.)	16.20	16.60
Belgique (100 fr.)	8.10	8.50
Espagne (100 ptas)	5.75	6.05
France (100 fr.)	72.50	76.—
Danemark (100 cr. d.)	53.—	57.—
Hollande (100 fl.)	114.—	117.—
Italie (100 lit.)	—	—
Norvège (100 cr. n.)	56.—	60.—
Suède (100 cr. s.)	77.—	81.—

Pièces d'or

Suisse (20 fr.)	46.—	50.—
France (20 fr.)	45.—	49.—
Angleterre (1 £)	40.—	44.—
U.S.A. (20 \$)	260.—	280.—
Lingots (1kg)	5300.—	5380.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

Mise en garde à Hambourg

Sans doute, pour un certain temps, avant que, comme l'affirme M. Schiller, on revienne à un cours fixe de DM, l'unité de la Communauté européenne est-elle fortement compromise. On eût préféré que les ministres du Marché commun s'entendent sur une solution commune et, à partir de là, entament une révision du système monétaire international basé sur le dollar US par négociation entre Bruxelles et Washington... On doit cependant savoir que, dès la Conférence de Hambourg, M. Schiller avait mis en garde les partenaires européens contre les conséquences de l'excès des réserves allemandes en dollars, or et devises (17 milliards de dollars) et sur le seul moyen qu'avait la RFA de se défendre, dès lors qu'il était exclu d'espérer une dévaluation du dollar : la réévaluation du DM.

Un moindre mal

Si à ce moment, soutiennent certains experts, on avait établi des parités fixes, à marges de variations respectives, très étroites comme prévu, sur des valeurs plus réelles de monnaies, les détenteurs de capitaux n'auraient pas eu l'opportunité de réaliser dans la perspective d'une réévaluation à court terme du mark, les opérations spéculatives qui ont déclenché la crise. En tout état de cause, le mark flottant, souligne-t-on à Bonn, constitue à la fois vis-à-vis des monnaies européennes plus faibles et de la stabilité monétaire allemande, un moindre mal dès lors qu'il n'a pas été possible, grâce au « test général des cours flottants » de poursuivre la mise en place de l'Union monétaire et de procéder à une révision de système international sur des données plus réelles.

Karl RICHTER



Ragusa:
largeur
24 mm
longueur
130 mm
hauteur
18 mm
et déme-
surement
bon.

Ragusa — un délicieux chocolat fourré aux noisettes. Un bâton praliné. Friandise exquise. Un petit régal quotidien. Contre le petit train-train de tous les jours.

 Camille Bloch

Ragusa ne dure pas. Car on ne résiste pas à la tentation.

Robert Bosch Internationale Beteiligungen AG Zurich

Emprunt 6 1/2 % 1971-86
de Fr. 40 000 000

avec caution solidaire de Robert Bosch GmbH, Stuttgart

Le produit de cet emprunt est destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 4 1/2 % 1959 de Fr. 20 000 000, échéant le 30 juin 1971, et à réunir des fonds d'exploitation supplémentaires.

Titres et coupons: Obligations au porteur de Fr. 1000, 5000 et 100 000 nominal, munies de coupons annuels au 30 juin. Le premier coupon viendra à échéance le 30 juin 1972.

Durée: 15 ans au maximum

Prix d'émission: 98,40 % + 0,60 %, moitié du timbre fédéral sur titres = 99 %

Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle et Genève

Conversion: Les porteurs d'obligations 4 1/2 % 1959 Robert Bosch Internationale Beteiligungen AG ont le droit de convertir leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les titres dont les porteurs désirent la conversion sont à remettre sans coupons.

Souscription en espèces: Le montant de l'emprunt non utilisé pour la conversion sera offert en souscription publique aux mêmes conditions.

Délai de souscription: Du 8 au 14 juin 1971, à midi

Les souscriptions sont reçues sans frais par le siège et toutes les succursales en Suisse des banques soussignées; elles tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission, ainsi que le bulletin de conversion et de souscription.

Union de Banques Suisses
Société de Banque Suisse
Crédit Suisse

Conservatoire de Musique de Neuchâtel Salle du Conservatoire

Mercredi 9 juin 1971, à 20 h

AUDITION

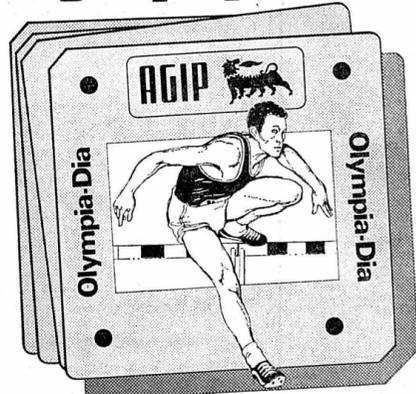
Classe de flûte à bec **Michel Piguet**
 Classe de guitare **Ricardo Correa**
 Au clavecin : **Anne Gallet**
 Entrée libre
 Collecte en faveur du « Fonds des Auditions »

service tapis

mode

neuchâtel tél. 25 31 83 / 25 31 93

GRATIS!
CHEZ AGIP
30 dias 
olympiques



Sprintez chez Agip, collectionnez les dias olympiques Agip!



Agip prend soin de votre voiture et de vous-même.

Les Cars
Marti
 C'est le grand moment!
LE MOMENT DES VACANCES BALNÉAIRES
 En tout premier lieu, réservez votre place.
 Nouveau :
CORFOU
 Repos, détente, diversité au paradis des vacances de la Méditerranée, y compris 3 jours d'arrêt à Athènes.
 Départs en avion : tous les 14 jours.
 14 jours. Prix à partir de 989.—
ILE D'ISCHIA
 Nouveau : vol direct jusqu'à Naples Station thermale parfaitement indiquée pour cures.
 Départs en avion : chaque semaine 15 jours.
 Prix à partir de 760.—
COSTA DORADA
 Comarruga, le paradis des vacances sur la côte ensoleillée de l'Espagne.
 Départs en avion : chaque semaine. 15 jours. Prix à partir de 735.—
 Renseignements, programmes et inscriptions chez :

 Neuchâtel
 Votre bureau Marti sur place
 5, Fb. de l'Hôpital
 Tél. 038 25 80 44

La bonne
friture
au
Pavillon
Tél. 25 84 98

DINITROL
 le procédé vraiment efficace
CONTRE LA ROUILLE
 Test et renseignements :
CARROSSERIE D'AUVERNIER
 L. Grosjean Tél. 31 45 66

un disque
apprécié
porte
l'étiquette
hug
musique

Rafraîchissants
et toujours
délicieux, les
Soft-Ice
du bar à café -
glacier
le club
21, fbg du Lac

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE "COUPS DE SPORT"



VENTE DIRECTE
KRAMER-2002-NEUCHÂTEL
 TEL. 038-250522 -

peka

POUSSINES
 Babcock blanche et Warren brune, ainsi que croisée Leghorn Hampshire de 2 1/2 à 6 mois. Santé garantie. A vendre chaque semaine. Livraison à domicile.
S. MATTHEY, parc avicole, XIII-CANTONS
 1599 Henniez (VD) — Téléphone (037) 64 11 68

© B5f



Le Combi Volvo 145 de Luxe joint l'utile d'un break à l'agréable d'une limousine Volvo.



Le Combi Volvo 145 de Luxe se présente sous l'aspect d'une élégante

limousine. Une limousine que vous pouvez mettre à l'épreuve. Une limousine qui se prête aux vacances aussi bien qu'aux transports de matériel. Qui possède un gigantesque espace utile. Et (incl. sièges supplémentaires) 7 places confortables. Plus tous les à-côtés montés en série. A quand le safari d'essai dans ce Combi de Luxe?

VOLVO

La voiture pour la Suisse

Plus de 200 stations de vente et de service en Suisse
 Importateurs : Automobiles Volvo S. A., Industriering, Lyss BE, tél. (032) 84 31 41 — F. Häusermann, Bernerstrasse 188, Zurich, tél. (051) 62 44 33 et Vogelsangstrasse, Effretikon, tél. (052) 32 32 21
 Crédit et leasing assurés par Volvonia S. A., 15, rue Pierre-Fatio, Genève, tél. (022) 36 84 70.

Profitez des dernières places !
 Pour passer de bonnes vacances, sous le beau soleil du Valais, si près des neiges éternelles ! Adressez-vous à

L'HÔTEL de la GARE

1933 SEMBRANCHER
 Tél. (026) 8 81 14.
 Au prix de : Fr. 22.— par jour, tout compris.
 Libre en juin, juillet, août, septembre et octobre.

Votre voiture a-t-elle plus de 20.000 km ?

Contrôle gratuit de vos amortisseurs

par un spécialiste de la maison **MONROE**

Venez nous trouver le jeudi 10 juin

Garage **J. KUENZI**, 3236 Gampelen-Champion
 (concessionnaire Opel pour le Seeland)

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 20.000.—

- Pas de caution:
- Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
 tél. 038/24 63 63
 ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00
 fermé le samedi

Nous vous recevons **discretement en local privé**

NOUVEAU Service express

Nom _____

Rue _____

Endroit _____

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Allocation d'automne au personnel fédéral: le Conseil national a approuvé l'arrêté

BERNE (ATS). — Le président du Conseil national, M. Alfred Weber, a ouvert la séance de lundi, en évoquant les vœux fédéraux du «week-end»... qu'il qualifie d'«historiques»... d'une part à cause de la participation des femmes au scrutin pour la première fois, mais aussi étant donné le très large appui dont ont bénéficié la prorogation du régime des finances fédérales et surtout l'article constitutionnel sur l'environnement.

REPRISE DU DÉBAT

Puis, reprend le débat d'entrée en matière consacré au versement d'une allocation d'automne au personnel fédéral, interrompu vendredi dernier. M. Bratscher (PAB-ZH) annonce que son parti approuve le projet, mais est partisan de la réduction à deux du nombre des catégories de lieux de résidence. M. Waldner (soc-BL) souligne la force de la concurrence exercée par le secteur privé.

M. DUBY (soc-BE) défend la solution de conciliation que représente le projet, et par là les trois catégories de lieux de résidence. Quant à M. Elbel (rad-ZH), il demande que l'on envisage enfin une politique de rémunération, personnel fédéral, tenant compte des vrais valeurs et refusant de se contenter d'augmentations linéaires de salaires, permettant tout au plus de boucler quelques trous.

M. RIPPSTEIN (PDC-so) se rallie à la solution des deux catégories de lieux de service (préconisée par la minorité de la commission). M. Richard Mueller (soc-BE) se félicite qu'aucune opposition ne se manifeste au sein du Conseil, contre le versement de l'allocation. Il remercie M. Elbel de ses suggestions, mais montre aussi les avantages — en particulier la clarté — de la politique actuelle de rémunération du personnel de la Confédération.

M. SCHWARZENBACH PAS D'ACCORD

Derniers orateurs du débat d'entrée en matière sur le versement d'une allocation d'automne au personnel fédéral, M. Marthaler (PAB-BE) se livre à une analyse des salaires et des prix, et M. Schwarzenbach critique l'illogisme du Conseil fédéral, demandant des augmentations de salaires en même temps qu'il lutte contre l'inflation en réévaluant le franc suisse et en freinant la construction. Chacun, conclut le député zuricois, doit faire des sacrifices.

...M. CELIO RÉPOND

C'est ensuite au tour du conseiller fédéral Celio d'intervenir. Le chef du département des finances et des douanes répond tout d'abord aux reproches de ceux qui dénoncent le caractère inflationniste de la mesure proposée en observant que la lutte anticonjoncturelle se mène aussi au niveau de l'ensemble des dépenses publiques. Il souligne le fait que dans une économie aussi ouverte que la nôtre, le blocage des prix et des salaires ne saurait suffire. Et comment exercer le contrôle nécessaire? «M'antoiriser», demande M. Celio à M. Schwarzenbach, à engager des étrangers pour cela?»

Enlèvements d'avions: le Conseil des Etats suit l'exemple du National

BERNE (ATS). — Par 38 voix sans opposition, le Conseil des Etats vote en début de séance, lundi soir, la nouvelle concession pour le chemin de fer du Wyental et du Sulzerental. Puis la Chambre haute se penche sur la répression de la capture illicite des avions. M. Clerc (lib-NE), explique la situation: en 1969, à Tokio, un premier accord international a été signé. En 1970, à la Haye, la Suisse a signé la convention qui réprime la capture illicite d'aéronefs. Il s'agit de faire face au danger accru que constituent les enlèvements d'avions et la convention précise l'obligation d'extrader ou de punir le ou les auteurs de tels enlèvements. Sans discussion et sans opposition, le Conseil des Etats suit l'exemple du Conseil national, en approuvant la signature de ladite convention par 36 voix sans opposition.

GESTION ET COMPTE DES CFF

La gestion et les comptes des CFF pour 1970 sont examinés ensuite avec un bénéfice net de 3,7 millions de francs, le compte de profits et pertes (qui ne permet aucune rémunération du capital de dotation) est pratiquement équilibré. Malgré les cent millions versés en 1971 par la Confédération au titre d'indemnité pour les charges générales, il faut, pour équilibrer les comptes, prévoir des augmentations de tarif de 13-15% qui devraient rapporter environ 200 millions de francs. La pénurie de personnel reste aiguë. M. Bodermann (PDC, VS) demande que les CFF présentent un compte de rentabilité notamment en ce qui concerne le trafic par-delà les frontières. L'orateur estime que le Conseil fédéral devrait interdire l'augmentation prévue des tarifs, quitte à mettre à la charge de la caisse fédérale le déficit à venir. Certains députés allemands demandent où en sont les études pour un nouveau tunnel ferroviaire à travers les Alpes à l'est du Saint-Gothard, promis depuis 80 ans par le Conseil fédéral.

DES AUGMENTATIONS INDISPENSABLES

M. Bonvin, conseiller fédéral, souligne que le problème du transit des marchandises et personnes sur l'axe nord-sud constitue un problème de dimensions européennes. L'augmentation des tarifs est indispensable pour éviter des déficits, car les versements directs par la caisse fédérale ou-

Le personnel fédéral, indique encore le chef du département des finances, ne peut pas refuser d'accomplir telle ou telle prestation, alors que l'industrie peut refuser une commande. Enfin, M. Celio défend le système des trois catégories de lieux de services, et conclut en rappelant que la mesure proposée est de caractère extraordinaire et unique.

ON VOTE

L'entrée en matière est adoptée sans discussion. Hors du détail, M. Eggenberger (soc-SG) expose l'idée de la minorité de la commission: deux catégories de lieux de service, correspondant à des allocations de 700 et 600 francs. Au nom de la majorité, MM. Blättli (rad-BE), président de la commission et Wylar (soc-TI) recommandent le rejet de cette proposition, qui viennent encore soutenir MM. Egli (PDC-LU) et Grollmund (rad-SO). Enfin, M. Schvetz (soc-ZH) plaide pour les grandes villes, et le conseiller fédéral Celio conclut en faveur des trois catégories de lieux de service. Au vote, la proposition de M. Eggenberger est adoptée par 85 voix contre 52. Au vote d'ensemble, l'arrêté est approuvé par 124 voix sans opposition.

EXAMEN DU COMPTE D'ÉTAT ET DU RAPPORT DE GESTION

Le Conseil national aborde l'étude du compte d'Etat et du rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1970. C'est le président de la commission des finances, M. Henri Schmitt (rad-GE) qui présente le compte d'Etat. Ce dernier présente un compte financier se soldant par un excédent de recettes de 210 millions de francs. Le compte général, qui enregistre aussi bien ces recettes et les dépenses que les opérations purement comptables, fait apparaître, quant à lui, un boni de 289 millions, si bien que le découvert du bilan s'établit à environ 2 milliards, compte tenu des 2,444 millions avancés par la Confédération pour la construction des routes nationales et qui ont été capitalisés. Le rapporteur de langue allemande est M. Furgler (PDC-SG), qui recommande, après M. Schmitt, l'entrée en matière et l'adoption du compte d'Etat.

Deux orateurs pour le débat d'entrée en matière: M. Diethelm (soc-SZ) annonce que son parti votera le compte d'Etat, puis M. Deonna (lib-GE) se félicite que, pour la première fois, la gestion et les comptes soient traités simultanément. Après diverses remarques particulières, le député genevois souligne que le résultat enregistré est le meilleur depuis six ans, ce qui l'incite à ne pas partager ce pessimisme officiel.

Dans son intervention, M. Celio répond aux problèmes soulevés par MM. Diethelm et Deonna, et l'entrée en matière est adoptée sans discussion.

Rapport de gestion: le rapporteur pour l'entrée en matière est M. Elbel (rad-ZH). Après son rapport, l'entrée en matière est adoptée, à nouveau sans discussion.

Au chapitre de l'activité de la chancellerie fédérale, M. Grollmund (rad-SO) déplore que, samedi et dimanche derniers, les votations fédérales aient coïncidé avec les tirages en campagne, auxquels prennent part 200.000 à 300.000 tireurs. Il arrive malheureusement que de telles coïncidences soient inévitables, répond M. Gnaegi, président de la Confédération.

ON REPARLE DU RAPPORT OSWALD

Puis le Conseil national aborde la gestion du département militaire. M. Altwiler (ind-BAS) demande à ce sujet quel sort sera fait aux conclusions du rapport Oswald concernant le statut des instructeurs. M. Gnaegi indique que le DMF poursuit ses études à ce propos. M. Kienig (rad-ZH) revient à la question du rapport Oswald, pour exprimer l'avis — favorable — de la commission sur l'assouplissement des formes militaires.

Visite en Suisse du ministre suédois des affaires étrangères

BERNE (ATS). — Le ministre suédois des affaires étrangères, M. Torsten Nilsson, qui est en visite officielle en Suisse pendant trois jours, a eu un entretien lundi matin avec M. Pierre Graber. Au cours de l'après-midi, il a visité la Gruyère et le soir, il a rendu une visite de courtoisie au président de la Confédération, M. Rudolf Gnaegi.

La réunion du matin a permis aux deux ministres de discuter de problèmes bilatéraux et multilatéraux. Plusieurs hautes personnalités du département politique fédéral, dont M. E. Thalman, secrétaire général, M. R. Faessler, ambassadeur suisse à Stockholm, ainsi que MM. H. Miesch, A. Natural et M. Jaccard, ont pris part aux conversations, qui ont été qualifiées de très utiles au département politique et qui se poursuivront mardi.

Traitements des officiers généraux démissionnaires: Berne donne des précisions

BERNE (ATS). — Le conseiller national Ziegler (socialiste genevois) avait demandé en mars au Conseil fédéral pourquoi deux colonels commandants de corps démissionnaires au début de l'année, à l'âge de 62 ans, allaient continuer à toucher leur traitement intégral jusqu'à leur 65ème année.

REGLEMENT SPÉCIAL

En raison du caractère particulier du haut commandement militaire, vient de répondre le gouvernement, les rapports de service des membres de la commission de défense militaire, ainsi que ceux des commandants des unités d'armée ne sont pas régis par la loi sur le statut des fonctionnaires, mais par le règlement sur la situation juridique (arrêté du Conseil fédéral du 10 mars 1969).

ÉVITER UN PRÉJUDICE FINANCIER IMPORTANT

Le rajeunissement, voulu depuis un certain temps déjà, des cadres supérieurs de l'armée a exigé que des mesures soient prises pour indemniser les commandants de corps et les divisionnaires libérés prématurément de leurs fonctions. Il était nécessaire, en effet, d'éviter qu'un tel départ ne se traduise pour ces officiers généraux par un préjudice financier important. Le règlement sur la situation juridique de

Pluies diluviennes en Suisse centrale: LA CAMPAGNE LUCERNOISE PARTICULIÈREMENT TOUCHÉE

De notre correspondant: Il pleut depuis 72 heures en Suisse centrale, sans interruption. La campagne lucernoise est spécialement touchée. Il y a une année — en juin 1970 — Lucerne vivait, on s'en souvient, à l'heure des inondations: les rues étant gorgées d'eau, des pontons avaient été construits dans la vieille ville pour permettre aux passants de circuler sans se mouiller les pieds.

Cette situation se renouvellera-t-elle cette année? Si la situation ne se modifie pas et si le temps ne se remet pas au beau, le pire est à craindre. Lundi la situation s'était déjà profondément modifiée en ce sens que certains cours d'eau grossis par les pluies, étaient sortis de leur lit. La «Grande Emme» a posé des problèmes aux pompiers à Schachen et Malters. A Reussbüchel ce même cours d'eau a déjà atteint la partie inférieure du pont de la «Zollbrücke», qui doit relier dans quelques mois Emmenbrücke à Reussbüchel.

DÉSOLATION

A Romoos, une petite commune lucernoise située sur les hauteurs, c'est la désolation.

Des coulees de terre ont détruit des centaines de m2 de cultures. Une dizaine de paysans de montagne n'ont plus le moindre m2 de terre cultivable à disposition. Cette même commune avait déjà été touchée il y a une semaine par la grêle. A Romoos on avait mesuré 30 centimètres qui avait transformé cette région en paysage hivernal.

Vive émotion dans un village lucernois Les bennes d'un téléphérique de transport s'écrasent à proximité d'un quartier habité

(c) A la suite d'une rupture d'essieu, plusieurs bennes d'un téléphérique, transportant de la terre entre Horw et Griesingen (Lucerne) sur une distance de 1200 mètres, se sont écrasées près de maisons d'habitation. Lundi matin, à 9 h 45, les habitants du nouveau quartier de «Steinmattli», à Horw, étaient alertés d'un bruit infernal, plusieurs bennes, pesant 300 kilos chacune, s'écrasant sur la route et

dans les champs dans un fracas effroyable. Un ouvrier, travaillant dans un garage, devait nous déclarer: «J'ai tout laissé tomber et j'ai pris la fuite en entendant ce fracas; j'ai cru que mon garage allait être détruit.»

Ce téléphérique, appartenant à la fabrique de tuiles de Horw, pose de graves problèmes. Construit il y a plusieurs années — en 1946 et modernisé en 1963 — il traversait une région encore inhabitée. Aujourd'hui, plusieurs centaines de personnes habitent ce quartier, le téléphérique passant exactement au-dessus de la route principale, qu'empruntent chaque jour des douzaines d'enfants pour se rendre à l'école.

Réaction des adversaires de l'aéroport de Berne-Belp après une déclaration de M. Bonvin

BERNE (ATS). — L'Association opposée au projet d'agrandissement de l'aérodrome de Berne-Belp rappelle, à l'occasion d'une déclaration faite par M. Bonvin devant les Chambres fédérales, qu'elle reste hostile à toute tentative d'encourager un projet d'agrandissement de l'aérodrome de Berne-Belp.

Selon un communiqué de cette association, M. Bonvin a déclaré, lors d'un débat sur la 4ème phase d'agrandissement de l'aéroport de Zurich-Kloten, qu'il était évident que Berne, en tant que capitale de la Suisse, devait pouvoir disposer d'un aéroport international et que le gouvernement bernois avait raison de vouloir acquiescer à toute tentative d'encourager un tel fait savoir qu'elle considèrerait de telles déclarations comme incompatibles avec la volonté de la population de ne pas tolérer l'installation de grands aéroports dans la région de Berne ou du Seeland, et d'une façon générale, avec le désir de lutter contre le bruit et la pollution qui se manifeste actuellement dans toute la Suisse.

VAUD

Du nouveau dans l'affaire du «petit livre rouge»

LAUSANNE (ATS). — Au début de cette année, un pasteur de Montreux avait déposé une plainte contre les auteurs du «Petit livre rouge des écoles et lycées». Or, en date du 4 juin, le juge d'instruction du canton de Vaud a refusé de donner suite à cette plainte, mis les frais à la charge de l'Etat et prononcé une ordonnance disant qu'il n'y a rien de pornographique dans l'ouvrage incriminé, qu'il n'est d'ailleurs pas interdit aux jeunes de moins de 18 ans.

Il se réfère à certains articles de lois, à la réponse du Conseil d'Etat à une interpellation au Grand conseil et à la position de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, estimant que le passage relatif à la sexualité n'est pas dangereux pour les élèves. Mais le procureur général du canton de Vaud a décidé d'interjeter recours contre la décision du juge d'instruction, auprès du tribunal cantonal d'abord, puis si nécessaire auprès du tribunal fédéral lui-même.

Selon un hebdomadaire danois Le «prophète du L.S.D.» aurait été enlevé à Zurich

COPENHAGUE (AP). — Selon l'hebdomadaire gauchiste danois «Hoved Bladet», le professeur Timothy Leary, prophète américain du LSD en exil, aurait été enlevé le mois dernier par des agents du FBI alors que parti d'Algérie pour le Danemark, son avion faisait une escale non prévue à Zurich.

Le professeur, qui avait été invité par des étudiants danois à faire une conférence, n'a pas regagné l'Algérie, déclare la revue. La police danoise avait précédemment confirmé que les bagages de l'Américain étaient arrivés le 5 mai à Copenhague mais ni leur propriétaire, ni sa femme, Rosemary, n'avaient été vus.

D'après l'hebdomadaire, l'ambassade du Danemark à Alger a confirmé que le professeur Leary, qui s'est enfui des Etats-Unis alors qu'il purgeait une peine de 10 ans de prison pour détention de marijuana, s'était présenté la veille de son départ pour Copenhague à l'ambassade, afin d'obtenir l'assurance qu'il ne courrait pas le risque d'une extradition aux Etats-Unis par les autorités danoises. L'ambassade lui donna cette assurance et le professeur Leary aurait dit qu'il reprendrait contact avec elle, à son retour du Danemark.

Matériel de propagande subversive saisi

BERNE (ATS). — Se fondant sur l'arrêté du Conseil fédéral du 29 décembre 1948 visant la propagande subversive, le ministre public fédéral a saisi des publications représentant un poids total de 130 kilos, dirigées contre Israël. C'est le Conseil fédéral qui aura à décider de la confiscation.

La Ligue du patrimoine national en Valais

L'assemblée générale de la Ligue du patrimoine national (Heimatschutz) s'est réunie samedi et dimanche en Valais sous la présidence de M. A. Rollier (Berne). Elle a été l'occasion pour l'abbé Cottet, président de la section du Bas-Valais, de citer quelques-unes des préoccupations qui concernent ce canton cher à tous les Confédérés, et qui avait attiré plus de 400 congressistes. Il y a notamment Saillon, «cette Carcassonne en réduction», qui devrait faire de toute urgence l'objet d'un plan d'ensemble de restauration et de sauvegarde. Il y a Plan-Cerisier, au-dessus de Martigny, avec ses maisons à l'italienne parmi les vignes, site menacé par les constructions hétéroclites.

Après avoir visité le château de Tourbillon maintenant restauré, et l'église forte de Valère où se trouve le plus ancien orgue du monde (XIVe siècle), les participants ont été salués à Crans-Montana par M. von Roten, président du gouvernement valaisan. Un brin éfaré par l'urbanisme incohérent auquel se livrent les spéculateurs sur le haut plateau, ils ont entendu un commencement d'explication; ce lieu-dit dépend de cinq communes, qui n'ont pu se mettre d'accord sur un plan d'aménagement commun. Leçon à retenir!

Dans le Haut-Valais, deux haltes intéressantes: la chapelle Ringacker, à Loèche-Ville, qui est le plus important monument baroque du canton, et le château Stokalper, à Brigue, tous deux magnifiquement restaurés avec l'appui financier de l'«Ecu d'or».

RÉSOLUTION POUR MARTIGNY

Martigny est menacé par un double projet de rattachement à la future route nationale du Valais. La première «variante» serait la fin de Martigny-Bourg; la seconde endommagerait gravement le paysage sur l'autoroute de la Dranse. S'appuyant sur une expertise de son Bureau technique romand, la Ligue du patrimoine national demande aux autorités communales et cantonales

TOURISME ET PROTECTION DES SITES

En Valais comme ailleurs, de nombreux projets de téléphériques (dont plusieurs dépasseraient les 3500 m d'altitude considérés comme la dernière limite supportable) attendent leur concession. De concert avec la Ligue pour la protection de la nature, le C.A.S. et le Plan d'aménagement national, la Ligue demande que toute concession soit subordonnée à un plan d'aménagement régional préalable. Le tourisme en arrive au point où il se détruit lui-même, puisque les beautés du paysage sont le capital dont il vit.

BONNES ET MAUVAISES NOUVELLES

Le rapport annuel mentionne parmi les succès obtenus l'élaboration d'un plan d'aménagement de la commune de Sils (GR) et l'échec des promoteurs d'une maison-tour sur la digue de Melide, au centre du lac de Lugano. Les effectifs de la Ligue ont augmenté de 13% en 1970. Au cours de l'assemblée, la nécessité de recruter partout des membres parmi la jeunesse a été soulignée. Deux cas récents (pétitions à Genève pour la place du Molard et à Montreux pour la protection des hauteurs) prouvent que la mission pourrait être fructueuse, car les signataires sont jeunes en majorité.

Mort atroce sur un chantier

(c) Une fausse manœuvre a provoqué la mort, ce week-end, d'un ouvrier italien travaillant dans une grande entreprise de construction de Sion. M. Azolla Aquilino, 29 ans, célibataire, d'Albino (Bergame), se trouvait dans une galerie au-dessus de Martigny. Soudain, un wagonnet chargé de matériaux fonça sur lui et l'écrasa. Le malheureux a été tué sur le coup. Selon les renseignements obtenus, le départ du wagonnet aurait été mal signalé.

Ouverture de la conférence mondiale des télécommunications spatiales

GENÈVE (ATS). — La deuxième conférence administrative mondiale des télécommunications spatiales s'est ouverte lundi à Genève. Rassemblant quelque 700 délégués, cette conférence est réunie par les pays membres (140) de l'Union internationale des télécommunications («UIT»). Elle a pour objet d'examiner, réviser et compléter certaines dispositions administratives et techniques du règlement de radiocommunications touchant aux radiocommunications spatiales. Cette conférence doit durer six semaines. Une première conférence sur les télécommunications spatiales avait eu lieu à Genève en 1963. La deuxième conférence devra tenir compte de l'évolution des techniques intervenues depuis lors, notamment par suite de multiples applications des satellites. Tous les services utilisateurs des radiocommunications utilisent un bien commun à tous, les ondes radio-électriques qui ne connaissent ni frontières, ni séparation entre les différents services (espace, radiodiffu-

sion, météorologie, par exemple) et qui, de ce fait, doivent être partagés en tenant compte des besoins des uns et des autres. Appoyant le salut des autorités fédérales à la séance inaugurale de la conférence, lundi matin, M. Roger Bonvin, chef du département des transports et communications et de l'énergie, a évoqué le rôle toujours plus important des télécommunications et la nécessité d'une réglementation et d'une coordination des fréquences radio-électriques, pour éviter, en particulier, que les liaisons avec les engins extra-terrestres soient victimes des autres fréquences ou qu'elles perturbent celles-ci. Pour sa part, M. Thant, secrétaire général de l'ONU, dans un message lu par M. M.-G. Candau, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a demandé en particulier à la conférence de tenir dûment compte des besoins présents et futurs des pays en voie de développement en matière de télécommunications spatiales.

doleurs SPALT 1 Les comprimés Spalt soulagent vite les maux de tête, maux de dents, migraines, rhumatismes, grippe, névralgies, douleurs menstruelles

Gros vol de cigarettes

(c) Comme les étrangers qui passent le tunnel du Grand-Saint-Bernard sont extrêmement friands de cigarettes avant de gagner l'Italie, un commerçant valaisan, M. Jacques Frossard, avait préparé un important stock à l'approche de la saison touristique. Amère surprise au cours du week-end: des inconnus ont pénétré par effraction dans le commerce de M. Frossard, à Bourg-Saint-Pierre, et ont emporté tous les cartons qu'ils ont trouvés. Le montant du vol est important: plus de dix mille paquets de cigarettes de toute marque ont disparu. On se demande si ce n'est pas des contrebandiers qui ont fait le coup. Les voleurs pénétrèrent également dans les bureaux et emportèrent plusieurs milliers de francs.

Loterie à numéros: deux gagnants au premier rang

Voici la liste des gagnants du tirage du 5 juin 1971: 2 gagnants avec 6 numéros: 183.885 fr. 25 187 gagnants avec 5 numéros: 1966 fr. 70 9150 gagnants avec 4 numéros: 40 fr. 20 158.961 gagnants avec 3 numéros: 2 fr. 30

CEE: un pas de plus pour l'Angleterre et satisfaction de l'Irlande et du Danemark

Après l'annonce de l'accord sur la livre, (voir en première page), le négociateur britannique, M. Rippon, a notamment déclaré: «Nous sommes disposés à envisager la disparition ordonnée et graduelle des balances sterling officielles après notre admission...»

férences accordées à la zone sterling pour les emprunts faits à Londres. LE SUCRE M. Rippon et les ministres des Six ont aussi virtuellement réglé un autre problème important: les exportations de sucre des pays les plus pauvres du Commonwealth à destination de la communauté élargie.

celle de la Communauté européenne à l'issue de la conférence ministérielle d'adhésion qui s'est déroulée à Luxembourg. L'Irlande a obtenu satisfaction sur deux points de la négociation qu'elle jugeait essentiels: 1) La période de transition en agriculture: l'Irlande a donné son accord au mécanisme qui a été retenu entre les Six et les Anglais, ayant reçu de la Communauté des «réponses satisfaisantes» à propos du régime de liberté des échanges agricoles qu'elle a avec la Grande-Bretagne, et du problème des restrictions quantitatives.

les domaines industriel et agricole, ainsi qu'en ce qui concerne la participation du Danemark au budget de la Communauté. Il restera à résoudre trois sujets moins importants, qui pourraient être réglés à la fin de ce mois, à-t-il ajouté. Il s'agit de la libéralisation des mouvements de capitaux pendant la période transitoire, du désir du Danemark de restreindre le nombre de fermiers européens venant s'établir au Danemark, et du moyen d'éviter une surexploitation des zones de pêche du Groenland et des Îles Féroé.



Le matin du même jour, entourant la veuve du sénateur, des membres du clan sont venus prier près de la tombe. (Téléphoto AP)

A la mémoire de «Bob» Kennedy

WASHINGTON (AP). — Quelques 3000 personnes ont assisté, dimanche soir, sur les pentes du cimetière d'Arlington, à une messe aux flambeaux célébrée à l'occasion du troisième anniversaire de l'assassinat du sénateur Robert Kennedy. Douze enfants de la famille Kennedy ont participé à la cérémonie.

SUITE Accord sur la livre

Le troisième point qui ressort du document est celui de l'alignement des politiques économiques à moyen et long termes sur les objectifs du projet d'union économique et monétaire de la communauté. La Grande-Bretagne se déclare prête à évaluer dans cette direction.

question du statut futur de la livre sterling dans le cadre des négociations sur la candidature. LE DERNIER MOT N'EST PAS DIT Cependant, l'acceptation par les ministres des Six des promesses britanniques relatives à l'avenir du sterling n'a pas satisfait la commission du Marché commun.

LE DANEMARK PRET Le Danemark a fait savoir lundi aux Six pays du Marché commun que la voie était ouverte pour un accord de principe, au début de juillet, sur l'entrée du Danemark dans la Communauté européenne.

M. Brugger appelle au renforcement de la coopération monétaire à l'O.C.D.E...

PARIS (AP). — La Suisse a demandé lundi le renforcement de la coopération internationale sur les plans économique et monétaire pour réaliser un meilleur équilibre des balances de paiements. M. Ernst Brugger, chef du département de l'économie publique, a déclaré que le Conseil fédéral avait été obligé de réévaluer le franc le mois dernier en raison de l'afflux énorme de capitaux étrangers.

Une action isolée est «une solution de dernier recours» contraire aux intérêts de l'économie internationale. POUR PLUS TARD Il a ajouté que la réévaluation du franc suisse ne contribuera à améliorer l'économie du pays que si elle est accompagnée d'autres mesures intérieures.

dépenses à l'étranger des Etats-Unis contribuent à la sécurité de ses alliés aussi bien qu'à la sienne. Quant aux responsabilités des Etats-Unis en tant que «plus grand commerçant» et «détenteur de la monnaie de réserve», M. William Rogers a relevé que certains pays ou groupes de pays commencent à observer une attitude de défi à l'égard de cette position des Etats-Unis.

Angoisse: combien le choléra a-t-il déjà fait de victimes au Bengale ?

DELHI (REUTER). — Le nombre des réfugiés du Pakistan oriental arrivés en Inde depuis la proclamation de la loi martiale le 25 mars dernier, s'élevait, vendredi à 4.738.054, a annoncé lundi devant la Chambre basse du parlement indien M. Dikshit, ministre indien de la santé.

été vaccinés, mais il y a une pénurie de sérum physiologique. Dans les milieux informés indiens, on déclare que, compte tenu des estimations officielles selon lesquelles une centaine de milliers de personnes continuent de franchir chaque jour la frontière indo-pakistanaise, le nombre total des réfugiés atteint probablement cinq millions à l'heure actuelle.

du Bihar, de Meghalaya et de Tripura, alors que 2.015.493 autres réfugiés se trouvent dans des camps extérieurs, contenant pour la plupart en plein air, a déclaré le ministre. D'après les informations dont dispose le gouvernement, 1250 réfugiés étaient morts du choléra en date du 4 juin et 9500 autres étaient hospitalisés.



La délégation suisse. De gauche à droite: M. Jolles, directeur de la division du commerce, le conseiller fédéral Brugger et le chef de la délégation permanente suisse auprès de l'O.C.D.E., M. Heimo. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

S.O.S. Pakistan

L'an dernier, là-bas, très loin de nous, là où le Gange se jette dans l'océan Indien, des dizaines de milliers d'êtres humains furent les jouets d'un typhon et y perdirent la vie. Peut-être beaucoup d'entre eux auraient-ils pu survivre s'ils avaient été mieux aidés et plus vite secourus.



La misère, dans ce camp de réfugiés de la province indienne du Bengale, est une auxiliaire de la maladie. (Téléphoto AP)

PONT AERIEN Un pont aérien a été organisé entre la Grande-Bretagne et l'Inde pour acheminer du vaccin anticholérique, des sérums et du sérum physiologique destinés à lutter contre l'épidémie de choléra.

Mme Meir estime d'une extrême gravité le pacte conclu entre l'URSS et la RAU

JÉRUSALEM (AP). — Le cabinet israélien s'est réuni pour discuter des conséquences politiques et militaires du pacte de 15 ans, signé entre le Caire et Moscou. Selon des sources sûres, Mme Golda Meir a dirigé le débat sur les aspects politiques du traité et le général Moshe Dayan, ministre de la défense, en compagnie de M. Aharon Yariv, chef des services secrets, ont traité des aspects militaires.

de l'Egypte un satellite de l'Union soviétique au Proche-Orient. Le cabinet a reconnu que la signature de ce pacte était d'une extrême gravité. Mme Meir a fait ressortir les dangers potentiels pour Israël, inhérents au traité. Elle a aussi constaté un durcissement apparent du président et du ministre de la Défense de l'URSS sur les conditions de paix au Proche-Orient.

Selon le magazine «Newsweek» le président Podgorny aurait conseillé la modération au président Anouar el Sadate avec les prosélytes égyptiens victimes de la récente purge. «En privé, d'après des diplomates communistes, M. Podgorny a pressé le président el Sadate de faire preuve de modération à l'égard de M. Ali Sabri et de ses partisans. De mauvais traitements, a fait valoir M. Podgorny, causeraient un malaise à Moscou et de la nervosité chez les amis de l'Union soviétique dans les autres Etats arabes.»

Avions: 60 morts aux Etats-Unis

LOS ANGELES (AP). — Une collision aérienne entre un DC-9 commercial ayant 43 passagers et cinq membres d'équipage à bord et un chasseur-bombardier «Phantom» de la marine s'est produite à l'est de Los Angeles, au-dessus d'une région montagneuse. Les deux appareils sont tombés en flammes et les sauveteurs ont déclaré qu'il n'y avait aucun survivant parmi les 48 personnes à bord du DC-9. Un occupant du chasseur bombardier, qui a pu sauter en parachute, a été hospitalisé, mais son état n'est pas jugé grave. L'autre occupant, le pilote, a été tué.

reils sur leurs écrans radar juste avant l'accident. Il n'y a pas eu de liaison radio entre les deux avions. Le temps était clair et la visibilité très bonne. «J'ai entendu un «boum» et j'ai vu deux objets en flammes passer derrière la montagne, puis il y a eu encore une explosion», a raconté un témoin au sol. DANS LE CONNECTICUT Quelques heures plus tard, un «Convaire» des «Allegheny Airlines» s'est écrasé lundi sur un groupe de villas à East-Haven, près de New-Haven (Connecticut) alors qu'il s'apprêtait à atterrir. Il transportait 26 passagers et trois membres d'équipage. D'après la police, douze passagers ont trouvé la mort dans l'accident. Plusieurs des chalets ont pris feu, mais on pense qu'ils étaient inoccupés.

EUROPE

Un vaccin contre la carie dentaire

EASTBOURNE (Angleterre) (AP). — Un éminent chercheur britannique, le Dr William Bowen, a annoncé lundi que bientôt il sera possible de vacciner les enfants contre la carie dentaire. La carie est causée par des bactéries, qui en réagissant avec certains aliments, produisent des acides détruisant l'émail, et, selon le Dr Bowen, il semble raisonnable qu'une vaccination contre la bactérie responsable puisse empêcher la carie.

AMÉRIQUE

Pékin et le Vatican: démenti

CITÉ-DU-VATICAN (ANSA). — Le Vatican a qualifié de totalement infondée la nouvelle d'une éventuelle reprise des relations diplomatiques entre Pékin et le Saint-Siège, et a démenti que le père Louis Wei, qui habite Paris, ait eu des contacts avec la Chine populaire, au nom du Vatican. Le père Wei est l'auteur d'un livre sur les relations du Saint-Siège avec la Chine.

Violents orages en Allemagne

MUNICH-STUTTGART (DPA). — Les violents orages et les fortes chutes de pluie de dimanche, qui se sont poursuivies dans la nuit de dimanche à lundi, ont causé de graves dommages aux routes dans le sud de l'Allemagne, et provoqué plusieurs accidents de la circulation, en Bavière surtout. Des ponts ont été emportés et des appartements inondés. Le réseau routier des régions touchées par l'orage est devenu partiellement impraticable.

Bagarres sanglantes à Milan

MILAN (REUTER). — Une bagarre a éclaté dans la nuit de dimanche à lundi entre des étudiants de l'Ecole polytechnique de Milan, des familles de sans-abris à qui ils avaient offert de s'installer dans le bâtiment universitaire, et la police qui cherchait à les déloger. Trente-neuf policiers ont été blessés. On ne connaît pas le nombre des blessés du côté des étudiants, car la plupart d'entre eux se sont échappés pour éviter l'arrestation. (Téléphoto AP).

AMÉRIQUE

Embouteillages monstres

NEW-YORK (AP). — Vingt-quatre des ponts-levis de New-York ont été abandonnés par leurs opérateurs qui se sont mis en grève pour protester contre ce qu'ils estiment être l'inaction des législateurs à l'égard d'un projet de retraites intéressant 12.000 employés municipaux. Le résultat a été de monstrueux embouteillages. Les opérateurs ont laissé les ponts ouverts, conformément aux lois fédérales exigeant la liberté de passage pour les navires dans le cas où les ponts ne sont pas manœuvrés. Mais chaque jour environ un million de véhicules empruntent ces ponts. Ne pouvant plus circuler de nombreux camionneurs ont abandonné leurs véhicules sur place.

Nouvelle dévaluation du peso argentin

BUENOS-AIRES (REUTER). — Le peso argentin a été dévalué lundi, passant de 4,12 à 4,20 pesos par rapport au dollar, a annoncé la Banque centrale d'Argentine. Cette dévaluation est la troisième en moins de trois mois. Le 5 avril, le peso était passé de 4,00 à 4,04 par rapport au dollar, puis, le 3 mai, à 4,12.

SUITE Station orbitale

Les deux cosmonautes mirent l'appareil en état de fonctionner. Ils branchèrent le courant (alimenté par l'énergie so-

laire), établirent les divers circuits de liaison avec le «Soyouz», vérifièrent que les réserves d'eau et de ravitaillement placées à bord du «Saliout» avant son lancement étaient intactes, et contrôlèrent le bon fonctionnement du tableau de commandes à partir duquel, semble-t-il, l'énorme masse sera dorénavant dirigée.

Advertisement for a kitchen appliance, featuring the text 'Dorénavant plus de corvée de cuisine!' and 'Vous pouvez inviter sans souci 2, 10, 100 personnes ou plus. Par exemple pour une cocktail-party, avec un buffet chaud ou froid ou encore pour un repas complet.' It also includes the name 'Lucien Gétaz' and a phone number 'Tél. 038 / 25 48 53'.

Le «Saliout» tel qu'il se présente actuellement, comprend «plusieurs» sections, dont deux sont hermétiques et, quoique cela n'ait pas été précisé, plusieurs sas de sortie, soit à l'«air» libre, soit vers la cabine «Soyouz». UNE NAVETTE ? Le sort de cette dernière n'est pas clairement indiqué. Il était généralement admis qu'elle devait contribuer à l'extension du vaisseau spatial, par abandon sur sa paroi de tout ou partie de sa masse. Pourtant, une nouvelle dénomination de la cabine officiellement donnée lundi matin: «vaisseau de transport» (ce que l'on pourrait traduire par «navette») paraît indiquer que son rôle pourrait être doublé: abandon par soudure de la section ronde qui termine sa masse en forme de bilboquet, et utilisation de sa masse restante pour jouer le rôle d'un camion-autobus de l'espace.

La Banque fédérale allemande vend 200 millions de dollars

FRANCFORT (AFP). — La Bundesbank aurait finalement vendu lundi au total entre 170 et 220 millions de dollars au cours de 3,5210 à 3,5250 DM. soit une prime de 3,8 % par rapport à la parité officielle, estimant lundi les milieux cambistes de Francfort. Après la fin officielle de la séance de la bourse des devises, on avait évalué les ventes à environ 50 millions de dollars seulement. Depuis que la Bundesbank intervient sur le marché, elle a donc écoulé environ 400 millions de dollars sur les 9 milliards de capitaux spéculatifs qui se trouvent toujours en Allemagne fédérale.

